

HORIZONS

Magazine mensuel

Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information



N° 018 / 1^{er} janvier 2022

prix: 100 MRU



**Une culture propre
au service du
développement
et de l'unité nationale**



Le Ministre de la Culture:

**Nous avons développé une stratégie
culturelle basée sur des fondements solides**



Programme du Président
de la République :
**Pour que renaissent les
« cités du patrimoine » ...**

4

6 Le ministre de la Culture :
**Nous avons développé une stratégie
culturelle basée sur des fondements solides**

8 Festival des cités du patrimoine :
La nouvelle vision, le nouveau format

12 Ouadane :
Affluent de savoir et oued de palmeraies

19 Villes anciennes, des témoins de l'histoire de l'humanité

24 L'Office National des Musées :
**Vitrine de la richesse et de la diversité
de la culture mauritanienne**

29 ASSOCIATIONS :
**Mettre en avant la dimension culturelle
du développement**

36 Football mauritanien :
D'importants acquis sur la voie de son envol

HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence
Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Mohamed Fall Oumeir Beye,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef

Diagana Khalilou

Secrétaire de Rédaction

Abderrahmane Ould Cheikh

Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou
Tel : +(222) 47 00 00 55
had.mac@gmail.com

Cheikh Mamoudou Sy

Photos

Bahaida

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467

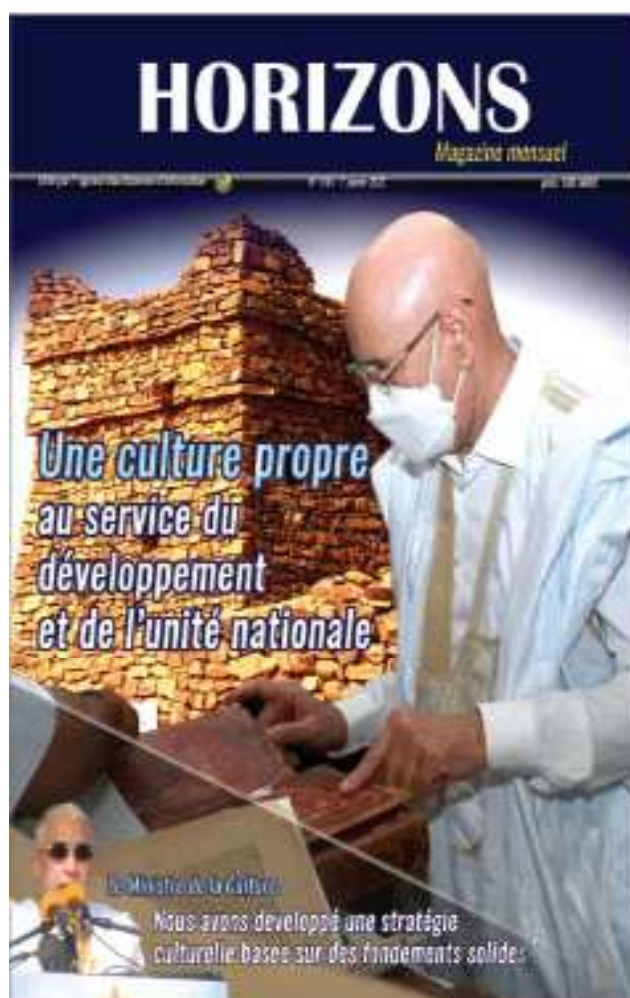
Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsami@yahoo.fr



Tirage: Imprimerie AL MAZAYA



La jeunesse au centre de l'agenda transformationnel du Président de la République

D'une structure amorphe, sans moyens importants et dont le peu de ressources humaines disponible se complait dans l'inertie, le département de la Culture, de la Jeunesse et des Sports a revisité, de fond en comble, ses stratégies, ses approches et ses actions pour revitaliser sa présence sur les scènes de son champ d'intervention. Une démarche qui était nécessaire pour inscrire ses orientations et ses objectifs au cœur du Programme du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, en toute légitimité du plébiscite du peuple mauritanien.

C'est ainsi que le département s'est recentré sur le développement d'une culture d'engagement chez les jeunes pour promouvoir l'épanouissement d'une jeunesse ancrée dans les valeurs nationales et résolument tournée vers la conquête du futur, pour que celle-ci s'approprie les substrats de notre culture, le legs de notre histoire et la richesse de notre patrimoine pour les préserver, les partager, les faire vivre pleinement dans un contexte d'échanges et de diversité qui promeut la création et l'innovation.

Il s'est agi aussi de créer les conditions propices à l'émergence d'un espace de culture et de loisirs dans lequel la jeunesse puisera les ressources pour se prémunir contre toutes les formes de déviance et d'extrémisme.

Ces différents objectifs sont déclinés au titre d'une stratégie assortie de plans d'actions clairs et de chronogrammes de réalisation précis pour la période 2021-2024, portant, notamment, sur les réformes institutionnelles, la mise à niveau des ressources humaines, la construction d'infrastructures socioéducatives, la conception des programmes, la planification des activités et la prospection de partenariats.

Par la construction d'infrastructures dédiées à la culture, à la jeunesse et aux sports, par la valorisation des hommes de culture et de savoir, par l'encouragement à l'édition, par la promotion des patrimoines culturels tangible et immatériel, des efforts appréciables ont été consentis sur la voie de l'établissement et de la consolidation de passerelles et de synergies entre les secteurs de la culture, de la jeunesse et des sports.

Des espaces de convergence des activités culturelles et sportives ont été créés dans une atmosphère propice à un plein épanouissement de la jeunesse à travers des conditions de participation, de formation, d'emploi, d'insertion mais aussi de promotion de la culture, à la faveur de l'organisation, tout au long de l'année, d'événements socioéducatifs, de festivals culturels, d'expositions, de concours, de fora, de conférences et d'activités sportives et de loisirs.

Parallèlement, des actions sont conduites pour contribuer à la structuration et à la dynamisation du tissu associatif, notamment par l'accompagnement des associations et l'appui à leur gestion par le renforcement d'une offre servicielle fournie et adaptée.

Une vision claire pour une action efficace, voilà la grande nouveauté pour ce département qui veut bousculer les choses, rompre avec la pratique des effets spéciaux, le cosmétique et l'artifice pour agir de façon pragmatique, utile et durable. Le nouveau format du festival des cités du patrimoine en a été une parfaite illustration.

Par ce changement dans la manière de penser et de faire, le ministère en charge de la culture, de la jeunesse et des sports s'est conformé à la vision et à l'approche de l'agenda transformationnel du Président de la République en faveur d'un développement intégré, endogène, global, équitable et harmonieux qui place la culture et la jeunesse au centre de la dynamique de progrès et de prospérité résolument engagée par les pouvoirs publics.

Horizons

Programme du Président de la République :

Pour que renaissent les « cités du patrimoine » ...



Par Yahfddhou Ould Zein

La valorisation de notre patrimoine culturel représente un enjeu majeur de l'affermissement de l'identité de la nation mauritanienne. La rénovation des quatre villes anciennes (Oudane, Oulata, Chinguetti et Tichit), lieux symboliques d'un passé prestigieux des cités caravanières réputées sur les routes où s'effectuaient les échanges commerciaux entre le Maghreb et le Sahel pendant de nombreux siècles, participe à cette volonté de sauvegarde de notre patrimoine.

Ces villes mémoires sont « les derniers endroits stables sur le territoire de la Mauritanie à avoir été habités sans interruption depuis le Moyen-âge » et, à ce titre, leur sauvegarde marque une prise de conscience de leur valeur patrimoniale.

De ce point de vue, le Festival de ces « Cités du patrimoine » qui rassemble chaque année de nombreuses personnalités politiques, des hommes de culture, des artistes, des journalistes et des visiteurs dans ces 4 villes caravanières, à vocation de centres de rayonnement culturel, inscrites au patrimoine mondial de l'humanité est un grand événement.

De grands rendez-vous rares, magnifiques autant qu'historiques pour remonter le temps, inscrits au cœur de bien des voyageurs passionnés du désert mauritanien.

Cette année 2021 à Oudane, comme en 2020 à Chinguetti, ce fut le rendez-vous très attendu où le triomphe des chants, danses, poèmes, contes, débats, projections, artisanats et expositions diverses mais aussi compétitions, ont ressuscité à nouveau les jours et les nuits animés de cette citée historique de la grande époque de villes prospères du désert.

La tenue régulière de ces manifestations faisant revivre les temps glorieux de ces cités mémoires participe à l'effort d'enracinement de nos valeurs civilisationnelles et partant à la construction et à la consolidation de l'Etat mauritanien moderne.

Cette préoccupation a été au centre des engagements du Président de la République dans son programme, en soulignant que « la valorisation de notre patrimoine culturel et son exploitation pour l'affermissement de notre identité nationale dans toute sa diversité est une nécessité pour maintenir et renforcer les acquis accumulés au fil du temps, grâce au dynamisme de notre société ». « Ce phénomène culturel, a précisé le Président de la Ré-

publique, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani est aujourd'hui un outil de développement et une source d'épanouissement ».

Cet intérêt pour notre patrimoine national a été encore réaffirmé par le Président de la République l'ouverture de cette 10ème édition du Festival; il a déclaré que « la cité de Ouarane constitue, de par son rayonnement culturel historique, son architecture unique en son genre et ses bibliothèques riches en précieux manuscrits, un trésor patrimonial inestimable. Cette cité a pu, des siècles durant, demeurer un carrefour commercial dynamique et un pont reliant l'Afrique du Nord à l'Afrique subsaharienne grâce au génie de ses oulémas, à leur grande ambition et à la profusion de leur savoir ainsi que la grande capacité d'innovation de ses fils qui ont fourni divers services dans les domaines de la production artisanale, du développement agropastoral, des édifices architecturaux, etc. Ce sont ces franges qui ont permis de venir à bout des conditions naturelles difficiles. Sans leurs efforts légendaires, la cité n'aurait pas vu le jour et n'aurait pas survécu et résisté aux aléas du temps, pour receler, aujourd'hui, cet immense trésor patrimonial ».



C'est dans cet esprit que la politique du gouvernement dans le domaine de la valorisation de notre patrimoine culturel s'est appliquée depuis août 2019 à la réalisation des engagements (Taahoudatti) du Président de la République qui a « fait de la mise place d'une société fière de sa diversité et réconciliée avec elle-même, un axe majeur de son programme, insistant sur sa ferme volonté de mettre en œuvre les politiques appropriées pour atteindre cet objectif », selon le rapport présenté par le Premier ministre en janvier 2021 devant le Parlement.

A cet effet, plusieurs programmes et projets d'investissements importants et de grande portée ont été réalisés à l'occasion de l'organisation de la 10ème édition du Festival des Cités du patrimoine en Décembre 2021 à Ouadane.

Plus de trois milliards MRO mobilisés pour le financement de divers projets de développement, vont contribuer à l'amélioration de l'accès aux services de base tels que l'eau, l'électricité, l'éducation, permettre le désenclavement et le développement agropastoral, etc.

Ces projets favoriseront la promotion de la cité, la protection de son environnement et jetteront les bases d'une renaissance dans le strict respect des spécificités de la cité.

Les acquis sont énormes pour la ville de Ouadane :

- L'alimentation de la cité en eau potable,
- La construction de deux barrages de retenue d'eau,
- Le forage de plusieurs puits dans l'oued de Ouadane,

sa protection et sa dotation d'un réseau d'irrigation,

- L'aménagement et la préparation de deux nouveaux oueds qui vont permettre la culture de 14000 nouveaux palmiers,
- La construction d'une école primaire et d'un collège d'enseignement secondaire,
- La construction et l'équipement d'un complexe comprenant une maison des jeunes, un stade et d'autres activités,
- Le renforcement des réseaux d'électricité et de télécommunications pour satisfaire à 100 % les besoins de la ville.

D'ailleurs, le Président de la République a indiqué lors de l'ouverture de la manifestation que « ce festival a pour vocation de valoriser notre patrimoine, de promouvoir les cités anciennes et de les appuyer par des projets de développement de manière à fixer les populations dans leur terroir et encourager l'industrie culturelle et patrimoniale ». « Je me suis engagé à Chinguetti et à Ouadane à œuvrer à ce que ce festival ne soit pas un objectif en soi dont l'effet s'estompe aussitôt que s'achèvent ses manifestations. Conformément à cet engagement, le gouvernement a procédé à une révision globale du format et des objectifs du festival », a déclaré le Président de la République.

Cette édition du Festival des cités du patrimoine va donc consacrer un tournant décisif grâce à la volonté politique du Gouvernement mauritanien d'entreprendre une politique dynamique de revitalisation de ces quatre cités, de sauvegarder le patrimoine culturel et architectural, de freiner le déclin démographique par des actions de développement local appropriées et génératrices de revenus, d'édifier les infrastructures de base de nature à pérenniser la

renaissance de ces centres urbains, de développer leurs potentialités culturelles, touristiques et agricoles et les désenclaver en les liant aux principaux axes routiers du pays.

C'est seulement ainsi que le déclin de ces cités mémoires du désert au cours de ces deux derniers siècles pourra être arrêté définitivement, que le patrimoine culturel qu'elles recèlent pourra être conservé et valorisé et que la vie reprendra avec bonheur dans ces endroits du pays où il est encore possible de jouir des tendresses des temps cléments. Il faut cependant éviter à ces hauts lieux de la mémoire de perdre leur originalité, chacune d'elle a son architecture, ses vestiges, son ambiance, ses spécificités qu'il faut préserver, coûte que coûte, des coups de boutoir de la modernité qui risque de s'imposer fatalement et de tuer définitivement l'espoir d'une nouvelle renaissance qu'elles méritent de la part de la Nation mauritanienne.

Ouadane, l'ainée aux murs rongés et au site contrastant, sa jumelle Oualata la merveilleuse par ses décorations, ses murs en pisé, ses dessins blancs et courbes aux murs aux confins orientaux, Chinguetti la ville mythique, célèbre pour ses bibliothèques et Tichit, la cité perdue dans le Tagant et à l'écart des routes, ces vieilles cités commencent avec le Festival des « Cités du patrimoine » à enrayer leur déclin et leur situation n'est plus morose comme le décrivait Monod en 1934 en parlant de l'une d'entre elles : « Le 1er juillet, j'arrivais à Ouadane. Encore le Moyen-Age, mais pas complètement mort celui-ci : si la bourgade est bien déchue de sa prospérité passée, il y végète quelques sédentaires, tout juste de quoi cultiver la palmeraie et entretenir le commerce avec les nomades de la région ».

Le ministre de la Culture :

Nous avons développé une stratégie culturelle basée sur des fondements solides

Le ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement, M. Moktar Ould Dahi, a souligné que le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, place les secteurs de la culture, de la jeunesse et des sports au centre des priorités. Il a expliqué dans une interview exclusive avec le magazine Horizons que Son Excellence est convaincu que la culture a toujours représenté la meilleure solution à l'ensemble des problèmes des citoyens, que ce soit en matière de développement, de démocratie ou de promotion sociale et politique. Voici cette interview dans son intégralité :



Horizons: La culture, la jeunesse et les sports occupent une place de choix dans le programme de Son Excellence le Président de la République. Quels sont les axes majeurs de la stratégie que le département entend mettre en œuvre pour honorer les engagements de Son Excellence en la matière ?

Le Ministre : Tout d'abord, mes salutations au journal « Horizons », au personnel et aux lecteurs... et que chaque année, notre pays jouisse des bienfaits du développement et de la démocratie. Quant à votre question, Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, - comme vous l'avez mentionné - place les secteurs de la culture, de la jeunesse et des sports au centre des priorités ; convaincu qu'il est que la culture a toujours représenté la meilleure solution à l'ensemble des problèmes des citoyens; ses problèmes en matière de développement, de démocratie, mais aussi de promotion sociale et politique. Nous sommes également déterminés - et nous allons pour cela réaliser des études techniques - à restaurer ce qui, dans notre patrimoine matériel a besoin de l'être, à préserver ce qui a besoin d'entretien et à valoriser l'ensemble de ce patrimoine; mais nous n'oublions pas non plus la préservation et la valorisation de notre patrimoine immatériel. La dernière édition du Festival « Mada'in At-Tourath » et les adaptations et améliorations qui lui ont été apportées sont un exemple pratique de la nouvelle stratégie. Il en est de même s'agissant des jeunes ; c'est ainsi que l'attention qui leur est accordée aux niveaux

de l'éducation, de la formation, de l'emploi et des loisirs est le trait le plus marquant du programme « Mes engagements ».

Au cours des deux dernières années, d'importants moyens publics ont été mobilisés à cette fin.

De nombreux programmes, projets et cellules ont été créés et d'importants efforts ont été déployés en matière de planification, de mise en œuvre et de suivi pour préparer les conditions favorables à la promotion de la jeunesse mauritanienne. Ces ac-

tions ont donné de bons résultats à tous les niveaux et nous espérons - tout en travaillant d'arrache-pied pour cela - que le rythme de réalisation des objectifs ira en s'accéléralant au cours des trois prochaines années afin d'honorer pleinement les engagements de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Nous planchons actuellement sur l'élaboration d'une stratégie nationale - en coopération avec des partenaires - porteuse d'ambitions multiples devant relever les défis de la jeunesse en matière d'emplois et de création d'activités récréatives. Cette stratégie comprendra la mise en place de nombreux espaces de jeunesse, y compris des installations sportives et culturelles dans toutes les wilayas du pays.

Horizons: Quel bilan tirez-vous de la dixième édition du Festival de « Mada'in At-Tourath », qui a été récemment accueilli par la ville de Ouadane? A-t-elle atteint les résultats escomptés?

Le Ministre : Lors des préparatifs de la dernière édition du Festival de Mada'in At-Tourath, nous avons mis en place une stratégie, fixé des objectifs et déployé toutes nos énergies (humaines et matérielles) pour sa mise en œuvre.

Principaux fondements de la stratégie culturelle

- Fondement humain :** il s'agit de construire un être humain conscient de la recherche de l'efficacité, prêt à assumer pleinement sa responsabilité dans la gestion et au service de la culture et des relations avec les partenaires culturels.
- Fondement pratique :** il est lié aux activités et événements culturels et aux arts et spectacles et dans les domaines de la littérature, des beaux-arts et du patrimoine.
- Fondement programmatique :** il est concerné par les grands événements culturels, comme l'accueil par nos capitales culturelles arabes, africaines, islamiques et internationales et l'organisation des expositions internationales et des festivals spécialisés dans les domaines de la culture et du patrimoine.
- Fondement structurel :** il comprend la mise en place d'une infrastructure culturelle constituant un socle, comme le Palais de la Culture et le Grand Monument Culturel, en plus de la construction de complexes culturels dans toutes les grandes villes.



Mais nous sommes conscients que ce que nous faisons n'est - somme toute - qu'une action humaine avec ce que cela suppose d'insuffisance. Cette édition a également fait face à des défis majeurs : ainsi nous avons eu à affronter une situation sanitaire exceptionnelle avec les effets du Covid-19 qui ont fait planer une ombre sombre sur le monde entier, y compris chez nous.

Néanmoins, nous constatons pourtant que nous avons atteint certains des objectifs - ou résultats - pour lesquels nous avons œuvré ; mais notre ambition était - certainement - bien plus grande que cela. Nous avons essayé de rendre le contenu - cette fois - différent et distinct ; le contenu scientifique, littéraire, lyrique et folklorique - selon de nombreux observateurs - était différent et saisissant. Cependant, il y avait - aussi - quelques observations et insuffisances, que le ministère s'efforcera - Inchaa Allah - de corriger et d'éviter dans la prochaine édition. Nous ferons en sorte que nous tirerons de toutes ces expériences accumulées une leçon pour garder l'équilibre, corriger les insuffisances et les erreurs et redresser la barre.

Horizons: L'industrie culturelle représente un investissement important dans le monde d'aujourd'hui pour les pays et les peuples. Quelle place occupe le produit culturel national dans ce contexte ?

Le Ministre : Dans la stratégie culturelle triennale élaborée par le ministère, et en exécution des engagements de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh ElGhazouani, nous avons abordé le thème de « l'industrie de la culture », un sujet important qui pourrait représenter un saut qualitatif sur le plan économique et en matière de développement pour notre pays. D'ailleurs, une journée de concertation lui a été consacrée.

La Mauritanie, c'est connu, s'étend sur une superficie de plus d'un million de kilomètres carrés ; c'est une région riche en relief avec des montagnes, des forêts, des plaines, des vallées, des océans, des rivières, des déserts, du soleil et des vents...

C'est - là un grand capital pour l'industrie cinématographique mondiale, surtout en ce qui concerne l'histoire ; parce que cette grande superficie et ce terrain riche rendent très facile la création de villes cinématographiques ouvertes sur des centaines de kilomètres carrés, quelque soit le relief, ou le modèle ; surtout quand on se rend compte que tout cela est encore vierge et que tous les espaces similaires dans le monde ont été balayés à profusion par la caméra sous tous les angles et dimensions.

Aujourd'hui, plus que jamais, le ministère a une stratégie consciente dans ses objectifs et engagée sur le terrain pour s'associer aux investisseurs de l'industrie cinématographique, avec à la clé de nombreuses incitations. En plus de cela, nous avons un patrimoine et des antiquités qui s'étendent sur des centaines d'années, dont les sources culturelles et civilisationnelles sont diverses et intarissables. C'est un outil ciblé pour attirer les touristes, les archéologues et les chercheurs.

Horizons: À plus d'une occasion, notam-

ment lors de l'anniversaire de l'Indépendance nationale, l'intérêt pour la jeunesse a été souligné. Comment évaluez-vous les efforts de votre département pour traduire cet intérêt et y a-t-il des mesures concrètes à l'horizon ?

Le Ministre : Comme je l'ai dit, la jeunesse est une des priorités de Son Excellence le Président de la République ; c'est ce que nous nous sommes efforcés - au ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement - de traduire dans la réalité. Et bien qu'il soit encore trop tôt - dans une certaine mesure -, nous avons parcouru un long chemin dans la mise en œuvre de ces engagements.

Nous avons défini des normes et des mécanismes pour recenser et enregistrer les entités associatives de jeunesse (culturelles et sportives), puis leur apporter un soutien et nous avons organisé plusieurs fora de jeunesse (nationaux et régionaux) afin de développer une stratégie de la jeunesse. Dans la même lancée, nous avons élaboré des plans de complexes culturels et sportifs aux dimensions artistiques qui prennent en compte tous les besoins de la jeunesse. Nous entendons les construire - dans un premier temps - dans toutes les capitales des wilayas de Nouakchott et celles des wilayas intérieures, et nous avons beaucoup d'espoir, dans l'avenir, de voir les jeunes faire des propositions dans ce sens et dire leurs perceptions à ce sujet.

Horizons: La scène sportive nationale a récemment connu quelques déboires malgré la grande attention qui lui est accordée. D'après vous, où se situe le problème ? Et comment le département s'emploie-t-il à transcender cette réalité pour évoluer vers des horizons meilleurs ?

Le Ministre : Il ne fait aucun doute que notre scène sportive a connu - dans la période récente - une certaine baisse au niveau des résultats, bien que cela arrive toujours au niveau du sport. Il est communément admis que ce domaine est celui des surprises et des résultats parfois inattendus.

Néanmoins, les responsables techniques planchent sur l'analyse de la situation pour en connaître les raisons et les motifs. Les actions et décisions qu'elle requiert seront sans doute prises, de la manière appropriée et au moment le plus opportun. Nous ne sommes pas du tout satisfaits de ce recul ; mais, d'un autre côté, nous ne sommes pas pessimistes pour autant. Nous sommes convaincus que notre volonté prévaudra et nous améliorerons les résultats dans un avenir proche, Inchaa Allah.

Horizons: Votre département a récemment redynamisé la coopération avec les organisations internationales et régionales ; quelle est votre perception des bénéfices à en tirer à court et moyen terme ?

Le Ministre : Tout d'abord, nous sommes membres de nombreuses organisations internationales et régionales dont les champs d'action se recoupent. Il est donc naturel de leur tendre la main, de communiquer et de coopérer avec elles. Nous espérons beaucoup bénéficier de l'expérience de ces organisations. Cette longue expérience qui s'étend sur des décennies et qui comprend de nombreux pays et sociétés similaires à la nôtre ne peut être que bénéfique.

Sur la base de ce qui précède, notre souci est de nous engager et d'interagir avec ces organisations ; un engagement qui se poursuivra et se renforcera - si Dieu le veut - et portera sans aucun doute ses fruits.

Horizons: Le département a récemment élaboré plusieurs lois en faveur du secteur de la presse. Qu'est-ce que ces lois ajouteront elles pour renforcer la liberté et la professionnalisation du champ ?

Le Ministre : Le ministère a fait de grands et sérieux progrès pour améliorer la place qu'occupe la presse et lever tous les obstacles auxquels elle est confrontée. Cela s'est concrétisé dans un ensemble de mesures - ciblant le journaliste et la presse - qui ont été prises jusqu'à présent. On peut en citer à titre d'exemple :



Quelques mesures prises en faveur du journaliste et de la presse

- Constitution d'un comité de réforme de la presse, dont les membres ont été choisis dans le même domaine parmi des personnes d'une expérience et d'un professionnalisme avérés et auxquels ont été accordés tout le temps et tous les pouvoirs et moyens pour diagnostiquer la réalité professionnelle et matérielle de la presse. Ensuite, ce comité a formulé des suggestions, proposé des solutions et produit un rapport qui a été apprécié et pris en compte.

- Financement de la Maison de la Presse sur le budget du Ministère.

- Lancement du processus de correction du statut salarial des travailleurs permanents dans les institutions médiatiques publiques. Quant aux « lois sur la presse », beaucoup d'entre elles ont été introduites, telles que l'arrêté relatif à la définition du « service de presse électronique », ce service qui, comme le reste des services de presse, a souffert de dilution et d'introduction en bourse. Avec ces écarts, il n'est plus possible de distinguer entre un journaliste et un blogueur ou entre un professionnel et un amateur. Un tel état de fait a créé certains problèmes d'ordre juridique et éthique.

- Préparation d'un projet de loi qui définit le journaliste professionnel.

- De nombreux projets de textes concernant la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel (HAPA) et le Fonds d'Appui à la Presse sont en préparation ; ce n'est un secret pour personne que ces lois contribueront à la promotion de la profession de journaliste tant financièrement que professionnellement dans la mesure où elles apporteront - par leur volet financier - les appuis nécessaires à la presse et permettront - par leur professionnel - d'épurer le champ médiatique.

Festival des cités du patrimoine :

La nouvelle vision, le nouveau format

L'organisation de l'édition du Festival des cités du patrimoine, qui s'est déroulée du 10 au 15 décembre 2021 à Ouadane, a été l'occasion de refonder cette manifestation qui a été revisitée en profondeur grâce à un nouveau format et un nouveau contenu local. Aspect désormais prépondérant, le développement de la cité est au centre du programme conçu pour ce grand fora, à travers le lancement de nombreux projets structurants dans les différents domaines. Par ce choix, les pouvoirs publics entendent promouvoir les secteurs économiques et sociaux de cette cité mémoire et lui rendre ne serait-ce qu'en partie, un témoignage de la reconnaissance dont le pays lui est redevable en raison du rôle phare qu'elle a joué au fil des siècles dans la constitution du capital mémoriel matériel et immatériel de notre civilisation.

Les pouvoirs publics ont délibérément voulu conférer au festival la vocation patrimoniale culturelle qui doit être son essence mais, en même temps, promouvoir les atouts et les avantages de cette citadelle du savoir et du labeur, créer le cadre et les conditions décentes pour ses habitants et leur offrir l'opportunité de sauvegarder son legs patrimonial culturel multiséculaire et d'exploiter toutes les opportunités pour valoriser ses incommensurables potentialités économiques.

En imprimant au festival une touche d'originalité, en introduisant des innovations, en apportant des changements sur le séquençage, en relevant le niveau de participation, le festival est devenu un fora qui intègre dimensions scientifique, culturelle, diplomatique et touristique.

L'aspect culturel du festival aura été cette année plus diversifié et plus riche. En amont, un comité spécialisé a été mis en place pour sélectionner et trier les meilleures productions culturelles.



Ce comité a préalablement organisé un concours en poésie populaire et arabe, tout comme il a déjà ciblé des troupes musicales. La manifestation prévoit l'organisation de des conférences culturelles et scientifiques animées par un panel d'historiens, d'hommes de lettres et de scientifiques.

Cela a valu aux offres culturelles et artistiques du festival d'être de bien meilleure qualité que celles des précédentes éditions et de répondre au souci du département de la culture de hisser les prestations à un haut niveau d'excellence.

En fait, tout a été repensé avec plus d'imagination, plus de créativité, plus d'exigence, qu'il s'agisse de l'art, de la musique, des expositions ou même des joutes poétiques, tout a été conçu pour servir la revivification de l'expression de notre patrimoine

nationale et plus singulièrement celui de nos villes anciennes.

Tous les aspects relatifs au patrimoine matériel et immatériel ont été mis en valeur pour faire redécouvrir le passé de cette cité, le génie créateur de ses fondateurs, l'agrégation des apports des générations qui les ont suivis mais aussi d'imprégnation de ce que furent Chinguity, Tichitt, Oualata et d'autres sites de mémoire.

Parce que les cités mémoires ont jusque là survécu au temps et aux différents autres aléas grâce à leurs habitants qui ont jalousement conservé le précieux legs des ancêtres, parce que ces héritiers ont su conserver cet inestimable capital culturel et mémoriel et parce qu'ils ont su perpétuer les modes socioculturels, les traditions et les pratiques, ne pas leur offrir le cadre approprié de leur fixation dans leur terroir consiste simplement à condamner ces cités à disparaître et leur mémoire à l'oubli.

Lors des précédentes manifestations festives, les activités se limitaient exclusivement à l'aspect culturel dans ses dimensions folklore populaire, poésie, soirées artistiques et jeux traditionnels. Le volet développement local était relégué au second plan s'il n'était pas inexistant.

C'est pourquoi la récente édition a mis un accent particulier sur le contenu local du festival en termes d'amélioration des conditions de vie des habitants des cités du patrimoine.

A cet effet le gouvernement a mobilisé une enveloppe de près de trois milliards d'ouguiyas pour le festival de Ouadane dans son nouveau format.

Village diplomatique du Festival de Ouadane

Le festival des cités du patrimoine, dans sa dixième édition organisée cette année à Ouadane, comporte pour la première fois un village réservé exclusivement aux missions diplomatiques.

C'est ainsi que 54 tentes ont été dressées dans le respect strict de l'ensemble des normes de base pour assurer le confort et la sécurité des diplomates, offrant toutes les conditions d'accueil chaleureux et de générosité légendaire des Ouadanais.

Cette innovation festiériste regroupe les diplomates des pays frères et amis sur un même site pour leur présenter la richesse du patrimoine matériel et immatériel des villes anciennes, échanger avec eux et partager avec eux autour de questions liées à la culture, à l'histoire, à l'archéologie, à l'architecture, à l'artisanat, à l'art culinaire et à tout ce qui fait le patrimoine incommensurable des cités de rayonnement culturel, carrefour des grands échanges caravaniers.

Sur le site du village diplomatique, des animations sont organisées, notamment une conférence sur le thème « La Mauritanie et l'autre » qui analyse les rapports de la Mauritanie avec les autres pays au fil des siècles, les apports réciproques et les échanges qui ont émaillé leurs rapports et leurs impacts.



Ce montant est consacré à la réalisation des projets de développement dans la cité. Il s'agit des routes pour le désenclavement de la zone, l'offre de l'eau douce aux populations et le renforcement du réseau des communications cellulaires, surtout sur l'axe reliant Ouadane à Atar.

Un important effort est mis sur la réhabilitation et la rénovation des infrastructures, particulièrement les symboles religieux, culturels et historiques.

Dans ce cadre, il est procédé à la restauration de la mosquée de Ouadane. La madhara et les remparts de la ville sont également réhabilités.

Lors du festival, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a procédé à la pose de la première pierre de deux barrages destinés à la culture des palmiers, à l'aménagement de 100 hectares. Un pack de projets de dé-

veloppement dans les domaines des infrastructures hydrauliques, scolaires et de santé a été également lancé en plus d'un complexe de jeunesse, comportant un terrain de football et un espace culturel.

Le nouveau format du festival induira un impact positif sur l'ensemble des secteurs notamment celui du tourisme qui a été, à l'instar de tous les pays du monde, frappé de plein fouet par la pandémie de la covid-19. Pour assurer une reprise de ce secteur, les pouvoirs publics ont pris en charge l'arrivée 146 représentants de tour-opérateurs invités pour assister au festival qui a coïncidé avec le démarrage de la saison touristique. Cette action de communication et de promotion contribuera à relancer les activités touristiques qui ont d'importantes incidences sur la cité.

Nouveauté, également, le festival a eu, pour la première fois, une dimension diplomatique, mar-

quée par la mise en place d'un campement exclusivement dédié au corps diplomatique accrédité en Mauritanie.

Par la stature de ses invités de marque, par son nouveau contenu et par son impact sur le développement local, la présente version du festival laissera une trace indélébile dans le vécu des habitants de Ouadane.

En rupture totale avec la théâtralisation folklorisée à outrance qui replonge la cité dans sa situation d'avant festival, le nouveau format fait revivre la ville après la cessation de ses activités par la revivification du patrimoine, l'ampleur des projets qu'il génère et l'impact qu'il entraîne sur les conditions et le cadre de vie des habitants de la cité.

Dans sa nouvelle forme et son nouveau contenu, le festival des cités du patrimoine est désormais un rendez-vous pour l'impulsion de la promotion économique, sociale et culturelle des cités anciennes qui ont joué un rôle important dans la propagation du savoir et des échanges historiques entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest.

La parfaite organisation de cette manifestation couplée à la chaleur humaine et à l'hospitalité légendaires des Ouadanaïs et au charme des sites historiques exceptionnels de cette cité antique ont valu un franc succès au festival qui a répondu, en tous points, à l'ambition de son nouveau format qui est d'en faire une édition remarquable, un fora culturel et artistique et une rampe de lancement de grands projets de développement. Il aura finalement tenu ses promesses et d'être une édition intense chargée d'expériences inédites et d'émotions prégnantes.

HMS

La nouvelle composante «développement» du festival

Une composante «développement» comprenant la construction d'équipements scolaires, l'approvisionnement en eau potable, le renforcement du réseau électrique et du réseau des télécommunications avec une couverture de 100% de tous les habitants, a été ajoutée au festival des cités du patrimoine.

Deux barrages d'eau ont été construits, plusieurs puits artésiens profonds de l'Oued ont été forés et clôturés et un réseau d'irrigation installé, a-t-il dit, soulignant l'aménagement de deux nouveaux lits pour la culture de 14 000 palmiers en plus de la construction d'un espace culturel et de la jeunesse composé d'un terrain de sport, d'une maison de culture et d'autres édifices spécialisés.

La conception du festival des cités du patrimoine a été revisitée pour comporter davantage d'actions de développement et une nouvelle approche a d'ailleurs été retenue sur la base des expériences nationales dans le domaine de l'organisation des événements.

Au-delà de l'accent particulier qui a été mis sur la composante développement, cette édition s'est singularisée aussi par la composante scientifique, dont le programme porte sur l'organisation de nombreux colloques et de plusieurs conférences sur l'histoire, les patrimoine et les villes antiques, présentés par 24 conférenciers et commentateurs, en plus de l'organisation par le ministère des Affaires étrangères d'un colloque sous le thème «L'Islam et l'Autre».

Chinguitti :

Citadelle éternelle de rayonnement culturel

Hamada Mohamed Saleh

Au nord-est de la vaste wilaya de l'Adrar, entre les hautes collines, se dresse un minaret de pierre qui se détache des dunes de sable qui enserrant une cité antique dont le patrimoine a été, en grande partie, détruit et enseveli par les sables du désert. Le minaret de l'ancienne mosquée résiste irréductiblement au temps et aux intempéries. C'est là, au milieu de cet environnement austère et féé-

rique à la fois que se trouve Chinguitty, cette cité médiévale, ce centre du savoir, ce creuset de la culture et de la civilisation, cette septième ville sainte de l'Islam qui a rayonné des siècles durant sur une aire qui s'étend du Maghreb au nord jusqu'aux confins du Soudan au sud.

Le seul nom de Chinguitty avait une connotation fondamentalement liée au savoir, à l'érudition, aux références islamiques et aux grands savants arabo-musulmans de l'époque.



La ville, à l'époque dénommée « Abeir », par référence sans doute à son point d'eau, a vécu deux étapes distinctes de son développement. Elle a été fondée en 160 de l'Hégire, selon les historiens.

Elle connut rapidement un important essor économique et culturel pour avoir été une oasis au carrefour des grands axes caravaniers qui y font une halte soit pour le pèlerinage soit pour le com-

merce. C'est au 7ème siècle de l'Hégire, que sur ses décombres fut construite une nouvelle ville, l'actuelle Chinguitty.

Chinguitti: Un temple du savoir

Chinguitti est l'une des villes historiques de la Mauritanie qui attire de nombreux visiteurs chaque année grâce à son architecture unique et son rayonnement culturel. Baptisée « la Sorbonne du désert », elle est considérée septième ville sainte de l'Islam. Depuis 1996, cette cité historique est classée au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Chinguitti est la plus connue des quatre anciennes villes de Mauritanie (les trois autres étant Tichitt, Oualata et Ouadane). Septième ville de l'Islam sunnite, créée au XIIIe siècle, elle jouit d'un passé glorieux qui fait d'elle une véritable attraction.

La mosquée principale de la ville est l'une des grandes attractions, construite, comme le reste de la ville, en grès - que l'on trouve en profusion dans cette région. La forme quadrangulaire du minaret de la mosquée attire les regards des visiteurs, il est couronné par cinq oeufs d'autruche, symboles de prospérité, un à chaque angle et un autre au centre. On peut également y retrouver les motifs de décoration triangulaires traditionnels. La vieille ville compte également plusieurs bibliothèques, comprenant de nombreux manuscrits datant du IXe siècle. La majorité de ces ouvrages sont consacrés aux sciences islamiques, mais aussi à la science et la littérature. La plus grande des bibliothèques, celle de la famille Habott, compte près de 1 400 livres.

Foyers de rayonnement culturel et spirituel, Chinguitty est située sur les voies commerciales reliant le Maghreb au Sahel, elle a été un carrefour principal des caravanes qui traversaient le désert, en partance pour La Mecque.

La plupart des récits concordent sur l'origine du nom de chinguitty qui signifierait, en langue Azir, les puits du cheval, c'est-à-dire là où les chevaux s'abreuvaient. La cité aurait été construite suite à la campagne conduite au Sahara en 160 de l'Hégire par Habib Ben Eby Oubeyda, 44 ans après le forage du puits « Abeir ». C'est à la force des bras d'homme qui ont consacré leur vie à l'édification et leur temps à l'acquisition et à la diffusion du savoir qu'une civilisation originale a vu le jour dans cette contrée. Ces bâtisseurs sont ; entre autres le juriste et grand érudit Mohamed Ghali, Yahya Al-Alawi El Kebir, Amar Yeben et Adijer. Ces hommes se sont réparti les tâches en fonction des aptitudes de chacun d'eux.

C'est ainsi que les questions liées à l'imamat et au judiciaire furent du ressort du Fghih Mohamed Ghali.



Une ville d'où sont originaires des érudits Oulémas, parmi lesquels Mohammed Lemine Al-chinguitty, l'auteur du «Adwa albayan vi tefsir alquran bi alquran» (Les lumières de la parole dans l'interprétation du Coran par le Coran).

AL Zoubeydi mentionne Chinguitty dans son ouvrage «Taj El Arouss» (la couronne de la mariée), la situant par rapport à Oualata lorsqu'il écrit : «Oualata est comme un nuage à l'extrême du Maghreb distante de chinguitty de vingt jours».

La ville est devenue une destination privilégiée vers laquelle convergeaient les personnes à la recherche de l'acquisition du savoir en raison de l'érudition de ses Ulémas et du prestige de ses Mahadras. Nombreux, aussi, furent de grands érudits qui s'y installèrent sur leur trajet à l'aller ou au retour du Hedjaz tels que Mouhamdi Ibn Sidi Ethmane El walati, Mohamed Yahya Ibn Mohamed Lemine Ibn Bouh El Yaaghoubi El Messoumi.

La ville a, également accueilli de grandes figures de l'érudition tels que Ahmed Ibn El Aghel Eddeymai, le jurisconsulte Mohamed Ould Mohamed Sghair Ibn Embouja, Tijani Ibn Baba Ibn Ahmed Beyba El Alewi, Mohamed El Moctar Ibn Mohamed yahya El Welati et bien d'autres encore.

On compte aussi parmi ses principaux érudits l'illustre Mohamed Ghilly, le cadi Taleb Mohamed Ibn El Moctar Ibn Laamech (Ould Bellamech), le savant Sidi Abdallahi Ibn Mohamed Ibn El Ghadhi El Alewi plus connu sous le nom de Ould Razga, Ahmed Ibn Ahma Allah, l'érudite Ahmed Ibn Béchir, Sidi Mohamed Ould Habott, Cheikh Ibn Hamen. Un nombre impressionnant d'hommes pètrés de vaste culture et d'un immense savoirs qui ont légué à la postérité des milliers de manuscrits portant sur différentes disciplines après s'être investis dans la collecte, l'acquisition et la diffusion du savoir.

La cité de Chinguitty, l'éternelle citadelle du savoir, conserve encore, en dépit des vicissitudes du temps et des aléas naturels, l'œuvre immortelle de ces hommes qui ont forgé la vie dans le désert, bâti une cité et fait émerger une civilisation dont l'originalité, l'authenticité et le rayonnement forcent encore aujourd'hui l'estime. Leur apport à la civilisation de l'universel est incommensurable comme en témoignent leur influence au Maghreb, en Afrique, en Andalousie et au Moyen-Orient. Il s'illustre aussi à travers les innombrables bibliothèques traditionnelles qui regorgent de manuscrits d'une rare richesse. Les premières bibliothèques de la cité auraient vu le jour au XIIe siècle de l'Hégire du temps du Cadi Mohamed Ibn El Moctar Ibn Laamech (déformé actuellement en Bellaamech).

Cette œuvre grandiose tissée par l'esprit, l'intelligence et la détermination d'hommes incomparables est indélébile et solide comme les pierres des édifices érigés à l'image de l'ancienne mosquée qui a été construite en 1378 H et rénovée en 1429 H, selon Abdallahi Ibn Embouja, sur les ruines de 11 mosquées qui l'ont précédée.



Chinguitty, en bref

Aspects géographiques et humains :

La moughataa de Chinguitty est située au centre de la wilaya de l'Adrar, sa superficie est de 61 813 km² et sa population était estimée en 2013 à 4 800 habitants.

Sur le plan économique, les principales activités sont la culture et l'exploitation du palmier dattier, accessoirement l'élevage et le tourisme.

Aspects historiques :

La première cité Abeir, actuellement ensevelie, a été fondée en 160 de l'Hégire (777) mais l'actuelle cité de Chinguitty n'a été fondée qu'en 660 de l'Hégire (1262).

La cité connut sa prospérité entre les 17e et 19e siècles au temps où elle était un important centre commercial du Sahara dans lequel s'échangeaient les produits d'Afrique de l'Ouest (au sud) contre ceux du Maghreb (au Nord).

Chinguitty, cette grande oasis, était aussi le point de départ des pèlerins mauritaniens vers les Lieux saints de l'Islam. La ville donna longtemps son nom à tout le pays, appelé au Maghreb et surtout en Orient Bilad Chinguitt.

Aspects religieux et culturels :

Si la ville a connu une grande notoriété religieuse et culturelle, c'est grâce à ses éminents Oulémas qui sillonnaient de nombreuses contrées pour diffuser la sainte religion et de nombreux autres savoirs. Ces Oulémas ont laissé des milliers de manuscrits (près de 4 000 manuscrits) aujourd'hui jalousement protégés dans la vingtaine de bibliothèques privées que compte la ville.

Parmi les éminents savants de Chinguitty, on peut citer :

- Cheikh Mohamed El Moctar Ould Bellamech
- Cheikh Sidi Mohamed Ould Habott El Ghallaoui
- Cheikh Ould Hamoni.

Source MCJS

Ouadane :

Affluent de savoir et oued de palmeraies

Hamada Mohamed Saleh

Construite à flanc de montagne sur le plateau de l'Adrar, cité antique du désert mauritanien, centre historique de rayonnement culturel, citadelle fortifiée réputée imprenable, la ville historique de Ouadane faite d'imbrications intelligentes de pierres respire la solidité et défie le temps depuis plus de dix siècles. Son nom «Ouadane» qui signifie en Arabe deux Oueds, un oued de savoir et un oued de palmiers dattiers, renvoie à l'érudition de ses fondateurs et, plus tard, de leur descendance, à leur production théologique et littéraire prolifique et à leur indestructible volonté de planter le long de la vallée une procession d'oasis en dépit de l'austérité de l'environnement. Dans ces ilots luxuriants des oasis de Ouadane, au milieu des vastes étendues hostiles du désert, les fondateurs de la cité ont créé à la force de la poigne, des espaces de vie qui leur ont survécu.

Quête et diffusion du savoir, d'une part, et dynamique laborieuse de construction, d'autre part, sont restées, au fil des siècles, irréductiblement indissociables dans cette cité dont la création remonterait à 536 de l'Hégire comme s'y accordent les historiens et en témoignent les vestiges archéologiques.

L'irréductible volonté des Ouadanaï

Des sources concordantes, crédibles et fort documentées prêtent à un groupe d'érudits en provenance des environs de Marrakech, disciples du jurisconsulte Iyadh Essebtly la fondation de la cité de Ouadane en 510 de l'Hégire. Toutefois la construction de la ville n'aura été effective qu'en 514 après le retour de pèlerinage de ce groupe pour s'installer définitivement à Ouadane.

Ces fondateurs sont les célèbres pèlerins dont les noms ont été agrémentés de la qualité de «El Hadj » dont El Hadj Ethmane Ben Mohamed El Bane Al Ansary El Khazreji, El Hadj Yaghoub Al Ghoureychi, El Hadj Oumar Ellemtouni et Echraf Abdel Mouemine Ben Saleh qui fonda par la suite la cité de Tichitt. A ceux qui sont restés à Ouadane s'est adjoint El Hadj Abderrahmane Essiyam, un cousin d'El hadj Ethmane El Ansary. Ce sont ces hommes-là qui ont planté dans la cité les germes du rayonnement culturel sur une aire où que jonchent encore les vestiges, parfois ensevelis, des villages



des Bafours tels que ceux de Tefel, de Kolane, de Tervella et de Tellaba.

Aux sources de l'érudition

Ils ont collecté les ouvrages des sciences islamiques de l'époque, produit des manuscrits et fondé des Mahadras dont l'un des sortants est justement la source du célèbre livre de référence jurisprudentiel malékite, en l'occurrence le précis de Cheikh Khalil.

Ils ont dispensé un enseignement diversifié qui porte sur les disciplines de la psalmodie et l'explication des versets du Saint Coran, les sciences linguistiques de la langue arabe, la théologie, la jurisprudence, l'astrologie, l'arithmétique, l'histoire, la généalogie et contribué grandement à la diffusion du savoir dans toute la région et bien au-delà des frontières actuelles de la Mauritanie.

L'urbanisation de Ouadane et son développement à la faveur des échanges entre le nord et le sud du Sahara et l'émergence de l'intérêt des commerçants pour la commercialisation du livre et le contexte scientifique des fondateurs de la ville et de leurs disciples, d'autre part, ont joué un rôle dans la création d'un climat propice à la diffusion des connaissances et de la science.

De nombreux chercheurs considèrent Ouadane comme la porte d'entrée la plus importante à partir de laquelle les produits culturels et scientifique

du Maroc, de l'Egypte, d'Andalousie et de l'Orient sont entrés et se sont répandus dans toutes les autres villes du pays et bien au-delà.

Une vocation du savoir ancrée dans les gènes

En témoigne encore la rue des 40 Ulémas dont chacun est une mine d'érudition et qui ont tous été des acteurs du rayonnement du Bilad Chenguit à telle enseigne que dans un pays maghrébin un adage populaire disait : « Il n'y a de dattes que celles de Fezane et il n'y a de savoir que celui de Ouadane ». En témoigne aussi ses bibliothèques qui renferment un nombre impressionnant d'ouvrages manuscrits qui illustre l'attachement sans limite des Ouadanaï au savoir et aux connaissances.

Elle est longtemps restée un point de convergence des courants de pensées islamiques nourris aux sources maghrébines, égyptiennes et andalouses pour ne citer que celles-là.

Les Ouadanaï étaient si attachés au savoir qu'il dépêchaient des émissaires vers les régions du Maghreb pour acquérir les derniers ouvrages parus dans les différentes disciplines, cultivaient l'art de collection des livres, s'adonnaient à la critique littéraire, organisaient des conférences et recevaient d'illustres Ulémas d'autres contrées avec lesquels ils échangeaient.



Une culture de labeur et d'édification

Cette irréductibilité vocationnelle pour le savoir n'avait d'égal que l'irrésistibilité de leur propension laborieuse à construire, à édifier, à bâtir et à planter, faisant de Ouadane une citadelle fortifiée, prémunie contre les invasions par une muraille, sécurisée sur la plan militaire par une fortification et des points d'observation, emmagasinant vivres et une source d'eau protégée. Enfin, tout pour vivre en autarcie de longs mois et résister au plus long des sièges.

L'une des principales réalisations et source quasi-unique de leur survie est l'oasis, une procession de palmeraies plantées dans le lit de l'oued.

Ilots luxuriants au milieu des vastes étendues hostiles du désert, haltes incontournables sur les grands parcours caravaniers et espaces de vie pour de nombreuses communautés, les oasis de Ouadane

sont des zones humides en milieu aride. Elles continuent de contribuer à la sécurité alimentaire de nombreuses communautés grâce à la persistance de techniques et de savoir-faire ancestraux qui se sont accumulés au fil des siècles et se sont adaptés aux rigueurs du climat et à des ressources de plus en plus limitées.

C'est ainsi que, sous le palmier, des cultures vivrières sont pratiquées, des élevages de subsistance de petits ruminants entretenus à échelle réduite, des matériaux de construction et du bois de chauffe fournis et des sous-produits du palmier utilisés dans la construction d'objets utilitaires et d'artisanat. Les dérivés du palmier servent aussi de brise-vent, d'enclos et d'aliment de bétail. Ces espaces sont confrontés à des problèmes environnementaux majeurs (pénurie d'eau d'irrigation, dégradation des sols, érosion, ravageurs et maladies des cultures, perte de biodiversité) qui mettent en péril leur durabilité.

Le palmier a donné naissance à des écosystèmes

spécifiques et à des économies locales intégrées avant l'heure. C'est ainsi que, sous le palmier, des cultures vivrières sont pratiquées, des élevages de subsistance de petits ruminants entretenus à échelle réduite, des matériaux de construction et du bois de chauffe fournis et des sous-produits du palmier utilisés dans la construction d'objets utilitaires et d'artisanat.

En plus de la culture du palmier, les Ouadanaïes comptaient sur deux autres types d'agriculture, celle de l'agriculture d'irrigation, qui s'étend sur les 9 km de palmiers le long de l'Oued, et l'agriculture pluviale développée dans des plaines connues localement sous le nom de Legrayer.

En plus de l'agriculture, ils ont aussi su compter sur d'autres atouts économiques, surtout le sel. Le sel de la Sebkha du Djil a été un facteur important dans la position économique que la cité a occupée tout au long de son histoire.

La vie de la cité était si organisée que chaque quartier comportait une maison d'hôtes pour assurer, dans la pure tradition d'hospitalité l'hébergement des visiteurs. La solidarité et l'entraide sociales étaient si ancrées que pour chaque chantier de construction de maison ou d'extension de palmeraie tous les hommes de la cité contribuent à l'ouvrage comme c'est le cas pour les édifices collectifs.

Tout visiteur de la cité des deux oueds ne peut qu'être émerveillé par l'irréductible volonté des fondateurs de la cité antique, par leur ingéniosité, leur talent, leur savoir prolifique. Comment pourrait-il en être autrement quand on arpente cette muraille qui protège la ville, quand on regarde au fond du puits fortifié pour tenir le plus long des sièges, les murs percés de meurtrières pour repousser les assaillants. Comment ne pas être émerveillé quand on sait que dans une nature aussi hostile ils ont bâti une civilisation qui a rayonné dans toute la région.

Ces bâtisseurs hors pair ont généré, plus qu'un savoir-faire, un mode de vie, une culture de résilience et une tradition de labeur qui se perpétuent encore aujourd'hui.

Ouadane, en bref

Aspects géographiques et humains :

Ouadane est une moughataa et une commune de la wilaya de l'Adrar, avec une superficie de 120 778 km² et une population de 3973, selon le recensement de 2013.

La cité est distante de la capitale Nouakchott de 640 km et de 200 km d'Atar, capitale de la wilaya.

Sur le plan économique, Ouadane vit essentiellement de l'agriculture oasienne, de l'élevage, du tourisme et des salines du Djil exploitées depuis le début du XIII^e siècle par de nombreuses familles de la cité.

Aspects historiques :

Avant la fondation de l'actuelle Ouadane, le site comptait plusieurs localités (Tevrela, Cowlana et Tamkouna) habitées tout au long des siècles par des populations très variées.

La cité de Ouadane a été fondée en 536 de l'Hégire par plusieurs disciples du célèbre Cadi Ayadh de Marrakech.

Ouadane se singularise par sa muraille qui entoure l'ancienne cité, faisant d'elle une citadelle fortifiée et à l'abri de toute agression extérieure.

Aspects religieux et culturels :

Ouadane compte plusieurs bibliothèques privées renfermant des milliers de manuscrits légués par ses nombreux savants et Oulémas parmi lesquels :

- Mohamed Ben Abi Bacar
- Sidi Habib Allah Ben El Moctar Ibn El Moutaghambir El Kenti
- Taleb Ahmed Ould T'Weir Jenna.

Source MCJS



Oualata :

Un port Saharien à multiples spécialités / polyvalent



Des témoignages de référence rapportés par les chroniqueurs des Annales de Takroum et des historiens du Soudan confirment que Oualata était fondée au II^e siècle de l'hégire et portait plusieurs noms sous lesquels elle était connue : Birou, Loulatin, Oualaten, ou Oualata, selon les époques par lesquelles la ville est passée et les peuples qui y vivaient.

Selon les historiens et les voyageurs arabes, Oualata était le don des caravanes commerciales qui la prenaient pour destination comme point de transit ou comme station finale, ce qui y avait établi le brassage des cultures du Sahara : marocaine et andalouse. Toutes les pistes du Sahara ou axes de caravanes, partant dans diverses directions, prenaient la ville comme centre ou entrepôt de distribution et d'échange de marchandises/produits commerciaux ; ainsi, certaines caravanes s'y distinguaient telles



que : (Azalay, Akabar, Al-Ravgue).

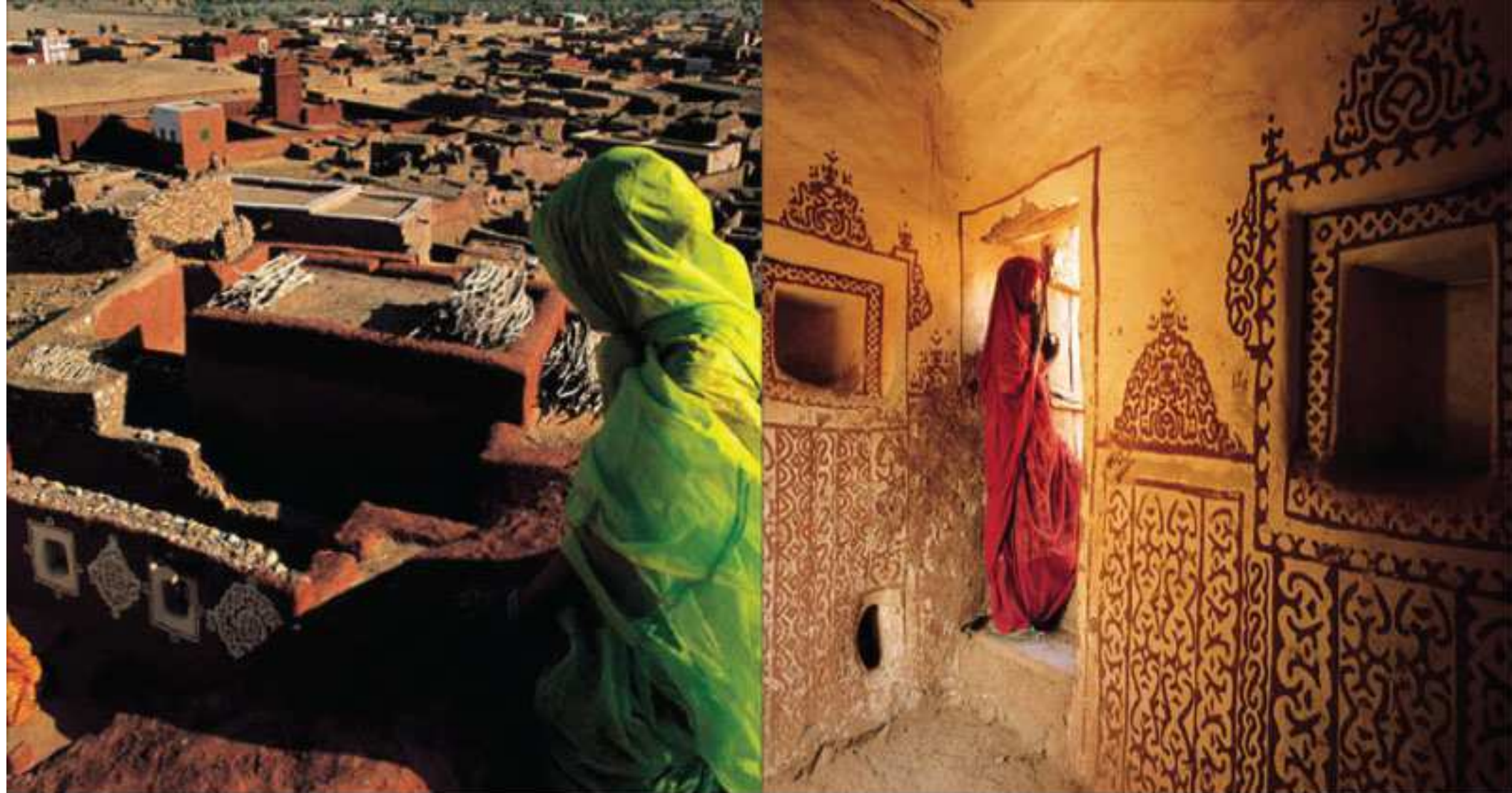
De cette manière, des agences commerciales et des institutions multi-spécialités s'y sont implantées très tôt, on constate donc que la

Compagnie Tlemcene des Fils de Al-Maqari était considérée comme un important centre d'échanges entre le nord et le sud, où le travail des frères Mohamed et Ali Al-Maqari était concentré. C'est à travers ses convois, que le fameux voyageur Ibn Battuta est arrivé dans Oualata en 730 AH.

Décrivant la ville, Ibn Battuta dit :

La ville d'Iolaten est très chaude, avec des palmiers, sous lesquels on cultive de la pastèque; l'eau est puisée à partir de certains puits s'y trouvant, la viande de mouton y est abondante; les vêtements de ses habitants sont beaux, de modèle égyptien, et la majorité de ses habitants sont de Masoufa.

Il y avait aussi Ibn Bada' al-Salawi. Ibn Battuta a indiqué qu'il lui avait loué une taverne / un hôtel pour qu'il y habite pendant son séjour dans la ville, qui a duré cinquante jours.



La ville a connu l'immigration des fils de l'ingénieur poète andalou Abou Ishag sahélien (mort en 742 H à Tombouctou), connu sous le nom de «Toueiijen», rendu célèbre par le dôme qu'il avait construit pour le sultan (roi) du Mali Mensa Moussa, connu aussi sous le nom de Kenka Moussa qui l'avait emmené avec lui lors de son retour de pèlerinage. Ainsi, l'arrivée de ses fils dans la ville de Oualata a marqué l'émergence d'un modèle de décoration architecturale moro-hispanique, ce qui a distingué l'architecture de Oualata de celle de

ses semblables/sœurs des cités et villes sahariennes.

Ibn Khaldoun dit dans la Mouqadima: Les successeurs du sultan du Mali versaient aux descendants de Saheli a Iwlatin une subvention de 1200 Mithqal d'or (en poussière) par an.

L'architecture de Oualata était caractérisée par le mélange de la culture Saharo andalouse, de sorte que la maison Oualati comprenait des composantes telles que l'entrée de la maison : Ketou Foun Dar, la cour: EL Hawch, la salle de réception ou Darb, et les pièces d'hiver telles que Ketou ou Segfa, ainsi que les coins

de stockage tels que Elghebniya ou le sous-sol, qui comprend le dépôt de conservation de grains.

La ville connut une prospérité unique au huitième siècle de l'hégire, lorsqu'elle attira l'attention du voyageur Ibn Battuta qui dit : Les caravanes du Soudan leur apportent des épices produites dans leur pays et les dattes de Draa et Sijilmassa. Le sel leur est apporté des salines du nord (comme Idjel, Aoleil, Taghazeh) et, dedans, le sel est vendu à huit mithqal, à Mali, pour vingt; ils échangent l'or et l'argent, et les découpent en morceaux; ils connaissaient les échanges silencieux (le troc) avant qu'une langue hybride de communication ne soit développée entre les Sanhajis et les Noirs. Cette langue était connue sous le nom de dialecte Azer.

Du fait de cette activité économique, la ville de Oualata a été qualifiée par un nombre de noms comme : la porte du Sahara/désert, le rivage de l'éternité et le port du désert.

Elle a produit un patrimoine de savoirs et de connaissances et une richesse cumulée, grâce à l'interdépendance et la diversité des produits et denrées et le métissage culturel qui ont établi une ville hybride au niveau de l'architecture et des multiples modèles de coutumes et de cultures, incarnés dans des plans résidentiels/architecturaux avec des composants de mosaïque ou d'arabesques. Au niveau de la gastronomie, les saveurs ont été mélangées avec des épices et condiments utilisés dans les aliments et des plats délicieux qui dérivent des racines de Touat et Tafilalet au nord, Tombouctou et Djenné au sud.

Cette cité millénaire et son patrimoine multiple appellent plus d'études, recherches, fouilles et interrogations.

Alla Marouani



Ville de Oualata



Prochain festival des cités du patrimoine à TICHITT :

Une édition de tous les espoirs

Tichitt est l'une des quatre villes historiques de la Mauritanie inscrites au patrimoine mondiale de l'UNESCO. Des villes millénaires, menacées de plusieurs périls. Pour endiguer ceux-ci, les pouvoirs publics avaient institué un programme Fondation des villes anciennes puis des festivals annuels, pour célébrer leur patrimoine. Une loi de protection a aussi été adoptée en 2005, ce qui visiblement n'a pas endigué leur dégradation à cause de la sécheresse, de la désertification, donc aux changements climatiques. Mais, cette année, le gouvernement a entrepris de tirer les enseignements des expériences précédentes. Certaines voix s'étaient déjà élevées pour dénoncer le peu d'impacts de nombreux investissements injectés dans ces villes à travers des festivals annuels qui y sont organisés. Désor-

mais, d'importants efforts seront entrepris en vue d'accroître les ressources et redynamiser le processus de réhabilitation, de conservation et de protection du patrimoine desdites villes et d'améliorer les conditions de leurs habitants. « Nous voulons que ce festival devienne une opportunité de développement ayant une incidence directe sur la vie des habitants, et valorise le statut de nos cités historiques » a déclaré le président de la République à son départ de Ouadane où il a présidé l'ouverture de la dernière édition du festival des cités du patrimoine. Pour matérialiser cette volonté du président, une annonce importante a été faite à l'occasion du festival de Ouadane dont l'édition vient de s'achever, avec un programme de 3 milliards d'Ouguiya qui seront consacrées aux infrastructures de base.



Une cité à sauver

Située au centre-sud de la Mauritanie, dans la Wilaya du Tagant, à quelques 200 km à l'est de Tidjikja, la ville de Tichit est l'une des quatre cités historiques du pays. Elle est fondée entre XI^e et XII^e siècles et devient vite un centre marchand et un foyer de la culture islamique dont les traces demeurent encore visibles (mosquée, maisons, manuscrits, architecture...). Située sur le carrefour des caravanes traversant le Sahara, cette cité ancienne a permis un important brassage culturel, social et économique. Elle demeure cependant une ville isolée du reste du pays. Son accès est particulièrement difficile, notamment à partir de Lekhcheb, environ 100 km vers la ville, en passant par le célèbre puits de Zig construit vers années...

Comme l'ensemble des cités du patrimoine, Tichit dispose d'un important potentiel.

A en croire certaines sources, Tichit disposerait

entre 8 et 10 mille manuscrits répartis entre 12 bibliothèques familiales dont les propriétaires sont réticents à l'idée de rassembler leurs patrimoines hérités de leurs ancêtres, dans une maison commune ou de les transférer à l'institut mauritanien de recherches scientifiques de Nouakchott.

Avec le temps et la vétusté des moyens de conservation, ce patrimoine restera fortement menacé de disparition. Quelques tentatives de conservations, voire de numérisation ont été essayées avec l'UNESCO, et de réhabilitation de la zone classée grâce au financement de la BID.

Ensuite, il y a le patrimoine architecturale de la ville que des bras ingénieux s'attellent à entretenir dans certaines maisons de ladite zone au centre duquel trône la mosquée et son minaret, sorte de phare pour des visiteurs qui s'approchent de la ville de Tichit. Pour préserver cette zone, il a été interdit l'usage de matériaux modernes, comme le ciment et le fer

; les maisons avec des matériaux traditionnels notamment l'argile, la pierre taillée, les branches et feuilles de palmiers, des bois d'acacia demeurent encore présentes. On trouve également des canaris traditionnels que les potières avaient confectionnés pour garder au frais, l'eau... Les traces de tous ce patrimoine restent encore visibles et émerveillent les touristes et autres visiteurs de la ville. Une loi de protection du patrimoine tangible (loi 46-2005) a été adoptée et constitue un cadre juridique pour la gestion et la mise en valeur des ksours anciens du pays. Son application devant contribuer à sauver celui de Tichit qui souffre aussi des changements climatiques et de dépeuplement. C'est dire que la prochaine édition du festival des villes du patrimoine à Tichit constitue un grand espoir avec surtout les investissements annoncés à Ouadane.

Paroles des acteurs de Tichitt

Hamahoullah Weddi Sidi M'Beye, maire de Tichitt :

« Les habitants de Tichit ont participé au festival de Ouadane, soutiennent le président de la République, son Excellence, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et fondent en lui un grand espoir pour désenclaver la ville et les villages avoisinants et les alimenter en eau potable. Ce sont là leurs préoccupations majeures et les engagements pris par le gouvernement, depuis quelque temps nous incitent à l'optimisme. Comme je l'ai dit tantôt, les habitants de la cité de Tichit souffrent d'un manque criant d'eau, de l'enclavement qui impacte leurs conditions de vie, le manque de personnel de santé et enseignant. De ce fait, ils souhaitent que les autorités accordent un intérêt particulier aux oasis et à la préservation des palmeraies, un des fondements économiques de la ville. La sécheresse est venue accentuer la crise. La prochaine édition du festival à Tichit est une bonne occasion pour s'atteler au développement de la cité et de son patrimoine.



Tichit pourrait bénéficier comme Ouadane d'un montant de près de 3 milliards pour ses infrastructures. C'est un montant important et qui pourrait servir la construction d'infrastructures de base comme un centre de santé de haut niveau, une maison des jeunes, un centre de promotion des femmes, des écoles, des collèges, des pistes de désenclavement, et d'autres projets structurants dont les populations de la commune ont amplement besoin...

Le patrimoine historique de Tichit est riche et divers mais connaît des problèmes de conservation, de préservation et d'exploitation. Mais nous sommes convaincus qu'avec les engagements pris par le président de la République dans le sens de la préservation du patrimoine des villes anciennes, mais également du développement d'infrastructures de base, Tichit et ses trois consœurs sortiront de leur situation difficile d'aujourd'hui. Nous remercions le président de la République pour l'intérêt qu'il accorde aux cités du patrimoine ».

Boy'Ahmed, député de Tichitt :

« La situation de Tichit est très difficile, elle l'était depuis longtemps et la dégradation s'accroît surtout cette année sans pluies. C'est la raison pour laquelle nous fondons un grand espoir sur la prochaine édition du Festival des villes du patrimoine qui doit se tenir à Tichit en 2022.

Nous souhaitons qu'elle soit axée principalement sur le développement de la cité qui connaît beaucoup de difficultés dont principalement l'enclavement. Comme vous le savez, la ville, également tout le département, n'est reliée à aucun axe bitumé. Le trajet qui la sépare de la ville la plus proche – Tidjikja – est de 250 km. C'est un véritable calvaire pour les populations et leurs approvisionnements en produits vitaux. Tenez, pour franchir les 250



km, il faut compter entre 8 et 10 heures de temps ; imaginez les risques que prennent les malades, en particulier, les femmes enceintes, dans une ambulance, évacuées sur Tidjikja. Imaginez également dans ces conditions, le niveau des prix des produits de première nécessité pour des personnes sans revenus. C'est vous dire combien le désenclavement nous tient à cœur ; et à défaut de la réaliser rapidement, nous souhaitons que les parties les plus difficiles soient traitées. Il s'agit notamment du tronçon Lekhcheb et Tichitt où des roches et des dunes de sables mouvants rendent particulièrement délicates les voyages. La piste est certes balisée, mais ça ne suffit pas, il faut aller au-delà. En plus de ce problème de désenclavement, il y a que la cité manque d'eau potable, d'infrastructures de base. Nous attendons l'appui aux populations essentiellement éleveurs et agriculteurs qui peinent, il faut le reconnaître, à mener leurs activités. Certes, des efforts ont été faits par les pouvoirs publics, comme l'acheminement des vivres, afin de maintenir les citoyens dans leur cité et préserver leur patrimoine, inscrit à l'UNESCO. Nous saluons ces efforts et reconnaissons que les besoins sont immenses. D'ici le prochain festival, nous espérons que les choses iront s'améliorant. »

Cheikh Sid'Ahmed Babamine, notable de Tichitt :

« L'annonce de la tenue à Tichit de la prochaine édition de ce qui s'intitule désormais le « Festival des cités du patrimoine » s'inscrit dans l'ordre chronologique convenu depuis 2011, pour l'organisation de cet événement culturel. Elle était donc attendue plus naturellement du monde, par tous.

Ce sont surtout les infrastructures inaugurées cette année à Ouadane conformément aux engagements pris par le Président Ghazouani à Chinguetti en 2019, de rompre avec le caractère exclusivement



festif de l'événement, qui sont de nature à me réconcilier avec l'esprit de ce rendez-vous annuel dont je m'étais délibérément abstenu de participer à la deuxième et dernière édition dans ma vieille ville, en 2017.

Par cette attitude, je tenais surtout à protester contre le dévoiement de ce festival des objectifs qui lui étaient initialement assignés, pour le réduire à une simple kermesse budgétivore dédiée à amuser la galerie et autres invités de marque dans une ambiance surréaliste dont les spectacles "sons et lumières", violaient l'agonie de nos cités. Pour ce que nous attendons de ce festival pour Tichitt, c'est bien évidemment, la concrétisation des engagements de l'Etat à savoir, au-delà de la sauvegarde de son patrimoine culturel, architectural et archéologique, la valorisation de tous les autres atouts économiques et touristiques qu'elle recèle au profit des populations qui s'accrochent désespérément à leur terroir d'une part, et pourquoi pas, d'en favoriser le retour d'autres, déjà chassés par la précarité de leurs conditions de vie locale mais qui ne cherchent pas mieux que de pouvoir y revenir. Il est évident qu'une telle œuvre de résurrection ne saurait être réalisée ou tout simplement envisagée sans le désenclavement préalable de notre vieille ville, la seule Moughataa du pays qui ne soit encore, à ce jour, reliée à la capitale de sa wilaya par une route, sinon bitumée du moins aisément carrossable.

En dépit du fait que c'est la 3e fois que Tichit va abriter ce festival, la cité n'a rien tiré de ce dernier après dix ans d'existence de cet événement et des moyens financiers assez considérables qui y ont été engloutis.

En effet, depuis 2011, date de la création de ce festival, aucune ouguiya n'a été investie dans ce cadre, ni pour désenclaver cette ville, ni pour la restauration de son patrimoine culturel ni pour la recherche archéologique ni pour le tourisme ni pour la mise en valeur de ses autres ressources économiques locales. Juste un petit pécule attribué à des familles en contrepartie de l'accueil et de l'hébergement d'une partie des participants et invités de la fondation des villes anciennes.



Je passerai sous silence le coût inutilement exorbitant de cette manifestation, pour nombres de familles originaires de ces villes, qu'elles soient résidentes ou simplement venues "aider" à l'occasion.

La priorité des priorités de Tichitt est sans conteste, et comme je l'ai déjà anticipé, la route qui devrait la relier à Tidjikja. Les 235 km qu'il faut parcourir pour la rallier, nous prennent en moyenne plus de temps que les 615 kms qui séparent notre capitale régionale de Nouakchott.

Quant aux autres problèmes de tous ordres, auxquels les populations sont confrontées, ils sont, dans la plupart des cas, induits ou tout au moins aggravés par le phénomène d'enclavement qui impacte considérablement les tarifs du transport des personnes et des marchandises, qui pénalise le tourisme dans toutes ses formes et qui met en danger la vie des malades évacués vers Tidjikja ou Nouakchott, etc.

Une autre grande difficulté quotidiennement rencontrée par ces populations réside dans le degré de salinité de l'eau prétendument potable qu'elles sont obligées de consommer à défaut de mieux et qui engendre de nombreuses pathologies, parfois très graves.

Par ailleurs et suite aux fréquentes années de sécheresses, l'apport de lapalmeraie vieillie de Tichit est de moins en moins significatif.

Quant à la Sekha, sa saline qui continue bon an mal an à rapporter des petits subsides distribués aux habitants du village, ses conditions d'exploitations peuvent et doivent être améliorées. Il s'agit en particulier d'en revaloriser les prix de cession du produit dont la tarification est gelée depuis belle lurette au profit de commerçants propriétaires de camions de transport auxquels il est cédé à 250 ouguiyas le sac qu'ils revendent en moyenne 15 fois plus cher dans les deux Hodhs.

Cette indispensable revalorisation permettra non seulement d'améliorer l'assiette des petits subsides distribués à ces populations déshéritées mais aussi et surtout de rehausser la rémunération des pauvres employés de cette saline qui travaillent dans des conditions difficiles.

Par ailleurs, les critères d'affectation des allocations budgétaires destinées à sauvegarder le patrimoine national et à redonner vie à nos anciennes villes, devrait prendre en considération l'état des lieux dans chacune d'elles : leur situation géographique, leur accessibilité, le volume du patrimoine historique culturel et archéologique qu'elles renferment ainsi que leur potentiel économique et touristique susceptible d'être valorisé au bénéfice de leurs populations.

Pour Tichit, je n'ai pas besoin de vous dire qu'aussi longtemps que la question du désenclavement, à nulle autre comparable, n'aura pas été résolue, toutes les actions à mener seront pénalisées, obli-térées par les difficultés liées à l'accès à notre Moughataa.

Cela dit, s'il est bien géré, un tel montant de trois milliards, dont j'espère l'octroi, devrait permettre d'engager des actions significatives dans les différents domaines d'intervention ciblés par le programme de sauvegarde de notre vieille cité.

Le succès d'un tel programme dépendra évidemment de la pertinence des critères objectifs qui pré-sideront à l'identification des actions à mener dans les différents secteurs : culturel, économique et social, archéologique, touristique ... ainsi que de la qualité du suivi et du contrôle de l'exécution des différents cahiers de charge.

La présence de représentants crédibles des populations, au sein de cet éventuel organe de suivi et de contrôle serait indispensable.

Comme vous le savez et contrairement aux raccourcis qui tendent à limiter ce patrimoine à sa dimension post islamique, Tichitt a été le berceau de cultures et de civilisations bien plus anciennes, dont, entre autres vestiges, sa dorsale Nord - Nord - Est (le Dhar de Tichitt) continue de témoigner, par la présence de nombreux villages néolithiques. On peut en citer, pour l'exemple, le site d'Akreijit, à 5 km à l'est du village qui en porte le nom, lui-même créé en 1851, à 35 km à l'est de notre cité médiévale. Il s'agit en fait d'une grande ville néolithique où des fouilles archéologiques hélas arrêtées depuis longtemps comme sur d'autres sites similaires auraient pu nous fournir d'innombrables secrets qu'ils renferment.

Plus près de nous, c'est-à-dire depuis la fondation de la ville actuelle de Tichit au milieu du 12e siècle, ce patrimoine bientôt millénaire, est riche de ses célèbres mahadras qui méritent d'être réactivées et du plus grand nombre de manuscrits recensés dans nos cités anciennes par les institutions spécialisées dans ce domaine.

Par la qualité et l'abondance de ses matériaux locaux de construction, notamment ses pierres de grès durs et compacts ou de schistes verts et noirs, Tichit a été, en son temps, le plus bel exemple d'architecture du Sahara maure, selon Odette de Puigaudeau. Sa mosquée et son minaret sont à mon avis (très intéressé) autant d'exemples encore vivants de cette splendeur architecturale.

Toujours sur ce registre du patrimoine on peut également citer sa Sebkhah et son immense oasis qui ont, des siècles durant, joué un rôle essentiel dans la vie et pour le commerce caravanier que notre vieille cité entretenait avec l'ancien Soudan. D'ailleurs ces deux vieilles mamelles continuent de nos jours et en dépit de toutes les vicissitudes, à aider à la survie de nos populations, gardiennes du temple. On peut aussi citer un artisanat et un folklore riche, un grand répertoire d'anciens sports traditionnels et de jeux de société... ».

Mohamed Teyah, ex maire de Tichitt:

« Les populations de Tichit ne cessent de se plaindre de leurs conditions de vie particulièrement difficiles. Non seulement la ville est enclavée, mais elle manque cruellement d'infrastructures de développement à la base. Avec l'absence criante de pluie, cette année, la situation risque d'être particulièrement critique. La maigre population d'éleveurs et de cultivateurs va en souffrir. L'eau manque et celle disponible est salée et occasionne des maladies. Les

nantis amènent de l'eau des villes comme Tidjikja ou Aioun.

Autre problème de Tichit, l'approvisionnement en produits vitaux. Avec la flambée actuelle des prix, les populations souffrent ».

Limam Ahmed Mohamedou, président de la RABITA Tichitt :

« Le choix de Tichit pour abriter le prochain Festival des villes du patrimoine nous réconforte car nous espérons que cette édition puisse contribuer à sortir cette ville de l'ornière. Comme vous le savez, ce berceau de la culture est aussi un carrefour de civilisations. Il faut faire de



sorte qu'on puisse capitaliser ce potentiel. Outre les milliers de manuscrits et son architecture, la ville dispose d'un atout économique ayant permis aux populations de rester et de le préserver. Mais leur situation devient de plus en plus intenable. Et pour cause, le potentiel touristique ne rapporte plus rien, les passages du Rallye Paris Dakar qui permettaient à la ville d'être un point de mire et des populations de tirer profit de leurs produits artisanaux se sont estompés. Il ne leur reste alors que de maigres revenus tirés de l'osais et de la Sebkhah (saline). L'eau est presque saumâtre et les caravanes venant du sud et de l'est du pays pour s'approvisionner en sel se raréfient de plus en plus ; les producteurs usent toujours de moyens artisanaux.

Mais le principal problème de la ville de Tichit demeure son enclavement, son accès est particulièrement difficile ; il faut des heures pour rallier la capitale du Tagant (Tidjikja) et Tichitt. Conséquence, les produits de première nécessité sont inaccessibles pour les citoyens dont l'écrasante majorité est démunie, ceux qui ont moyens de se sauver ont abandonné la ville qui pour survivre, qui pour enseigner ses enfants, qui pour se raccorder au monde. A Tichit, il y a toujours des problèmes de téléphonie, de santé, d'école, de nourriture... Pour toutes ces raisons, nous espérons que la prochaine édition soit placée sous sceau du développement ; et pour y arriver, il faut s'atteler à construire la route Tidjikja Tichit ou rendre praticable la partie la plus difficile, Lekhcheb -Tichit. D'ailleurs, on observe depuis quelque temps que les populations de Tichit réactivent le tronçon, Tichit-Aioun. Un axe qui, même s'il est plus praticable n'en demeure pas moins plus court, mais particulièrement exténuant si on doit partir de Nouakchott à Aioun puis remonter vers Tichit. Un véritable parcours du combattant.

Nous, acteurs de Tichit devons mettre à profit le prochain festival pour mener un véritable plaidoyer conséquent pour obtenir auprès du gouvernement un engagement ferme en direction pour construction de la Route Tidjikja Tichit dont l'avantage est non seulement de sauver cette cité du patrimoine mais également améliorer la mobilité et les conditions de vie des populations locales. »

Athié Alassane



Villes anciennes, des témoins de l'histoire de l'humanité

Sneiba Mohamed

Parler de l'histoire de la Mauritanie et de son patrimoine, se ramène, sans volonté réductrice aucune, à la genèse et à l'évolution des quatre villes établies sur la route des caravanes qui reliaient les cités et royaumes d'Afrique subsaharienne à celles de l'Afrique du nord et de la façade méditerranéenne de l'Europe. Un échange dans les deux sens, non seulement entre l'or et le sel des uns contre les produits agricoles et semi-industriels des autres, mais aussi une riche circulation des idées et de savoirs qui, pendant des siècles, ont établi la renommée et assuré le rayonnement culturel de Chinguitti, Oudane, Tichit et Oualata.

Ces villes qui étaient la Mecque des « chercheurs du savoir » avaient le statut non usurpé d'universités du désert desquels beaucoup de savants dont la renommée a atteint le Maghreb et le Mechrek, de sorte que l'une de ces quatre cités a fini par donner ainsi son nom (« Bilad Chinguitt ») à tout le pays. Défiant l'usure du temps et l'action d'un climat des plus rudes, ces villes antiques ont pu traverser les siècles en préservant leur riche patrimoine culturel et architectural qui conserve à leurs habitants ce statut si singulier d'être les gardiens de l'authenticité arabo-islamique mauritanienne telle qu'appréciée par les populations des contrées où des Chenaguita ont voyagé ou se sont établies par le commerce et la transmission d'un savoir dont ils étaient les uniques dépositaires. Les vestiges de ces villes qui attirent aujourd'hui un tourisme tant de l'intérieur - à l'image des milliers de Mauritanien(ne)s qui font le déplacement à l'occasion des festivals que ces cités du patrimoine accueillent à tour de rôle depuis dix ans - que de l'extérieur défient le temps et montrent la voie, toujours renouvelée, à ceux qui veulent bâtir, sans raccourcis, le présent et l'avenir en préservant une part de ce que fut le passé patrimonial et humain de cette Terre des hommes.

Un patrimoine humain que reflètent la mosquée de Chinguitti témoin d'un rayonnement culturel qui a éclairé l'histoire de ce pays, la rue des quarante savants et le mur « protecteur » de Oudane desquels le visiteur perçoit la grandeur d'une cité qui a résisté aux aléas du temps, Oualata avec son architecture singulière portée avec fierté par les murs et les portes de ses maisons, et Tichit, dont les sebkhas renfermaient le précieux sel, matière la plus convoitée à l'époque, que ceux qui venaient à sa recherche savaient également qu'ils allaient à la rencontre d'un savoir dont l'éclat débordait sur tout le Bilad al-Sudan.



Chinguitti, l'Université du désert

La cité de Chinguitti a été attachée, depuis la création de la ville en l'an 160 de l'Hégire (776 ap. JC), selon les historiens, au savoir islamique et aux sciences humaines dans tous leurs aspects.

L'on raconte que la première ville qui se nommait Aber possédait à l'époque 12 mosquées. Elle serait, envahie sous le sable et a totalement disparu.

La seconde ville date de 660 de l'Hégire (1261 de l'ère chrétienne). C'est ce que l'on appelle de nos jours « la vieille ville » avec la vieille mosquée de Chinguitti ainsi que toutes les bibliothèques et leurs manuscrits qui constituent un trésor inestimable tant pour le patrimoine culturel de la Mauritanie que pour les chercheurs. Les fondateurs souvent cités sont : l'érudit et saint homme Mohamed Ghilli, Yahya El Alaoui El Kébir, Amar Yebenna et Ideyjer qui se sont partagé les tâches nécessaires à la gestion de la cité s'occupant chacun du domaine relevant de ses compétences : les affaires islamiques, pour le premier, les choses de la politique, pour le second, entre autres domaines dévolus à leurs deux compagnons.

La 3ème ville fut créée en 1917. Appelée « nouvelle ville », par opposition aux vestiges de la cité historique, elle se situe de l'autre côté de l'oued Chinguitti censé la protéger de l'ensablement.

La vieille ville fut un important centre de commerce entre l'Afrique du nord et l'Afrique noire et, surtout, une grande métropole culturelle régionale depuis le XVIIème siècle de notre ère. Au fil du temps, elle est devenue la 7ème ville sainte de l'Islam sous le nom de « ville des bibliothèques ». Les maisons anciennes à patio se serrent dans d'étroites ruelles autour de l'ancienne mosquée. Elles sont essentiellement construites de pierre et de banco de

couleur ocre. Les toitures, elles, sont faites à partir de troncs de palmiers dattiers. On y trouve encore quelques grosses portes en acacia.

La particularité de cette ville perdue au milieu du désert est d'abriter un nombre important de bibliothèques dans lesquelles se trouvent des manuscrits parfois très anciens dont certains datent du IXème siècle et traitent de tous les savoirs, avec une prédilection accordée au Coran et aux sciences qui en rapprochent la compréhension des croyants, de nombreux ouvrages concernant le domaine juridique, le droit musulman et le code pénal, les livres de science et de littérature arabe racontant parfois l'incroyable périple du pèlerinage jusqu'à la Mecque qui pouvait prendre des mois et des mois. Classée au patrimoine culturel mondial de l'Unesco depuis 1996, Chinguitti affiche sa fierté des temps anciens, tel un défi à la modernité, avec ses constructions austères mais parfois parées de niches murales décoratives, en grès, les linteaux en troncs de palmiers et les portes en acacia.

Cité de la culture dont le rayonnement est parvenu à toutes les villes du pays, et devenue pour cela la destination prisée des ulémas et de tous ceux qui entreprenaient le pèlerinage à la Mecque, elle enregistre certains de ces voyages devenus célèbres comme celui de Mohamdi Ould Sidi Ethman El Walati, de Mohamed Yahya Ould Mohamed Lemine Ould Bouh El Yacoubi El Moussiti, décédé en 1349 de l'Hégire. Tout comme elle a accueilli des savants de la réputation de Ahmed Ould El Aghil Edeymani, mort en 1244 de l'Hégire, le cadî Mohamed Ould Mohamed Essakir Ould Nbouja, mort en 1275 de l'Hégire, Tijani Ould Baba Ould Ahmed Beiba El Alaoui, décédé en 1260 de l'Hégire ou encore Mohamed El Moktar Ould Mohamed Yahya El Walati et tant d'autres.



Parmi ses savants les plus connus, on peut citer : le saint homme Mohamed Ghalla, le cadi Taleb El Moktar Ben Lamech, décédé en 1107, l'érudit Sidi Abdoullah Ben Mohamed Ben El Ghadi El Alewi plus connu sous le nom de Ould Razga, décédé en 1143 de l'Hégire, Ahmed Ould Elhaj Ehmellah, décédé en 1193 et son fils Abdoullah décédé en 1209 de l'Hégire, le savant Ahmed Ben El Béchir, décédé en 1270 de l'Hégire, et Sidi Mohamed Ould Habott décédé en 1313 de l'Hégire. Tous ont laissé un riche patrimoine et une foisonnante production qui touche à tous les domaines de la connaissance tels le fiqh, les hadiths, les sciences du Coran, la poésie, etc.

La ville de Chinguitti conserve encore les vestiges de ce patrimoine humain hors du commun telle la vieille mosquée qui serait construite, selon Sidi Abdoullah Ould Nbouja, sur les ruines de onze autres qui l'ont précédée ! Elle aurait été reconstruite en 1378 de l'Hégire et réhabilitée plus tard en 1429. Son architecture, notamment son minaret qui tire sa valeur de patrimoine de sa forme si particulière, témoigne d'un savoir-faire sans pareil dans les constructions en pierres.

La montre antique de la Mosquée, la « pierre » ainsi nommée, sur laquelle l'on s'appuyait pour déterminer l'heure de la prière, constitue également l'une des attractions de la cité. Ainsi, quand l'ombre du mur se trouvant au côté est atteint cette pierre, cela annonce alors la prière du asr. Et il en est ainsi depuis longtemps malgré les tentatives répétées de certains pour l'enlever.

De ces trésors du patrimoine qui suscitent aussi l'admiration, le fait que la vieille mosquée conserve encore un système d'assainissement d'une rare ingéniosité, les constructeurs ayant creusé, près du minaret, une gigantesque alvéole qui engloutit toutes les eaux de ruissellement aussitôt la pluie terminée !

Il y a aussi, pour être complet avec ces vestiges du patrimoine humain de Chinguitti, ces peintures historiques (Akrou) qui témoignent du passage de tous visiteurs de la zone et de ceux qui l'ont habité dans le passé. Qui arrive à Chinguitti par la passe d'Amakjar ne peut rater de voir ces peintures d'hommes et d'animaux aujourd'hui protégées contre ceux qui attentent au patrimoine sans en connaître la valeur.

Quant aux bibliothèques de la ville, elles sont la

source à laquelle s'abreuvent les gens de Chinguitti depuis l'édification de la cité, au XII^{ème} siècle au temps du cadi Mohamed Ibn Al-Mokhtar Ould Al-Amech et qu'elle s'est développée, à la fin du douzième siècle du temps du Savant Sidi Mohamed Ould Habott, décédé en 1288 de l'Hégire, qui a fondé une bibliothèque qui renfermait des centaines de livres d'utilité, qu'il avait acheminés des villes du Maghreb et du Machrek arabes. Cette bibliothèque conserve aujourd'hui le plus ancien manuscrit connu dans le pays à savoir « Tas'hih al woujoud w nawa'ir min kitab Allah El aziz » de Abu Hilal el Askeri mort en 382 de l'Hégire reproduit en 480 de l'Hégire dans la ville de Grenade, en Andalousie.

Oualata, Cité de l'art et de l'architecture

La cité historique de Oualata se trouve dans l'est mauritanien, à plus de 1 200 kilomètres de Nouakchott, la capitale. Fondée au VII^{ème} siècle (au Ve siècle selon d'autres sources), Oualata fut longtemps une importante étape sur les routes caravannières transsahariennes. Célèbre pour son intense activité culturelle, la cité, alors surnommée « rivage de l'éternité », a connu son apogée au XV^{ème} siècle. La ville de Oualata ne laisse pas indifférent le visiteur qui la découvre pour la première fois admirant

les murs et les portes de ses anciennes demeures peints d'arabesques et de décorations qui sont devenues la marque déposée de cette cité de l'est de la Mauritanie. Sur l'histoire de cette ville et les rôles qu'elle a joués depuis son édification, comme les autres cités sahariennes de Chinguitti, Oualata et Tichit, le chercheur dans le domaine du patrimoine, M. Alla Ould Marouani déclare que Oualata est l'une des plus anciennes cités de la route des caravanes.

Oualata est l'une des plus anciennes villes caravannières apparues au sud du Sahara comme c'est également le cas de Chinguitti, Oualata et Tichit. La ville actuelle a été fondée au VII^{ème} siècle et intégrée à l'empire du Ghana. Elle fut détruite par un empereur du nom de Yunus Ould Aroug en 1076 et restaurée en 1224, redevenant un poste commercial sur les routes du Sahara.

Oualata connut son apogée au XV^{ème} siècle, lorsque caravaniers et lettrés y faisaient étape et surnommaient « rivage de l'éternité » cette rivale de Tombouctou.

Elle a été édifée sur la base d'une culture arabe messouite noire de laquelle elle a tiré trois noms : Birou, Ayoulaten et Tazekht. Des cités qui ont eu un rôle déterminant dans la propagation de l'Islam et de son style architectural ainsi que l'apparition d'un nombre incalculable de manuscrits, résultats du legs qui nous a été laissé par les ulémas, messouites, arabes et Africains.

On ne peut s'empêcher de citer à ce sujet les savants messouva des Al « Ndagh Mohamed », Al Awghoutiyin, Al Elhaj, tout comme on ne peut passer sous silence les ulémas noirs comme Ahmed Baghayoko et ses fils qui ont produit des livres traitant de la charia et ont laissé un héritage scientifique qu'on retrouve encore aujourd'hui à Oualata, et aussi, les savants arabes qui ont écrits avant de partir laissant derrière eux un trésor inestimable de manuscrits traitant de tous les domaines des sciences islamiques et arabes.





Et Alla Ould Maraouani d'ajouter que parmi ce qui distingue Oualata des autres cités caravanières est cet art architectural hérité des descendants d'Abu Ishagh Al Andaloussi Essahili dont les fils et petite fille ont quitté Tombouctou pour Oualata après son décès en 742 de l'hégire. Ils nous ont légué un patrimoine connu sous le nom de « civilisation mauro-andaloue » que reflètent diverses formes architecturales et arabesques qui nous sont restées comme éléments distinctifs.

Avec l'entrée de l'Islam au Sahara, la ville a connu une grande prospérité. En effet, elle était une station pour les commerçants et les caravanes venues de l'Afrique, au sud, et se dirigeant vers le nord.

Au début du 14^{ème} siècle de l'ère chrétienne, la ville a été visitée par le voyageur marocain Ibn Batouta qui a parlé de la grande prospérité qu'elle connaissait à l'époque, du fait de sa position stratégique en tant que trait d'union entre les territoires africains, au sud, et les pays musulmans, au nord : Il a ainsi décrit la vie aisée des habitants de cette cité : « Il leur sont apportées les dattes de Daraa et de Sijilmassa. Les caravanes y viennent également du Soudan apportant avec elles du sel qui se vendait à Walata entre huit et 10 onces d'or la charge du chameau et au Mali entre 20 et 40 onces. Le sel servait d'ailleurs de monnaie, au même titre que l'or et l'argent. Ils le découpaient en morceaux avec lesquels ils font leurs échanges ».

Au 16^{ème} siècle de l'ère chrétienne, la ville de Oualata a connu le début d'une grande renaissance culturelle devenant ainsi un centre de rayonnement culturel arabo-islamique. Un grand nombre d'oulémas ont migré de la ville de Tombouctou pour s'installer à Oualata. Des Oulémas sont aussi venus dans la ville en provenance de Fez, de Marrakech et de Tlemsane. Des habitants de la localité de Tawat, au sud de l'Algérie, se sont en outre installés à Oualata ainsi que certains revenants de l'Andalousie, tombée définitivement entre les mains des Espagnols en 1492.

Ce nombre diversifié de migrants a contribué à enrichir la culture au sein de la ville qui s'est transformée durant les 5 derniers siècles en minaret culturel important devenant ainsi l'une des capitales du fikh malékite. Cette diversité s'est aussi reflétée à travers l'urbanisme oualaten et dans les traditions des populations de la ville contemporaine. D'ailleurs, les décorations actuelles dans les maisons de la ville sont inspirées de l'urbanisme arabo-islamique, notamment celui du Maroc et de l'Andalousie.

La ville historique de Oualata (ou Walaten) a été déclarée par l'Organisation des Nations Unies pour la Culture, l'Education et les Sciences (UNESCO) comme site de patrimoine mondiale.

Ouadane, un bijou historique à préserver

Ouadane reste une formidable ancienne ville de la Mauritanie inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle demeure une cité chargée d'histoire et impressionne tous les voyageurs qui foulent



le sol de cette cité de la région de l'Adrar. La vieille partie de la zone surplombe une colline et attire les regards par ses magnifiques ruines. Le site offre un spectacle somptueux et représente la porte d'entrée vers la structure de Richat, un site géologique exceptionnel.

Fondée en 1329, Ouadane était une importante étape du commerce caravanier transsaharien. Les produits de l'Afrique saharienne y étaient échangés contre ceux du Maghreb. Au XVI^{ème} siècle, la cité était le premier centre commercial de la région. La prospérité de la cité longtemps maintenue par ses habitants et par son importance stratégique dans les échanges commerciaux dans toute la zone ne s'effondra qu'au XVIII^{ème} siècle.

Ouadane est certainement la plus impressionnante des cités historiques de Mauritanie. Les maisons de sa vieille ville s'accrochent désespérément au flanc de la falaise. Vers le haut, les constructions de la nouvelle ville se mélangent harmonieusement avec les anciens bâtiments sans que l'on puisse vraiment définir la frontière entre les deux.

Beaucoup d'érudits des cités anciennes avaient acquis leur savoir en étudiant à Ouadane. Taleb Ahmed Ould Twer Djenna, l'un des derniers savants de Ouadane, narre son pèlerinage à La Mecque dans un livre publié au XIX^{ème} siècle. Un autre de ses ouvrages fut agrégé pour étudier le Coran à Fès, au Maroc. Malheureusement, les conditions de vie extrêmement difficiles, principalement causées par l'aridité croissante du climat, entraînèrent l'exil d'une partie de la population de Ouadane, essentiellement vers Chinguetti.

Ouadane fut fondé en 1141 sur les ruines de quatre villes, elles-mêmes créées en 742. La ville connut un rayonnement spirituel intense pendant sa période de prospérité, elle était en plus idéalement située sur la route des caravanes qui assuraient le commerce transsaharien. C'est à Ouadane que la première université du désert vit le jour, on y publia l'Abrégé du droit islamique qui fut expliqué et diffusé dans la région par un habitant de Ouadane. Le plus vieux manuscrit retrouvé en Mauritanie l'a été à Ouadane, il est aujourd'hui à la bibliothèque nationale de Mauritanie.

La conservation des manuscrits se heurte à de nombreux obstacles : la chaleur, la poussière, le sable, la lumière et la condensation sont de redoutables ennemis. Récemment, des moyens modernes ont été employés pour tenter de préserver ce patrimoine sur site. Les manuscrits les plus remarquables, qui sont aussi quelquefois les plus détériorés, ont été scannés pour que les chercheurs puissent les étudier

sans les manipuler.

Comme toutes les autres villes historiques de Mauritanie, Ouadane a connu un déclin à son entrée dans le XX^{ème} siècle, avec la raréfaction des caravanes commerciales, mais aussi la dilution du banco (ciment), la présence de termites, le vent... L'exode de la population a continué jusque dans les années 1960, et ce n'est que depuis une dizaine d'années qu'une prise de conscience collective a entraîné un retour des natifs de Ouadane. Cette démarche est motivée par une volonté de retrouver leurs racines et un refus de voir mourir la vieille cité.

Aujourd'hui, Ouadane, dont le nom signifie « la cité des deux oueds » (l'oued du savoir et l'oued des dattes), revendique haut et fort son patrimoine. Le développement de la ville passe par un intérêt touristique croissant qui doit lui permettre de retrouver une partie de son aura, tout en préservant et en restaurant son riche passé culturel et spirituel.

Tichitt, un phare du savoir

La ville de Tichitt, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, depuis 1996, comme Chinguetti, Ouadane et Oualata, a été un foyer de culture islamique pendant des siècles. Plantée en haut d'une petite colline au milieu d'un désert de roches noires, Tichitt la vieille est faite de maisons de pierre grise à l'architecture unique en son genre et de rues de sable.

Durant huit siècles, entre le XI^{ème} et le XIX^{ème}, la ville a été l'un des principaux carrefours du Sahara. Les caravanes de chameaux venues du Maroc s'y arrêtaient quelques jours avant de continuer leur route vers Tombouctou et la boucle du fleuve Niger.

«Le déclin a commencé quand le commerce s'est mis à préférer les routes maritimes plutôt que terrestres», au XVII^{ème} siècle, explique Chérif Mokhtar Mbaka à Le Figaro, en juin 2020. La sebkha, le bassin salant qui était naguère l'une des « attractions » économiques de la ville, est toujours exploité. Le camion qui ravitaille la cité en produits de première nécessité repart, chargé de son sel. A la Sebkha, des hommes s'activent à la découpe du sel, avant d'en charger des centaines de kilos sur des dromadaires qui rappellent la belle époque des caravanes.

Tichitt fut pendant des siècles un foyer de culture islamique. De cette époque subsistent les bâtiments classés entretenus avec attention par l'Unesco et le gouvernement - qui imposent que les nouvelles constructions en gardent le style - ainsi que de vieux manuscrits qui rappellent les meilleurs moments du temps de la pensée dans cette ville phare.



Les caravanes transsahariennes, facteurs d'échange culturel et commercial

Le commerce transsaharien désigne le commerce entre les pays méditerranéens et l'Afrique subsaharienne, tout particulièrement l'Afrique de l'Ouest, à travers le Sahara. Ce commerce fondé sur les caravanes n'a pris son essor qu'à partir du VII^e siècle et a connu son apogée du XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVI^e siècle, date après laquelle l'essor du commerce maritime le long

des côtes ouest-africaines a mis un terme à la nécessité pour l'Europe et l'Afrique du Nord de traverser le désert afin d'entrer en contact avec toute une partie de l'Afrique subsaharienne. Cette dernière faisait le commerce de l'or et de l'ivoire, entre autres. Ce commerce a joué un rôle de premier plan dans la diffusion de l'Islam en Afrique subsaharienne.



Dans ce commerce transsaharien, la Mauritanie est souvent décrite comme le « royaume absolu » des grands nomades, le Sahara dans son immensité. Aux dunes succèdent, vers le nord-est, les contreforts du plateau montagneux de l'Adrar, aux falaises abruptes et d'accès difficiles. D'autres reliefs désertiques creusent les sables et les pitons du Tagant, de l'Assaba et de l'Affolé, égrenées d'oasis et de vastes palmeraies à l'ombre desquelles se sont établies des agglomérations très pittoresques telles Chinguitti, Ouadane, Oualata, Tichit, Atar, Tidjikja.

Ainsi, le Bilad Chinguitt de l'époque était au centre de ce commerce qui décrit les routes des caravanes transsahariennes.

Selon de multiples sources historiques, les caravanes du désert avaient plusieurs itinéraires qui déterminaient dans leur intégralité la configuration de la carte de l'espace scientifique et économique de ces parcours contribuant, dans le passé, à la prospérité des villes et localités historiques que les caravanes traversaient, et dont l'apogée culturelle et économique remonte au début du 2^e siècle de l'hégire.

Ainsi, les routes commerciales de l'époque connues sous le nom de routes des caravanes ou « transsahariennes » les plus connues sont l'ancienne route reliant le Ghana à l'Égypte, négligée au IX^e siècle après JC en raison de la grande prolifération

des voleurs en plus de sa difficulté, la route de Qalam - Oualata - Sousse - Marrakech, la route de Tamdout - Aoudaghost (au temps des Idrissides du Maroc), la route Qalam-Tichit-Oualata-Tombouctou-Twat Fezzan-Alexandrie et le parcours de Sijilmasa - Djenné - Gao, très prospère au 15^e siècle après JC.

Il y avait également la route Sijilmasa-Aoudaghost dont El Bekri disait, dans son évocation des pays d'Afrique et du Maghreb, qu'elle prenait aux voyageurs plus de trois mois, la route Oued Dra-Azougui-fleuve Sénégal, très fréquentée au 11^e siècle de notre ère, empruntée par les Mourabitounes dans leur progression vers le Maroc et une route sahélienne qui part de Oued Dra au Maroc, longe les rives de l'océan Atlantique vers la sebkha d'Awlil, au nord du nouveau Tiguid, à quelque 100 km de Nouakchott.

Le négoce transsaharien n'a connu un véritable essor qu'au VII^e siècle pour se transformer en un système commercial florissant, et ce jusqu'en 1500, permettant des échanges intenses avec le monde musulman d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, entre le « pays des noirs » (Bilad-al-Soudan en arabe) au Maghreb et de là à la Méditerranée et à la mer Rouge.

L'islamisation de l'Afrique subsaharienne accompagne progressivement le commerce. Elle s'est donc faite dans cette zone essentiellement de façon

pacifique.

Le commerce entraîne la prospérité des commerçants et des transporteurs nomades mais aussi l'émergence de plusieurs États au Sud du Sahara, ce que l'historien Bernard Lugan appelle « l'âge d'or du Sahel ». Le premier à émerger est l'empire du Ghana à l'extrémité de la route transsaharienne la plus occidentale. Dès le VIII^e siècle, les Arabes échangent l'or du Ghana contre du sel produit dans le Sahara central. Ce flux commercial est repris au siècle suivant par les Berbères Zénètes et Sanhadja. Des puits sont creusés le long des pistes. L'empire du Mali au XIII^e siècle et l'empire songhaï au XV^e siècle lui succèdent. La priorité de ces États est naturellement la « défense des carrefours sahariens et le maintien du monopole des transactions entre l'Afrique du Nord et le Sahel », estime Lugan.

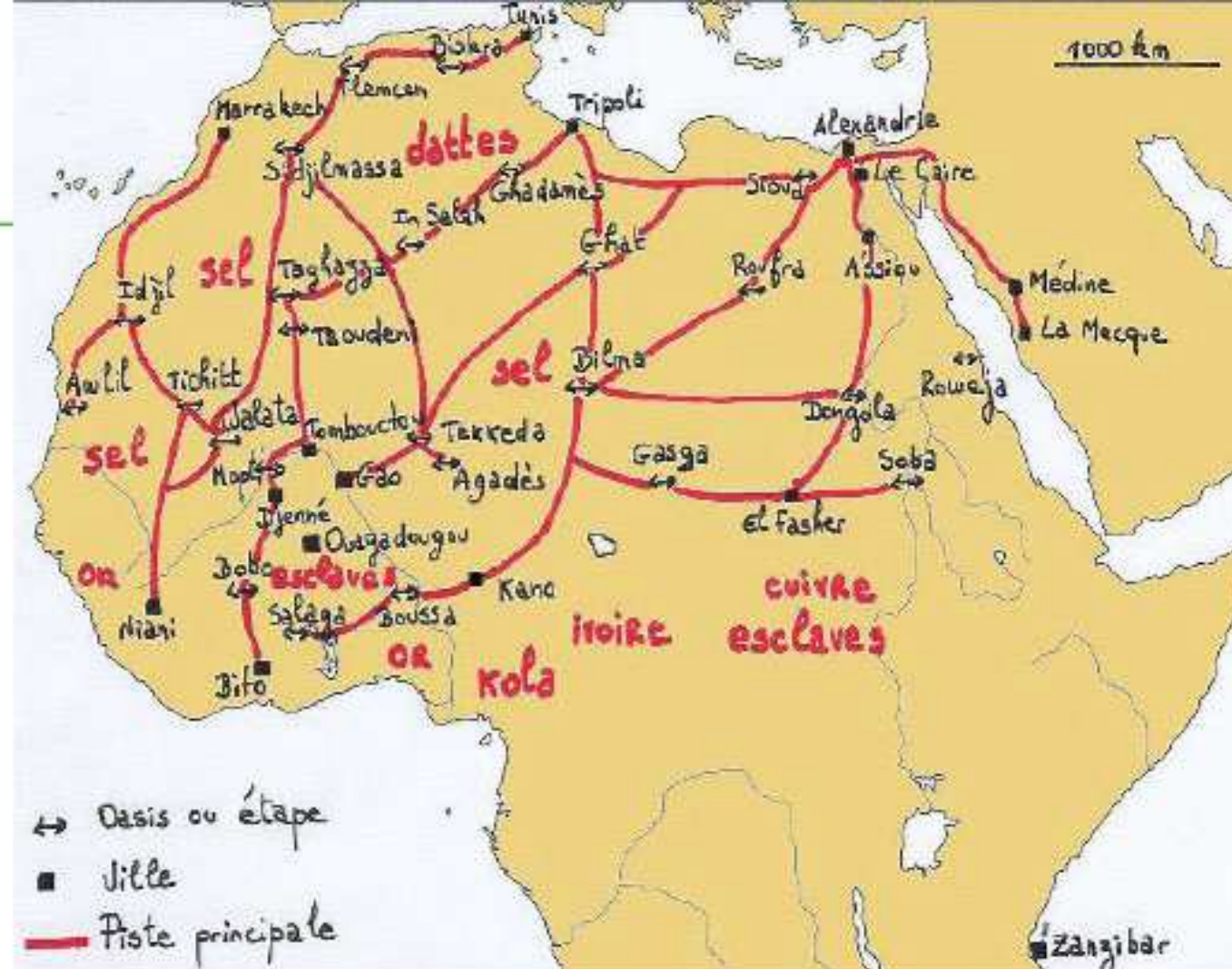
Ces fructueux trafics entraînent l'éclosion de cités/ports sur les deux rives du Sahara, comme Sijilmasa au nord, Aoudaghost ou encore Tadmekka au sud, ainsi que des oasis, comme celles du Kaouar. Au Moyen Âge et jusqu'à sa prise par les Marocains en 1591, Tombouctou est un pôle commercial majeur mais son rôle de carrefour en fait aussi une capitale religieuse et intellectuelle dont le rayonnement suit les pistes du désert. Ibn Battûta s'y arrête en 1352.

L'âge d'or des villes caravanières

Ainsi, les caravanes transsahariennes ont contribué à la consolidation des relations entre les peuples de la région, en servant de jonction entre les villes adjacentes à leurs routes. Elles ont aussi joué un rôle déterminant dans les échanges culturels et scientifiques entre les anciennes cités mauritaniennes et les villes d'Orient et d'Occident avec lesquelles le Bilad Chinguitti était en contact pendant plusieurs siècles.

Tout au long de leur longue histoire, les caravanes du désert ne se sont pas limitées au seul aspect culturel, mais ont également contribué à la prospérité de l'activité économique, à la consolidation de la cohésion sociale et au renforcement des relations politiques entre les régimes en place dans ces régions qui formaient un système économique, sociale et politique entre les villes se trouvant sur les routes fréquentées par les caravanes reliant l'Est et l'Ouest.

Ainsi le professeur Ahmed Ould Baba Ahmed Ould Hamalemine précise qu'à l'époque, pour parcourir le vaste désert qui traverse plusieurs pays actuels, les routes des caravanes comportaient un réseau « officiel » et des routes secondaires qui les relient à Oualata puis à l'Afrique de l'Ouest passant par Nior jusqu'au Mali et les régions limitrophes. « Certaines de ces routes, comme celle partant de Koumbi Saleh vers Azougui passant par Aoudaghost, sont très anciennes. Elles sont aujourd'hui considérées comme des routes éteintes, car ce sont les premières routes empruntées par ces caravanes », poursuit Ould Hamalemine. Les produits qui justifiaient les parcours de telles caravanes, en plus d'être le moyen d'échanges culturels naturels, étaient le commerce du sel à travers la Sebkhah de Djil et de dattes à travers les oasis de l'Adrar. Ces



produits étaient exportés vers le Mali et de là vers l'Afrique noire.

Sur le chemin du retour, les caravanes reviennent chargées de marchandises du sud qui intéressent les habitants des cités du grand Sahara telles que les céréales, les ustensiles et l'or. Le bon sel gemme du désert avait alors valeur or et était vendu dans la ville historique de Ouadane, l'un des principaux centres commerciaux de l'époque traversé par les caravanes. Le prix de ce précieux produit augmentait en fonction de l'éloignement de la ville du centre de sa production et de son lieu de commerce. Donc, plus cher à Tichitt et Oualata et encore plus au Bilad-Soudan où arrivaient ces caravanes transsahariennes chargées de ce précieux produit.

« Les caravanes du désert étaient également un précieux moyen de communication et d'information, car vous trouvez facilement les nouvelles des gens, malgré les distances en suivant les nouvelles des caravanes. Les habitants de Ouadane étaient in-

formés de ce qui se passe à Tichitt et vice versa grâce aux mouvements des caravanes », explique Ould Hamalemine.

Pour sa part, le professeur Ahmed Ould Bab Ahmed, président du Complexe culturel islamique Cheikh Sid'El Moktar El Kinti a souligné l'importance que jouaient les caravanes dans la transmission du savoir, car, dit-il, « les archives ont conservé plusieurs messages venant par caravane, dont celui envoyé par le Cheikh et savant Sidi Mohamed al-Kunti al-Kabir aux « machayikh » (savants) de Ouadane.

M. Mohamed Cheikh Ould Hamad, imam de l'ancienne mosquée de Ouadane qui s'intéresse au patrimoine de cette vieille cité explique: « les caravanes transsahariennes ont contribué à l'épanouissement de la culture en général et des sciences religieuses en particulier. Ainsi, les voyages scientifiques ont contribué à la circulation de précieux livres de jurisprudence et de littérature juridique jusqu'à atteindre les rives du fleuve Sénégal, et même au-delà, participant à un rayonnement religieux et culturel qui éclairait les routes de ces caravanes entre l'Est et l'Ouest, le Sud et le Nord. » Et l'imam de la vieille mosquée de Ouadane de citer, à titre d'exemple, le célèbre voyage de Taleb Ahmed Ould Tweir Jenna vers le nord, au cours duquel il s'est rendu au Hajj. Sur le chemin du retour, il a échangé sur divers sujets avec les Azharites et les Libyens, et répondu à des questions de controverse dans un livre avant d'être accueilli avec les honneurs par le Sultan du Maroc qui lui a construit une zawiya dans la ville de Marrakech pour y enseigner son vaste savoir mis le Cheikh a décliné l'offre et exprimé son fort désir de retourner dans son pays. Signalons enfin que les caravanes du désert ont créé un lien fusionnel, économique et politique, entre les différentes contrées du monde arabo-islamique qu'elles parcouraient de manière quasi permanente permettant à ces villes, dont celles de Mauritanie célébrées aujourd'hui comme les Cités du patrimoine, de vivre ce qui était considéré, à l'époque, comme l'âge d'or de la civilisation dans toute la zone.

Sneiba Mohamed



L'Office National des Musées :

Vitrine de la richesse et de la diversité de la culture mauritanienne



Par. Khalilou Diagana

L'Office National des Musées (ONM) a été créé en 2009. Il a pour, entre autres missions : La création et gestion des musées sur tout le territoire mauritanien ; la Collecte, l'acquisition et conservation d'objets muséographiques ; la valorisation et promotion du patrimoine culturel ; l'élaboration et mise en œuvre d'une politique de formation dans les diverses sciences muséologiques au profit des personnels travaillant dans le domaine des musées. Que renferment les collections du Musée national de Nouakchott construit en 1972 ? Quels sont les objets « ambassadeurs culturels de la Mauritanie ? » Qu'est-ce que l'ONM a mis en avant pendant le festival des cités du patrimoine à Ouadane ? Comment ont été, récemment, rapatriés des États Unis des objets néolithiques ? Pour répondre à ces questions et à d'autres, nous avons rencontré Mamadou Hadya Kane, Directeur de l'ONM. Pour Monsieur Kane « La culture mauritanienne, de par sa richesse et sa diversité, présente un intérêt exceptionnel. Sa protection, sa préservation et sa valorisation en tant qu'élément de la culture universelle, sont un devoir de chaque mauritanienne et de chaque mauritanien. »

L'objectif de l'Office nationale des Musées est de mettre en place des musées régionaux dans toutes les capitales des wilayas, a déclaré son directeur,



Mamadou Hadya Kane. Il s'agira de musées spécialisés. Il est ainsi envisagé la création d'un musée à Nema qui aura pour fonds, essentiellement, la musique car c'est une zone historiquement musicale. Il est aussi prévu un musée spécialisé dans l'agriculture à Kaédi, une zone très agricole. Il est enfin envisagé la construction d'un musée spécialisé dans le tourisme à Atar. L'ONM encadre une dizaine de musées privés. Sept d'entre eux, sont actifs et regroupés en association avec un siège dans l'enceinte. La majorité de ces musées privés est située dans la wilaya de l'Adrar. Un est à un Nouadhibou (le musée de Bagodine géré par les ressortissants de cette commune

du Brakana qui y résident).

Ces musées privés ont essentiellement des collections ethnographiques ou des manuscrits.

Quatre civilisations à Aghreijit

« Les collections archéologiques, pour avoir une valeur scientifique, doivent obligatoirement provenir de fouilles. Le simple ramassage n'a aucune valeur scientifique car l'objet ramassé sort de son contexte historique. Les fouilles se font sur des chantiers qui peuvent fournir des renseignements sur les cultures qui existaient sur ces lieux » explique Mamadou Hadya Kane, directeur de l'ONM.

Comme exemple, il cite le cas d'Aghreijit où se sont succédées quatre civilisation ou cultures. La plus anciennes a laissé des cendres comme traces et remonte à 2600 avant notre ère.

Une deuxième culture a laissé comme traces des maisons construites sous formes de labyrinthe avec une architecture assez particulière. C'est pendant cette période, déclare Monsieur Kane, que l'on a trouvé l'agriculture la plus ancienne de l'Afrique de l'Ouest. « Il a en effet été trouvé des grains collés sur de la céramique. C'est ce que l'on appelle le système de dégraissage. Pour faire la céramique, il est ajouté à l'argile, pour réduire sa quantité de graisse, des corps étrangers qui peuvent être des végétaux. Les populations d'Aghreijit avaient utilisé du mil comme moyen de dégraissage. Ces grains de mil ont été analysés par Pierre Munson, américain, qui en a fait une thèse en 1974. Il a aussi prouvé que ces grains, à partir de leur ADN, n'étaient pas sauvages mais cultivées.



La troisième culture, citée par Monsieur Kane, a laissé comme trace des bovidés et, surtout, un animal très grand qui fait quatre mètres de longueur et deux de hauteur. Cet animal est gravé dans une fissure de roche situé un peu en dehors de la ville. C'était un Dieu adoré à l'époque. Cette fissure était un lieu de culte pour les populations. Enfin, la quatrième culture a laissé comme traces des dromadaires.

La salle archéologique du musée nationale remonte à un million d'années jusqu'à la période moderne. Il s'y trouve un galet aménagé (grosse pierre utilisée comme instrument) remontant à un millions d'années. La présence de ce Galet aménagé est extrêmement importante, surtout pour les pays anciennement colonisés. C'est en effet quand l'Homme a eu besoin d'augmenter sa force qu'il a créé ces objets. Cette création de ces objets comme le Galet aménagé correspond donc à la naissance de la science et de la technologie, explique M Kane. Ensuite, il n'y a eu que de l'évolution jusqu'aux objets les plus modernes. Il s'agit donc de découvertes qui décomplexent les pays anciennement colonisés par rapport à la technique que l'on croit a tort venu de l'occident, ajoute le Directeur de l'ONM. Ce galet aménagé, crée pendant le paléolithique, prouvent le contraire.

Dakhlet Atrouss

Pour le néolithique, il y a le Dar Tichit-Oualata ou ont été recensés 260 villages qui méritent d'être fouillés, connus, mis en valeur. Une structure de ces ville a été étudiée et fait ressortir de hameaux, des villages moyens et surtout une grande ville de 95 hectares appelé Dakhlet Atrouss considérée par certains comme la capitale de l'ensemble de ces 260 villages. Il y, explique le Directeur a un sujet sur le plan historique qui mérite d'être étudié. Est-ce que ces populations qui vivaient sur ces chaines de montagnes sont descendues sur la plaine ? Sont-elles à l'origine de la naissance de l'empire du Ghana ? Il faut des fouilles pour avoir des preuves scientifiques, archéologique de ces thèses.

Exposition à Ouadane

« Pour l'Exposition au festival des cités du patrimoine à Ouadane, nous avons mis l'accent sur trois sites de trois villes qui ont été fouillés » déclare Monsieur Kane.

Il y a d'abord Koumbi Saleh dont la première fouille remonte à 1914. C'était des fouilles pas très scientifiques. Jusqu'à une période récente, d'autres fouilles ont été réalisées mais arrêtées. Elles devaient être reprises par la Sorbonne en 2006, mais du fait certains événements cette reprise n'a pu se faire.

Pour Koumbi, l'accent a été mis sur la Mosquée. Un auteur arabe (El Bekri) a écrit qu'il y avait 12 mosquées dans cette ville dont une pour la prière du vendredi qui avait fait l'objet de fouilles. « Nous détenons une maquette de cette mosquée. Il y a ensuite d'autres objets sur la métallurgie, des hoes, perles, des vases en céramique... qui ont été expo-

sés à Ouadane » dit le Directeur.

Il est important, ajoute Monsieur Kane, de noter « que le fer trouvé à Koumbi Saleh était local. Ce qui prouve, dit-il, que les artisans de l'époque avaient des connaissances qui leur permettaient de détecter des pierres contenant du fer et, à partir de fourneaux, de faire fondre ces pierres pour recueillir le fer. Mais avec l'arrivée des européens qui vendaient du fer, les populations ont commencé à délaisser leurs techniques locales. »

Le site d'Aoudagost (qui fait partie de l'empire du Ghana ou Ouagadou) a été aussi très bien fouillé. Pour cette ville, des objets témoignant de l'importance du commerce transsaharien ont été exposés.

Enfin, le troisième site fouillé est Azougui, un lieu très important par rapport à l'histoire du mouvement almoravide. Il a été exposé à Ouadane une carte de l'expansion militaire des almoravides. Ils sont partis d'Azougui et sont remontés jusqu'au nord, à Marrakech dont ils sont fondateurs. De Marrakech, ils sont allés en Andalousie.

Ambassadeurs culturels

A Ouadane, L'ONM a aussi exposé les objets « ambassadeurs culturels ». Il s'agit de pièces mauritaniennes qui ont été exposés à l'étranger.

Parmi ces ambassadeurs, il y a des microfilms de manuscrits qui sont à l'institut d'Islamologie de l'Université Ludwig V de Freiburg- Breisgau en Allemagne. Un professeur en a fait des livres en trois tomes dans lesquels il récence 4847 Aalims mauritaniens. Il s'agit d'un catalogue de manuscrits de 4847 auteurs mauritaniens, allant du XI au XX siècle, inventoriés et conservés sur microfilms.

Il y a ensuite une boîte en cuivre trouvée, fortuitement, en 1968 à Charim à côté de Rachid au Tagent. C'est pendant la construction d'une maison que cette boîte, fabriquée à Malaga en Andalousie au XI siècle, a été trouvée. En 2014, au cours d'une exposition sur les almoravides au musée du Louvre, cette boîte a été empruntée à la Mauritanie et exposée pendant six mois.

Il y a également un denéral pour fabriquer la monnaie, venant d'Aoudagos une statuette et un vase en céramique qui ont été exposés pendant une année au Musée de New York.

Objets néolithiques rapatriés des Etats Unis

Une américaine (Marie France Racette), qui travaillait au Corps de la paix en 1980 en Mauritanie, avait collectionné quelques objets néolithiques. Elle a ramené ces objets aux Etats unis à la fin de sa mission en Mauritanie. Avant son décès, elle a restitué sa collection à l'Université d'Arizona où elle a fait ses études en demandant de les restituer à la Mauritanie. Mamadou Barro, mauritanien et professeur dans cette université, a ramené, sur la demande de l'université, ces objets en Mauritanie. Ils ont été exposés au festival de cités du patrimoine à Ouadane.

La salle ethnographique du Musée national de 400 m2 est le double de celle réservée à l'archéologie. Les objets qui y sont exposés représentent la culture matérielle de toutes les composantes de la Mauritanie. Il s'agit de l'habitat avec des khayma, des maisons en banco, des cases. Il y a aussi des instruments de musiques, des tapis de prière, des forges, de la cordonnerie, du cuir, de la teinture...



Bibliothèque nationale :

Préservation du patrimoine écrit et promotion de la lecture



La bibliothèque nationale, ouverte compte environ 60 000 titres. Elle joue un important rôle dans la préservation de la production nationale écrite. Pour plus de promotion de la lecture, elle envisage l'ouverture de bibliothèques régionales dans toutes les wilayas et a entamé un

processus de numérisation en 2020.

La bibliothèque nationale, déclare son directeur Sidi Ould Habib, a pour objectif l'acquisition et la préservation de la production nationale écrite, la garantie du dépôt légal des éditions et l'établissement d'une bibliographie nationale.

La bibliothèque nationale participe aussi aux expositions internationales de livres et contribue à la diffusion des connaissances. Elle coopère avec les éditeurs, chercheurs et étudiants en mettant à leur disposition les références et titres.

La Bibliothèque joue aussi un rôle important dans les politiques portant promotions de la lecture publique.

La Bibliothèque nationale compte trois salles. Une destinée à la lecture publique réservée aux visiteurs, une destinée aux chercheurs et une salle d'exposition créée il y a une année, qui contient des anciens livres et des manuscrits.

La bibliothèque est alimentée à travers quatre sources. Il s'agit des achats, de dons d'organismes et de départements étatiques, d'échanges avec des bibliothèques étrangères et enfin par le dépôt légal. Pour plus de promotion de la lecture, deux bibliothèques régionales ont été ouvertes à Nema et Aioun. « Nous envisageons l'ouverture d'autres bibliothèques régionales mais nos moyens sont limités » déclare le directeur de la bibliothèque nationale.

La bibliothèque nationale compte environ 60 000 titres. Ce patrimoine, explique le directeur, « est en danger ». C'est pourquoi, en 2020, un projet de numérisation a été entamé. « Nous espérons numériser tout le système. Sans cette numérisation, il est difficile de contrôler l'ouvrage et de les conserver. Je lance un appel aux plus hautes autorités du pays pour le renforcement de notre projet de numérisation » conclut le Directeur.

KD



Institut mauritanien de recherche et de formation dans le domaine du patrimoine et de la culture (IMRFPC)

L'Institut mauritanien de recherche et de formation dans le domaine du patrimoine et de la culture a été créé en 2016. L'institut a pour, entre autres objectifs :

- l'organisation et la promotion de la recherche scientifique dans les domaines du patrimoine et de la culture

- le comptage, l'indexation, l'étude, la conservation et maintenance des manuscrits nationaux

- la formation dans les métiers du patrimoine

La recherche en histoire, préhistoire et en archéologie

- la collecte, la préservation valorisation et la diffusion du patrimoine oral lié aux coutumes et traditions.

L'institut a noué des partenariats portant sur les manuscrits, le patrimoine oral et archéologique. Parmi ses partenaires, on peut citer l'Université allemande de Tebnik, l'institut des manuscrits arabes au Caire, les coopérations italienne, espagnole et française, la Fondation al -Furqan à Londres.

En matière de patrimoine orale, la bibliothèque vocale de l'Institut contient plus de 600 bandes magnétiques et environs 80 recueils de poèmes populaires, ainsi qu'une quantité de proverbes.

En matière d'Édition, un processus de publication accompagne les efforts de l'institut depuis sa création, basée à ses débuts sur la publication de recherches scientifiques liées aux fouilles archéologiques, se présentant sous forme d'une série de revues scientifiques liées aux résultats d'enquêtes



et de fouilles, notamment à Koumbi Saleh, Agreigit et Azougui. Ainsi, il y a eu :

- La publication de l'indexation des avoirs de Koumbi Saleh, Azougui, Taziaz et Tichitt

- L'édition de nombreux ouvrages dans le domaine du patrimoine manuscrit et narratif

- la parution annuelle de la revue Al Wassit.

En matière d'histoire et d'archéologie, depuis sa création, l'Institut a mené plusieurs campagnes de fouilles qui ont permis l'identification de plusieurs villes, sites et repères archéologiques sur tout le territoire mauritanien, ainsi que l'acquisition de milliers d'objets qui témoignent de différentes

époques et civilisations. En ce domaine, on peut, entre autres, citer :

- la réhabilitation du stock archéologique et l'inventaire de son contenu

- l'arabisation des enregistrements, l'identification des artefacts et le stockage numérique

- la réalisation de fouilles au service de la recherche scientifique.

En matière de manuscrits, la Mauritanie en compte un nombre estimé à 100 000 repartis dans environ 800 bibliothèques privées.

2064 manuscrits (157720 pages) de l'IMRFPC et de bibliothèques familiales ont été numérisés.



Jeunesse et défis :

Soutenir l'épanouissement de la jeunesse

Par Baba Dianfa Traoré

Malgré les progrès qui ont été accomplis au cours des 20 dernières années pour améliorer la situation des jeunes dans le monde entier, ils font toujours face à des défis difficiles.

En Mauritanie, plus de 60 % de la population ont moins de 25 ans. Pourtant, cette tranche d'âge est deux fois plus susceptible d'être au chômage que les plus de 25 ans (42 % contre 21 %), selon les chiffres de l'Office national de la Statistique (2017). Il n'en demeure pas moins vrai que cette jeunesse constitue un atout pour un pays où certains défis en matière d'éducation, d'emplois et de services sociaux, entre autres, sont relevés.

Tous les pays du monde ont adopté des stratégies spéciales en faveur de la jeunesse. Celles-ci constituent une étape fondamentale dans le processus pour soutenir le développement de la jeunesse. Il y a ainsi matière pour des réponses nationales et internationales aux besoins des jeunes. C'est aussi un cadre mondial pour des politiques nationales efficaces pour les jeunes. C'est ainsi que la Mauritanie s'est dotée de politiques et de programmes ambitieux pour relever les défis de la jeunesse.

A titre d'exemple, pour régler les problèmes des jeunes en matière d'éducation, de formation et d'emploi, il faut que tous les sujets soient en adéquation pour que les jeunes puissent puiser dans leur potentiel afin de favoriser la croissance économique et la prospérité du pays.

Améliorer l'accès à l'emploi

Il est opportun comme le font actuellement les autorités publiques, d'appliquer un cadre de partenariat public-privé. Déjà plusieurs entreprises notamment celles ayant en charge les trois secteurs économiques majeurs : agriculture, bâtiment et travaux publics ainsi que pêche ont entamé des emplois prioritaires dans certaines wilayas du pays. L'idée étant que si les entreprises indiquaient elles-mêmes les compétences dont elles avaient le plus besoin, les centres de formation pourraient s'adapter et les jeunes poursuivre des parcours de carrière plus prometteurs. L'objectif est que les partenaires publics et privés définissent les métiers prioritaires dans ces secteurs, qui font partie des secteurs prioritaires de la politique de développement du pays. En plus, la mise en place d'un partenariat régional, bénéficiant de la participation effective d'en-



treprises du secteur privé, peut aider à accéder à des ressources humaines qualifiées en améliorant la qualité de la formation technique et professionnelle.

Défis en éducation et potentiel de la jeunesse

Une éducation de qualité est la voie qui mène à une vie meilleure mais cela doit se faire en accordant une place centrale à la formation professionnelle, de façon à améliorer l'employabilité des jeunes et à réduire la pauvreté. Ces questions sont au cœur du partenariat public-privé établi au niveau du pays. L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) peuvent permettre aux jeunes d'acquérir de nombreuses compétences recherchées sur le marché du travail. Cela est également devenu une priorité à l'échelle de tout un continent. Dans notre pays, les chiffres sont encore bas (les élèves du secondaire inscrits à l'EFTP ne sont pas nombreux).

Il est cependant essentiel de développer ce secteur pour proposer de nouveaux débouchés à notre jeunesse. D'ailleurs, le nombre de ces opportunités en la matière est en train de s'accroître. De ce fait, prendre en compte les besoins des entreprises permettra de développer des formations adaptées et de grandes possibilités d'emploi.

Encourager l'entraide entre les jeunes

Dans ce monde de la jeunesse, il s'agit de développer une culture de l'entraide, de la coopération,

de la solidarité. Or, beaucoup de jeunes évoluent encore dans des institutions qui, de façon structurée, ne stimulent pas souvent ces valeurs. Dans bon nombre d'établissements scolaires, les jeunes sont encore valorisés essentiellement en fonction de leurs seules performances individuelles dans des matières scolaires. Le sens de la justice, du bien commun ou de la solidarité, condition nécessaire à l'émergence d'une société meilleure, est parfois passé sous silence dans la « vie scolaire ».

Beaucoup reste encore à faire

Les défis de notre époque sont tellement nombreux, urgents et interdépendants qu'il s'avère difficile d'opérer un choix. Ceux qui concernent la jeunesse sont, entre autres, la pauvreté, la déperdition scolaire, le chômage, la migration, la radicalisation, les maladies, les conflits armés, la drogue (...).

Beaucoup reste à faire pour épanouir la jeunesse. De nombreux jeunes ne disposent toujours pas d'un accès complet à une éducation de qualité, aux services de santé et à une participation politique significative.

En définitive, les solutions techniques ne seront pas suffisantes pour relever les défis sociaux et environnementaux auxquels nous faisons face. C'est une révolution culturelle plus globale dont nous avons besoin. Le monde moderne et ses impasses se sont construits sur un idéal de production, d'exploitation et de concurrence. La société soutenable à laquelle nous aspirons s'appuiera sur les valeurs de sobriété, d'entraide et de coopération. Aux acteurs de jeunesse d'y contribuer.

ASSOCIATIONS :

Mettre en avant la dimension culturelle du développement



Par Amadou SY

La culture, « c'est tout ce qui nous reste lorsque l'on a tout perdu », dit-on. En Mauritanie, pays multiculturel, de nombreuses associations ont vu le jour, et œuvrent pour la promotion de la culture en majuscule. De l'artisanat à la musique traditionnelle, de la littérature au cinéma, des mauritaniennes, de tous âges s'organisent et s'investissent, pour diffuser le savoir, le vivre ensemble, pour faire de la diversité culturelle une force et pour appuyer la création artistique. Au gré des festivals, des ateliers, des conférences, des expositions, des projections et des journées organisées ici et là, la culture vit.

Au moment où ses lignes sont écrites, le festival des cités du patrimoine vient de clore sa dixième édition à Ouadane. Il s'agit assurément de l'événement culturel qui a eu le plus d'exposition médiatique et qui a aussi eu le plus d'impact direct sur le développement socioéconomique d'une ville hôte. Et pour cause, le gouvernement a mis les petits plats dans les grands, grâce à un budget de trois milliards d'ouguiyas selon un article de l'AMI, daté

du 8 décembre dernier. Il aura notamment permis de convier des acteurs culturels d'ici et d'ailleurs à Ouadane et contribué à développer davantage les infrastructures de la ville.

Traversées Mauritanides

Ouadane était également l'une des trois étapes du festival Hiver Littéraire, qui s'est déroulé du 1er au 18 décembre 2021. Le festival est le petit frère des Rencontres littéraires Traversées Mauritanides, porté par l'association éponyme, qui est assurément la rencontre littéraire par excellence en Mauritanie, depuis plus de dix ans. Ce rendez-vous annuel, est porté par l'association éponyme. Pour comprendre la philosophie de cet événement, il faut remonter quinze ans en arrière. L'histoire de Traversée Mauritanides est intimement liée au parcours de son fondateur, le journaliste et auteur par Bios Diallo. « Quand j'étais en France, j'ai eu à participer à plusieurs événements littéraires dont le Festsafrika qui se tenait à Lille. En tant que journaliste culturel, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreux auteurs qui deviendront finalement des amis : Cheikh Hamidou Kane, Boubacar Boris Diop, Ken Bougoul, Fatou Diome, Mongo Beti et j'en passe », confie-t-il lors d'un entretien qu'il a bien voulu nous accorder. Puis à un moment donné, il y a eu les événements violents dans les banlieues françaises entre 2004 et 2005. Pour l'homme de culture, alors résidant en France, il fallait agir. C'est ainsi que « j'ai

créé Quartiers Sud, où je faisais venir des écrivains américains, français et africains, pour montrer aux jeunes de la banlieue qu'ils pouvaient s'identifier à quelque chose qui ne soit pas de l'incivisme, de la casse, etc. », souligne M. Diallo.

D'après lui, l'idée c'était que les jeunes se disent « ah tiens ! Moi aussi je peux devenir écrivain, journaliste », aspirer à autre chose. C'était à Every, dont la municipalité était dirigée par Manuel Valls, futur premier ministre français, avec qui Quartiers Sud a beaucoup travaillé sur ces questions. Quelques mois plus tard, en 2005, il est revenu en Mauritanie, en vacances.

Des écrivains méconnus...

« Et quand je suis arrivé, je me suis rendu compte qu'il y avait un vide. On ne connaissait pas ou assez peu les écrivains mauritaniens ; on ne savait pas qui était Ousmane Moussa Diagana, M'Bareck Ould Beyrouk, Moussa Ould Ebnou, Tene Youssef Gueye... », constate M. Diallo. La vision qui allait mener à la création de Traversées Mauritanides commence à germer. « Je me suis dit que je me bats pour quelque chose là-bas en France, alors que je peux le faire ici également. L'idée est de permettre de rapprocher les gens davantage, faire en sorte que les Mauritaniens se connaissent beaucoup plus à travers la culture, à travers les écrivains », se remémore-t-il.



TRAVERSEES
MAURITANIDES

#3 L'hiver Littéraire

Au-delà des frontières...
nos mémoires.



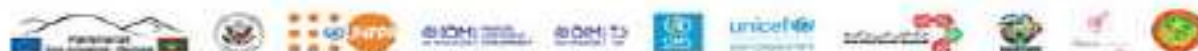
01 au 18 Décembre 2021

Nouakchott - Ouadane - Sélibaby

Avec Ecrivains, critiques, chercheurs, acteurs de la société civile

Paul Daye (Cameroun) - Abdoul Baldé (Guinée Conakry) - Amadou Bâ, Ibrahima Dia (Sénégal)
Samba Yatéra - Boubou Sylla - Moro Sidibé (France) - Idoumou Med Lemine Abass - Cheikh Aidara
Pr Mamadou Kalidou Bâ - Hadji Bâ - Beyrouk - Dr Boubou Camara - Diadié Camara - Ladj Diabira
Kissima Diagana - Bios Diallo - Mamadou H Kane - Mohamed El Mammy - Gueitana Mint Mohamed
Hacen Lebatt - Ahmed Mahmoud Med dit Jemal - Souadou N'Diaye - Cheikh Nouh - Shauna Cameron
Nicolas Hochart (OIM) - Yacoub Fofana - Namy Med Salhi - Bilel Thiam - Youssouf Kouyaté (Mauritanie).

Traversées Mauritanides
Boulevard du quartier Oujda, BP 7303 Nouakchott - Mauritanie
Tél: +222 46 69 08 18 - 22 66 08 18 - troussoumamauritanides@gmail.com
facebook.com/traversesmauritanides - www.traversesmauritanides.com



L'appel qui change tout

Mais trois jours avant la fin de ses vacances, il reçoit « l'appel d'un ami qui « me propose de rester au pays et de venir les épauler à la télévision en animant une émission. Au cours de l'échange, je lui soumetts l'idée d'essayer de faire connaître les écrivains mauritaniens, faire connaître le monde culturel mauritanien plus largement. C'est comme ça que l'émission Mauritanie plus est créée.

Du coup, un an après le retour de M. Diallo au bercail, l'association Traversées Mauritanides est créée, en 2006. Mais il a fallu attendre 2010 pour qu'elle prenne sa vitesse de croisière et mette en place la première édition des Rencontres Littéraires Traversées Mauritanides.

« La première édition était parrainée par Cheikh Hamidou Kane et avec la présence de grands auteurs (...). Petit à petit, à chaque édition, nous avons reçu des auteurs primés comme Tahar ben Jelloun ou encore Felwine Sarr. Mais le plus important, c'est qu'on faisait venir des écrivains que les élèves étudiaient soit au collège, soit au lycée ou à l'université, mais aussi le fait que ces célèbres auteurs rencontraient des auteurs mauritaniens », souligne-t-il.

...Sortir de l'isolement

La stratégie de Traversée Mauritanides est donc d'attirer le public en mettant des auteurs célèbres en vedette, à l'affiche, et une fois qu'ils viennent,

ils vont découvrir en même temps les auteurs mauritaniens. Déjà neuf éditions sont passées, avec la présence de nombreuses grandes signatures de la littérature mondiale et mauritanienne.

« Depuis lors, on a contribué à sortir la littérature de son isolement. Ceci a permis de faire connaître davantage les auteurs mauritaniens (...) les œuvres de Ousmane Moussa Diagana, de Rachid Ly et une pléthore d'auteurs qui sont là mais peu connus à l'époque du public mauritanien », confie Diallo. Outre le fait d'avoir suscité vocation chez certains jeunes, l'un des résultats a été de voir les œuvres des auteurs mauritaniens, enseignées à l'université et dans les écoles mauritaniennes, estime Diallo.

Décentralisation

« Arrivé à un moment, les régions se sont plaintes, en disant que la culture ce n'est pas seulement à Nouakchott. Ce n'est pas qu'à Nouakchott seulement que le public a besoin de rencontrer des écrivains. On a donc mis en place Traversées Mauritanides le plus, en 2013 et l'Hiver Littéraire a commencé en 2015 » précise Diallo. L'édition de 2021 s'est déroulée à Nouakchott, Sélibaby et Ouadane. Elle s'est tenue en présence de nombreux écrivains, enseignants et acteurs de la société civile. Parmi eux, figure Paul Dayeko, camerounais et auteur du célèbre « Soweto Soleils fusillés », sur l'apartheid en Afrique du Sud, paru aux éditions « Droit et Liberté » en 1977, les mauritaniens Idoumou Mohamed Lemine Abass, auteur du roman «

Igdi, les voies du temps » paru en 2015 à « LC éditions », Mamadou Kalidou Ba, auteur du roman « La résistance pacifique », paru aux éditions « Harmattan » en 2017 ou encore Cheikh Nouh, poète mauritanien auteur de « Adebaye », et animateur du club « Dehcha ».

Pour le directeur de l'association Traversées Mauritanides, « la culture est le parent pauvre, comme dans de nombreux pays d'ailleurs ». De ce fait, le choix des régions dépend de beaucoup de facteurs, qu'il ne maîtrise pas forcément. Ainsi, « nous allons dans certains endroits parce qu'il y a une alliance sur place qui nous offre un cadre d'échange, ou encore parce qu'on a pu démarcher un partenaire qui est établi dans une région donnée ». Diallo regrette que son initiative portée à bout de bras, n'ait pas eu davantage de soutien aussi bien technique que financier, notamment du ministère de la culture. « Nous n'avons de sponsor particulier. Chaque année on est obligé de reprendre le bâton de pèlerin, de re-démarcher différents partenaires. Ceci a pour conséquence de nous retarder des fois dans la conception de nos outils, mais on se bat quand même », conclut Diallo.

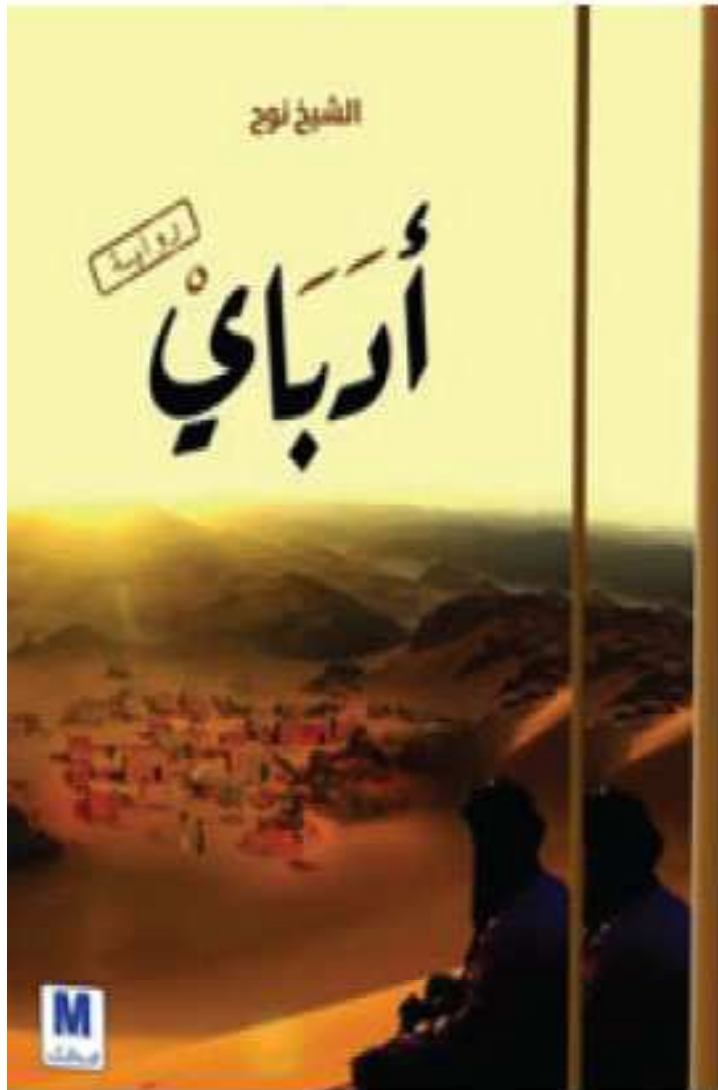
Club Djibril Zakaria Sall :



Aux côtés de Traversées Mauritanides, d'autres associations et clubs ont émergé ces dernières années. C'est le cas notamment du Club Djibril Zakaria Sall, du nom du commissaire Sall, poète auteur de 6 recueils de poèmes. Le club constitué de jeunes bénévoles, ambitionne de « contribuer à la promotion et à la vulgarisation de la littérature mauritanienne ». Il organise et participe à des rencontres où les joutes oratoires font la loi. Régulièrement, le club tient à jour une page Facebook sur laquelle il informe le public des nouvelles parutions, et des événements à venir dans le domaine de la culture et plus précisément ses versants qui font la part belle au maniement des mots.



Poètes de la nuit



Pour clore ce chapitre consacré à la littérature, parlons du Club Dehcha, animé par le poète Cheikh Ahmed Mahmoud Nouh, dit Cheikh Nouh. Nous l'avons cité plus haut, parmi les intervenants à la dernière édition de l'Hiver Littéraire. Le club a fait de la promotion de la poésie et des arts oratoires son cheval de bataille. Il anime ainsi très souvent les nuits Poésie de Nouakchott, drainant un public important composé de férus de prose.

Le Club organise aussi des séances de dédicaces de nouvelles œuvres poétiques qui paraissent en Mauritanie. Quant à son porte-étendard, Cheikh Nouh, il est lauréat du Prix de la créativité Naji Naaman en 2017.

En ce moment, il travaille sur son nouveau roman « Celle qui danse la salsa avec le fleuve », qui sera publié au cours de l'année 2022, a-t-il annoncé sur sa page Facebook. Il s'y exprimait à l'occasion de l'émission par la Banque Centrale de Mauritanie d'un nouveau billet de banque (20 MRU) mettant en avant une façade de la mosquée de « Gattaga » de Kaédi. Il annonce, à travers ce réseau social, qu'un chapitre est consacré « à la mosquée de Gattaga à Kaédi, qui incarne une des manifestations architecturales et un des angles spirituels qui transcendent nos étroites appartenances primitives ».

« Mon nouveau roman, Celle qui danse la Salsa avec le fleuve, est consacré entièrement à cette belle ville, à son histoire récente (les années 1990) ainsi qu'aux quelques regards résumés sur son lointain passé, en tant qu'exemple concret d'un vivre-ensemble, de cohabitation entre toutes les communautés et de cohésion sociale », a-t-il dit.

Assalamalekoum Cultures

Outre la littérature, une pléthore d'associations culturelles s'active dans le domaine de la musique et du chant traditionnel. Deux associations ont pris sur elles de tenir régulièrement un festival important à Nouakchott, avec ses déclinaisons régionales. La première, c'est l'association Assalamalekoum Cultures, qui organise le Festival Assalamalekoum dédié aux cultures urbaines depuis plus de dix ans. Elle est présidée par l'artiste rappeur Kane Limam Monza, par ailleurs Président d'Arterial Network, un réseau international d'acteurs culturels qui met en avant la dimension culturelle du développement.

Quant à Assalamalekoum Cultures, son activité est rythmée par des concerts, des ateliers de formation, des débats et des projets qui visent à sensibiliser autour des droits de l'Homme, l'autonomisation des jeunes et femmes, entre autres. Au moment où ses lignes sont écrites, l'association prépare la finale de sa compétition de rap et de danse « Découverte » qui vise à faire émerger de nouveaux talents. Les qualifiés à la finale viennent de toutes les régions du pays. Son événement majeur reste cependant le festival qui se tient généralement au mois de juin de chaque année, en présence d'artistes internationaux de renom.

Teranim pour les arts populaires

La seconde association est « Teranim » pour les arts populaires traditionnels. Elle a la particularité de tenir le festival « Leyali El Medh », qui se déroule habituellement durant le mois du Ramadan de chaque année. Le « medh », ce sont des chants religieux à la gloire du prophète Mohamed (PSL). Le rendez-vous annuel a pour but de promouvoir « la culture de la tolérance et de rendre hommage à ceux qui se sont battus pour préserver cette musique spirituelle », selon Mohamed Ali Bilal, son directeur. Toutefois, l'avènement de la pandémie a eu un impact négatif sur le bon fonctionnement de ce festival. A défaut de pouvoir organiser sa huitième édition en présentiel, Teranim a réuni ses « meddahs, chanteurs de louanges » et fait un partenariat avec une

télévision privée, pour diffuser l'activité. Le public a dû se résoudre à vivre l'événement à distance.

Caravane d'Ouadane

Plus récemment, en novembre 2021, Teranim a lancé la première édition de la « Caravane d'Ouadane », en collaboration avec plusieurs organisations dont ZeinArt Concept. Deux semaines durant, elle a réuni une dizaine d'artistes du Maroc et de la Mauritanie, pour un échange d'expérience et la promotion de bonnes pratiques liées à diverses activités culturelles, avec les artistes et habitants d'Ouadane.

Précarité

Les associations que nous avons évoquées plus haut misent sur la culture pour éduquer, sensibiliser, faire découvrir, plaider en faveur de la préservation du patrimoine culturel et valoriser toutes les cultures qui se valent, dans un pays multiculturel comme la Mauritanie. Malgré toute la volonté du monde, les ambitions de la plupart des associations sont souvent étouffées par l'absence de moyens. Toutes avouent devoir remuer ciel et terre, pour rassembler de quoi payer les charges fixes de leurs activités culturelles majeures. A chaque fois qu'elles en ont l'occasion, elles interpellent les organismes nationaux et onusiens et les opérateurs économiques locaux pour ne pas fausser rendez-vous aux mauritaniens qui viennent nombreux aux événements qu'ils organisent.

Il y a cependant un espoir, à l'aube de l'avènement de l'année 2022. En effet, dans le projet de loi de finances 2022, plusieurs dizaines de millions sont consacrés à la promotion de la Culture. En parcourant le texte, l'on remarque qu'il est prévu une enveloppe de 9 210 000 MRU « d'appui à la culture et au patrimoine » et d'au moins « deux subventions », l'une destinée à l'Association des artistes à hauteur de 3 500 000 MRU et l'autre à l'Union des écrivains de Mauritanie avec un montant de 5 325 000 MRU. A cela s'ajoute la mise en œuvre du plan d'action du ministère de tutelle, qui devrait permettre à ces associations de retrouver des couleurs et de mener à bien leurs activités.



Processus ambitieux et innovant de soutien à la pratique et au développement du sport

Par Mamadou THIAM

La Mauritanie s'est résolument engagée ces dernières années, dans un processus ambitieux et innovant de soutien à la pratique du sport et de valorisation des sportifs. Le pays s'est lancé dans une politique d'édification et de rénovation d'infrastructures sportives sur toute l'étendue du territoire nationale. Un bond qualitatif a été ainsi enregistré même si beaucoup de chemins restent à parcourir. D'autre part, un cadre juridique favorable à la pratique du sport dans toute sa plénitude a été mis en place par le gouvernement.

C'est dans cette optique que l'Assemblée nationale a approuvé, le 22 avril 2021, lors d'une séance publique, présidée par Cheikh Ould Baya, son président, un projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi n° 2016.029 du 29 juillet 2016 qui abroge et remplace la loi n° 1997.021 du 16 juillet 1997 portant organisation et développement de l'éducation physique et sportive.

"La pleine participation de la Mauritanie à la Charte internationale de l'éducation physique et du sport déclarée par l'UNESCO, et sa pleine reconnaissance des principes énoncés dans la Charte olympique, l'obligent à travailler pour mettre à jour et définir plus d'options et de méthodes pour organiser l'action dans le domaine sportif", affirme-t-on. Le projet de loi s'articule autour de la modification de certaines dispositions de l'article 57 du chapitre 12, relatives aux installations et équipements sportifs, dispositions que stipule la loi n° 2016.029 de juillet 2016 et qu'abroge et remplace la loi n° 1997.021 du 16 juillet 1997, régissant l'organisation et le développement de l'éducation physique et des sports. "Ce nouveau projet de loi permettra de mieux déterminer la responsabilité de l'État et des différents autres acteurs et de rendre les installations sportives conformes aux normes internationales", précise-t-on.

Le gouvernement a mis en place un programme ambitieux pour construire de nouvelles installations sportives, rénover et réhabiliter certains stades existants, pour que ces infrastructures répondent aux normes internationales, et les préparer à accueillir des tournois. De même, les travaux ont repris dans certains chantiers qui avaient connu, ces dernières années, des retards dans les travaux pour diverses raisons.

Le gouvernement a adopté une approche de construction de centres sportifs de proximité et spécifié une grille de normes en fonction du type et de la taille de chaque infrastructure sportive, tout comme il s'oriente vers un modèle de gestion participative des installations sportives.

Dans leurs interventions, les représentants ont souligné la nécessité de relancer et de dynamiser les différentes activités sportives et d'œuvrer à parfaire les infrastructures sur la base d'une stratégie qui in-



cite les jeunes à renouer avec la pratique sportive. Ils ont fait remarquer qu'en dehors du football, les autres sports ne disposent pas d'infrastructures publiques dignes de ce nom.

Ils ont demandé à ce que l'éducation physique et le sport soient reprogrammés au niveau de l'école primaire en raison de son importance dans le renforcement de l'intérêt des jeunes pour les activités sportives, la découverte de talents et l'amélioration de l'efficacité de nos équipes sportives.

Certains intervenants ont souligné la nécessité de prendre des mesures appropriées pour réhabiliter et entretenir en permanence les installations sportives, notant l'importance de la construction de stades au niveau de toutes les moughataas, des arrondissements et des grandes agglomérations villageoises et périurbaines, afin d'ancrer et de généraliser la pratique du sport.

Accompagner et soutenir la famille sportive

C'est ainsi que lors de sa visite, en juillet dernier au CNOSM, le ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement, M. Moctar Ould Dahi avait réaffirmé, en réponse aux différentes sollicitations des fédérations, « la disponibilité de son département à accompagner et soutenir la famille sportive qui revêt, une grande importance aux yeux du gouvernement d'autant que le sport est au centre du programme électoral du président de la République ».

Pour le MCJSRP, « les mauritaniens doivent pratiquer et s'investir dans le sport, secteur essentiel pour le développement et prioritaire du Président

de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani ». C'est ainsi que le gouvernement ne cesse d'appeler « à la valorisation du sport, au maintien des acquis et à la réalisation davantage de succès dans le domaine pour rehausser l'image du pays sur la scène internationale ».

Ces dernières années, la Direction Générale des Sports s'est particulièrement illustrée sur le terrain. Deux ateliers pour l'adoption de textes réglementaires : Statuts Types des Fédérations Nationales Sportives et Gestion des Infrastructures Sportives ont été organisés par la Direction Générale des Sports.

Des actions spécifiques ont été initiées au profit des différentes structures sportives. C'est dans cette optique qu'un appui financier s'élevant à 114 millions de MRO a été alloué à 326 Académies, Associations et Clubs Sportifs.

35 fédérations nationales sportives ont bénéficié d'une subvention de 100 millions MRO

La direction s'est attelée à la distribution d'équipements et matériels sportifs à 150 associations et clubs sportifs. Dans la foulée, un appui à 45 compétitions régionales et communales a été enregistré. La Direction Générale des Sports un montant 143 millions MRO à 87 participations des différentes fédérations sportives à des compétitions nationales et internationales. En outre, la direction générale des Sports prend en charge totalement la participation des Mourabitoune seniors, locaux, junior, cadets et sélection féminine de football dans toutes les compétitions.



Le Directeur Général des Sports Abdel Ghader Ahmed Abd a annoncé à « Horizons », le plan d'exécution pour la remise à niveau et à la réhabilitation de six stades à Nouakchott : Sebkha, El Mina, Riyad, Dar Naïm, Teyarett et Ksar. Sans oublier la Construction et Agrandissement du Stade Ramdane de Rosso".

Sur la lancée, le Stade de Boghé et celui de Sélibaby seront dotés de pelouses synthétiques, et ceci sera généralisé à tous stades sur le territoire national, a-t-il indiqué.

Des actions qui viennent à point nommé. D'autant que le ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement, M.

Mokhtar Ould Dahi avait révélé que « 60 % des infrastructures sportives et culturelles sur toute l'étendue du territoire sont en très mauvais état faute d'entretien. Le ministre s'exprimait à l'occasion de sa supervision, le mardi 5 octobre dernier, à Nouakchott, de l'ouverture des travaux d'une journée de concertation sur la mouture de deux projets de décret relatifs à la classification des procédures de gestion des installations sportives et les règles de gestion des maisons des jeunes ainsi que d'un plan modèle de création d'espaces de jeunesse. Le Département compte créer un espace culturel et de jeunesse dans chacune des moughataas de Nouakchott et dans les différentes capitales de régions du pays, dans le cadre d'un plan triennal couvrant la période

2022-2024, a-t-il mis en relief à cette occasion.

Par ailleurs, la mise à Niveau et construction des Stades de Nouadhibou, de l'Office du Complexe Olympique (OCO) et Cheikha Boydiya a permis à la Mauritanie d'abriter la Coupe d'Afrique des Nations CAN U20 dont la parfaite organisation a été saluée par les observateurs internationaux.

Relativement à l'Office du Complexe Olympique (OCO), le ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement avait affirmé, lors de sa visite, avoir donné des orientations à l'administration de l'Office du Complexe Olympique au sujet de la préservation et la maintenance de ce monument, tout comme il l'a transmis les instructions du Président de la République dans le domaine de la bonne Gouvernance.

"Un plan de développement de la structure doit être adopté et le personnel doit veiller sur l'exécution des tâches avec rapidité et transparence et moindre coût".

La Direction Générale des Sports a également procédé à la clôture et à l'aménagement de quatre espaces dédiés aux Sports et loisirs à Nouakchott. Selon Abdel Ghader Ahmed Abd, « des études seront effectuées pour électrifier tous les stades régionaux et les équipements nécessaires à leur bon fonctionnement ». Aussi, le Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement a initié au sein de l'Office du Complexe Olympique de Nouakchott, un projet relatif à la construction d'une piscine publique, aux normes standards des championnats du monde de natation, petit bassin (25 m).



Approche de concertation

Supervisant en septembre dernier l'ouverture de l'atelier de présentation et de discussion du statut type des fédérations sportives nationales, le ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, M. Mokhtar Ould Dahi, a expliqué que cette rencontre vise à présenter, discuter, partager et affiner le projet de décret relatif au statut type des fédérations sportives, relevant que ce décret, comme sa mise à jour, sont prévus par la loi régissant le sport. Il a ajouté que l'approche de concertation autour des projets de lois, de décrets et de toutes les procédures est la règle d'or et la plate-forme qu'applique le département dans toutes ses actions. Il a souligné qu'aucun texte ou décision ne sera pris qu'à l'issue d'une large concertation, en s'appuyant sur des expériences réussies, en corrigeant les erreurs et en fixant les objectifs qui allient à la fois ambition et réalisme.

Le ministre a indiqué que ce forum et ce décret s'inscrivent dans le plan d'action du département lié à la composante sport et jeunesse, qui fait l'objet d'une attention particulière dans le programme de Son Excellence Monsieur le Président de la République qui s'est engagé à donner à la jeunesse tout ce dont elle a besoin : formation, loisirs et emplois et promouvoir tous les sports pour que nos équipes soient compétitives aux plans régional et international.

Le ministre a promis que le secteur mettra tout en œuvre pour surmonter les obstacles qui pourraient entraver l'amélioration quantitative et qualitative de la pratique sportive sur tout le territoire national, ajoutant que l'apparition de certains tiraillements a été néfastes au niveau de certaines fédérations et a affecté leur fonctionnement et leur extension, exhortant les responsables de ces fédérations à étudier le statut type et à proposer des Procédures de nature à fermer la porte à toutes les divergences.

Il a expliqué que le ministère met en œuvre un plan de mise à jour des textes d'application de la loi sur le sport qui sera présenté aux professionnels d'ici deux à trois semaines, notant que ces textes concernent les critères de classement des installations sportives, les mécanismes d'exploitation des installations sportives, les conditions d'établissement et d'exploitation des stades et installations sportives appartenant au secteur privé, et les modalités d'agrément des fédérations sportives.

M. Mokhtar Ould Dahi a souligné que le secteur travaille à la construction, à la restauration et à l'équipement de stades sportifs à Sélibabi, Boghé, Rosso, Teyarett, Riyadh, Dar Naim et Sebkha.

Il a ajouté que d'ici quelques semaines, les acteurs de la jeunesse, les athlètes, les personnalités culturelles, les élus locaux, les présidents des conseils régionaux, les maires, les autorités administratives locales et les associations de jeunesse, culturelles et artistiques se concerteront sur la mise en place d'espaces jeunesse et sportifs qui abriteront des mini-stades de football comportant des terrains aménagés, des espaces de représentations culturelles, musicales et théâtrales, des jeux d'enfants et des lieux de promenade, des restaurants, des commerces et des locaux administratifs qui seront mis en place avant la fin de l'année.

Le ministre a appelé à accorder davantage d'attention au sport et à investir dans ce secteur, soulignant que la société mauritanienne dispose de potentialités prometteuses qui lui permettront d'occuper une place de choix à tous les niveaux du sport pour peu qu'on fasse bon usage des outils et moyens que nous avons.

Il a appelé chacun à travailler pour atteindre l'objectif souhaité avant de remercier la Direction Générale des Sports pour la bonne organisation de cette manifestation.

Cet ambitieux projet coïncide avec la vision du CNOSM, qui met en exergue dans sa stratégie de développement du sport, l'importance des infrastructures sportives.



Enfin, le ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement par le biais de la Direction Générale des Sports projette d'organiser la deuxième édition du tournoi scolaire dans les jours à venir.



Sport féminin, en pleine évolution

Défiant les traditions et les préjugés, de plus en plus de jeunes mauritaniennes s'adonnent à la pratique du sport. La sélection féminine de Mauritanie a fait son baptême de feu dans les compétitions continentales en 2019. Les filles de Diallo Abdoulaye « Courtaud » continuent un dur apprentissage ponctué par une récente élimination face à la Guinée Bissau, pour la CAN Féminine 2022.

Mme Siyda Mint Yengé est la première femme à s'investir entièrement dans le football et à initier un club, en 1998. Parmi les objectifs de son association (Association pour la promotion du sport en Mauritanie-ASPOM), la promotion du sport dans les écoles notamment le football, la participation de toutes les tranches de la société, surtout les femmes, l'encadrement des enfants en milieu urbain. L'école de foot qu'elle a ainsi créée permet, aujourd'hui, à beaucoup de jeunes de suivre des entraînements spécialisés, de bénéficier d'un suivi médical sérieux et ponctuel, et de pouvoir participer à toutes les compétitions nationales. Cette courageuse jeune dame a été félicitée par les deux principaux dirigeants du sport international à savoir Messieurs Sepp Blatter et Issa Hayatou lors de leur visite à Nouakchott.

Des mauritaniennes ont investi les sphères sportives internationales. Mme Tabara Gaye est la première femme prof d'EPS (Education Physique et Sportive) de la république Islamique de Mauritanie. Elle dirige le mouvement du sport féminin. Mme GAYE a été réélue, le 1er juillet 2021, à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), à l'unanimité des suffrages exprimés, au poste de Coordinatrice Régionale Sport de la Zone B de l'Afrique de l'Ouest de la CONFEJES. Madame Mariem Talla Kane, vice-présidente du Comité National Olympique et Sportif Mauritanien (CNOSM), a été élue au poste de vice-présidente de l'Association Francophone des Comités Nationaux Olympiques 2021-2025 (AFCNO), le 18 Novembre 2021, en mode virtuel, à Paris.

Très passionnée de sport, Mariem Talla Kane en intégra très jeune le milieu, en jouant au basket dans un pays « où non seulement le sport était à l'état d'embryon mais où sa pratique par les femmes était très mal perçue, en raison d'une forte pesanteur sociale ». Athlète, elle a donc participé à plusieurs compétitions nationales et internationales qui lui ont permis de se familiariser avec l'organisation d'événements sportifs puis de militer au



sein du mouvement sportif national. Promue en 2008 au poste de vice-présidente du CNOSM, elle est également secrétaire générale de l'Association des Anciennes Basketteuses de Mauritanie (AABM).

« Mon intérêt pour le sport en général, notamment pour sa pratique par le plus grand nombre possible de femmes, en raison des valeurs qu'il véhicule, m'a conduit », souligne-t-elle, « à prendre part, en qualité de dirigeante, à plusieurs événements sportifs régionaux et internationaux – Jeux de la Francophonie d'Abidjan en 2017, notamment – et à animer ou participer à plusieurs conférences internationales sur le sport féminin. [...]

Jusque là réservé aux hommes, l'arbitrage vient d'enregistrer une percée remarquable de la gente féminine. Mme Yaba Gaye a marqué l'histoire du football féminin mauritanien. Elle est la première femme arbitre en Mauritanie. Elle fut membre du comité directeur de la FFRIM et présidente de la commission du football féminin pendant cinq années.

Aïssata Lam, Mariem Chedad et Houlèye Diba ont suivi la trajectoire toute tracée par leurs aînées Kardiata Ba, Ba Kadiata, Khady Diop, Awa Fall et Yaba.

Basket-ball : la marche en avant

La fin de la saison sportive 2021 de Basket-ball, survient six (6) années après l'élection à l'ancienne Maison des Jeunes de Nouakchott qui a porté le 10 octobre 2021, Monsieur Youssouf Fall, à la tête de la Fédération Mauritanienne de Basket-ball (FBBRIM), créée elle depuis 1963 par récépissé de déclaration n°107/108. « Ma réélection le 1er février 2020 pour un nouveau mandat de quatre ans (2020-2024) a été pour moi une source de motivation supplémentaire venue s'ajouter à l'amour et à la passion que je nourrissais déjà depuis 1966 pour le Basket-ball, date à laquelle, un ami, un frère, m'a introduit dans ce milieu, d'abord en qualité de joueur, puis de joueur international pendant près de dix (10) ans, et de Directeur technique national de la Fédération à partir de 1984 », se félicite Fall.

Il se réjouit des actions menées de 2015 à 2021, « fruit d'un excellent travail collégial réalisé auprès de moi pour le rayonnement de notre Fédération, par toute l'équipe de la Fédération », dit-il.

« L'action que j'ai menée de 2015 à 2021 a été faite dans un contexte de renouveau de la Fédération et de contraintes financières, particulièrement dues à l'érosion des ressources de l'Etat et à l'intérêt encore faible accordé par ce dernier et par le secteur privé pour les sports autres que le Football. Néanmoins, quelques ressources qui ne représentent que moins de 9% de toutes celles dont avait besoin notre Fédération pour moderniser ses interventions et rendre plus efficace son action, ont été mobilisées afin de nous permettre de réaliser le programme et de garantir chaque année le financement du championnat national sénior masculin », souligne M. Fall.



« Notre Fédération s'est conformée à ses engagements et a réalisé chaque année un paquet minimum d'activités tout en s'acquittant convenablement de sa mission institutionnelle.

Elle a capitalisé des acquis en matière d'organisation de compétitions nationales et locales, de soutien aux clubs et aux ligues régionales dans les domaines de l'administration, des finances et des équipements sportifs, de formation des cadres techniques et des jeunes talents.

La Fédération Mauritanienne de Basket-ball est une organisation qui développe avec succès ses programmes tout en ne disposant que d'un budget-programme annuel moyen de près de 2.000.000 MRU par an », déclare le président de la FBBRIM.

Malgré la faiblesse des ressources qui lui sont allouées annuellement, elle doit demeurer, assure M. Fall, au cœur de l'action du Mouvement sportif Mauritanien visant à combler le retard accusé par notre pays dans le domaine des sports, comparativement avec les pays qui nous entourent et avec les autres secteurs de la vie nationale. Elle reste une structure dynamique et efficace, composée d'hommes et de femmes passionnées par le Basket-ball, d'anciens basketteurs pour la grande majorité, de jeunes talents qui opposent. « Le pessimisme de la raison à l'optimisme de la volonté » afin de contribuer, auprès de l'Etat et de ses partenaires, au développement du Basket-ball national qui a toujours renfermé et qui renferme encore des potentialités énormes inexploitées.

Le patron de la balle au panier mauritanien a annoncé le lancement dès le mois de février du Championnat national sénior masculin 2022. « Nous poursuivons nos efforts visant à doter notre Fédération de ressources nécessaires à la réalisation des actions inscrites à son plan stratégique, d'un réseau infrastructurel moderne dédié au basket répondant aux normes de construction approuvées par la Fédération Internationale de Basket-ball (FIBA), à la hauteur de nos ambitions pour le Basket-ball Mauritanien et à réserver dans nos programmes une place importante pour renforcer l'efficacité de nos interventions particulièrement auprès des jeunes garçons et filles des petites catégories en vue de la refondation de notre basket-ball national », a-t-il assuré.

Lutte : sport très populaire en Mauritanie

La genèse de la Fédération Mauritanienne de Lutte (FML) a commencé avant l'indépendance de la Mauritanie. L'embryon de cette Fédération a pris forme en 1959, avec la création de sa première Association Sportive et Culturelle (ASC) reconnue sous le récépissé numéro 2380/PM/ AI du 16/12/59.

Au fil du temps, des différentes générations se sont succédé dans le chantier de la constitution d'une Fédération Nationale de Lutte disposant d'une reconnaissance officielle des autorités Mauritaniennes. C'est ainsi qu'après l'achèvement de la mise en place de ses structures de bases (des Associations et des ligues départementales et Régionales), la FML s'est vue attribué son récépissé portant le N° 01097 du 16/12/2008. Comme indiqué dans son statut, la FML a comme objectifs la promotion, l'organisation et le développement des différents styles de lutte en Mauritanie, ainsi ses activités se focalisent essentiellement sur les deux principaux styles de luttes à savoir la lutte traditionnelle (Lutte Africaine) et la Lutte Olympique (Libre, Gréco-romaine), si le premier style est à la fois culturelle et sportif, le second lui est plutôt professionnelle et sportif.

Etant délégué du pouvoir du Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports, La FML est l'organe opérationnel suprême de gestion de la lutte en Mauritanie. Elle tente, tant bien que mal, d'accomplir la mission qui lui est dévolue à travers ses affiliés ou de promoteurs individuels indépendants, en veillant sur les activités de Lutte nationale (Traditionnelle surtout) sur toute l'étendue du territoire Mauritanien, sous forme de tournois inter-ligues ou du championnat national, ou des rencontres entre écuries. Au niveau international, la FML a mis en place deux équipes nationales, dont une pour la lutte tradi-

tionnelle et l'autre pour la lutte olympique, afin de répondre activement aux compétitions internationales en lutte traditionnelles ou Olympiques.

Partant de la réalité multiethnique de la Mauritanie, la lutte est un sport très populaire en Mauritanie. Ainsi la lutte traditionnelle est pratiquée dans la zone sud et sud-est du pays, alors que la lutte Olympique n'est pratiquée qu'à la capitale du pays, Nouakchott. Même si les pratiquants viennent de toutes parts, l'absence d'infrastructures adéquates à l'intérieur du pays fait que cette discipline est concentrée à Nouakchott seulement.

La cartographie de FML en Mauritanie fait ressortir douze ligues dont 8 (Huit) régionales, Nouakchott, Nouadhibou, Tiris Zemmour (Zouerate), Adrar (Atar) dans le nord, Trarza (Rosso), Brakna (Aleg), Gorgol (Kaédi), Guidimakha (Sélibaby), et 4 (Quatre) départementales à savoir : Boghé, Bababé et Mbagne dans le Brakna, et la ligue de Maghama dans le Gorgol. Comme vous l'avez constaté, la FML couvre 8/13 wilaya du pays, plus de 60% du territoire avec des structures reconnues, capables de promouvoir la lutte (Traditionnelle & Olympique) en Mauritanie. « Ce qui fait défaut, ce sont les moyens matériels et financiers nécessaires sans lesquels le développement de cette discipline reste de l'utopie », fait-on savoir.

Signalons que plus de 202 millions MRO (sur financement de l'Etat) ont été dégagés pour la construction d'une arène pour les luttes traditionnelle et olympique, dans la moughata de Sebkha. Inaugurée le 11 janvier 2020, cette arène moderne avait été réalisée en sept mois. Elle peut abriter les différentes catégories de lutte et dispose de deux tribunes conçues pour accueillir 1000 spectateurs. Elle est composée, en plus, de vestiaires pour les athlètes, de quatre bureaux et de guichets pour la vente des billets.

Football mauritanien :

D'importants acquis sur la voie de son envol



Le football mauritanien a poursuivi, au cours des deux dernières années, la réalisation d'importants acquis sur la voie de son envol. Soucieuse de la poursuite de la dynamique enclenchée et des aspirations du public sportif mauritanien, la FFRIM a confié les rênes des Mourabitounes à un nouveau staff technique avec à sa tête Didier Gomez Da Rosa, après le limogeage de son prédécesseur pour "insuffisances de résultats". Sur la lancée, les Mourabitounes ont enregistré fin Novembre une participation honorable à la phase finale de la Coupe Arabe de la FIFA, Qatar 2021.

En perspective de la participation début Janvier 2022 à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, « Cameroun 2021 », les Mourabitounes effectuent un stage fermé aux Emirats Arabes Unis ponctué de trois matchs amicaux contre le Burkina Faso, l'Ouganda et le Gabon.



Une présence continentale continue..

Après leur exploit de qualification, pour la première fois de l'histoire du pays, à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations en 2019, les Mourabitounes sont revenus à la charge pour récidiver, cette fois-ci, en se qualifiant à la phase finale de la plus prestigieuse des compétitions continentales, prévu en Janvier-Février au Cameroun.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la qualification pour la deuxième fois a été beaucoup plus ardue à obtenir que la première. Les Mourabitounes ont dû batailler dur pour décrocher l'un des deux tickets en jeu face à des adversaires de leur groupe, qui renfermait le Maroc et sa légendaire équipe, composée d'une pléiade de stars, évoluant dans les clubs les plus huppés d'Europe. Mais aussi la Centrafrique et le Burundi qui ont brillé de mille feux dans cette compétition. En dépit de cette farouche adversité, notre Equipe Nationale a obtenu sa qualification avec brio et s'assurer ainsi une place dans cette gentry africaine, présente au Cameroun.



mes félicitations au peuple mauritanien, suite à la qualification des Mourabitounes à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations. Merci à notre Equipe Nationale-joueurs et encadreurs confondus pour cette honorable prestation, l'avenir n'en sera que toujours meilleur ».

Une compétition continentale majeure en Mauritanie : une grande première

L'organisation, en Mauritanie au mois de Février – Mars 2021, de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations U20, pour la première fois de l'histoire du pays, a eu un impact éminemment positif sur la renommée de notre football et l'image de marque, en général, de notre pays.

Les nombreux messages de félicitations reçus par la FFRIM de partout et de toutes les fédérations nationales et les confédérations continentales et internationales en ont été une des multiples illustrations les plus vivantes.

La parfaite organisation de cet événement et le franc succès connu n'a pas été le fruit du hasard. Il a été le couronnement de la collaboration entre tous les intervenants et la synergie de leurs efforts et surtout leur détermination à saisir l'opportunité pour démontrer à la face du monde les capacités organisationnelles de notre pays, la légendaire hospitalité et le sérieux qui caractérise ses actions, à tous les niveaux.

Pour Ahmed Ould Yahya, "l'appel lancé par S.E.M le Président de la République à tous les intervenants dans l'organisation de cette phase finale afin de réserver un accueil chaleureux digne de nos illustres hôtes a été un véritable stimulant qui a contribué, en grande partie, à relever le défi quant au succès unanimement salué de la compétition, qui s'est organisée, pour la première fois, à douze équipes au lieu de huit comme par le passé.

Parallèlement à cette présence au plus grand forum footballistique continental, notre Equipe Nationale s'est qualifiée, cette année également, à la phase finale de la Coupe Arabe, qui s'organise, pour la première fois, sous les auspices de la FIFA sur les terrains devant accueillir les matchs de la Coupe du Monde « Qatar 2022 ».

"Ces deux performances ont été réalisées, fait remarquer M. Ahmed Ould Yahya, président de la Fédération de Football de la République Islamique de Mauritanie (FFRIM), grâce à une préparation optimale et efficiente assurée par la Fédération, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, accompagnée en cela par le soutien indéfectible de l'Etat, à travers le Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement, en exécution des instructions de S.E.M le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dont le soutien moral et matériel n'a jamais fait défaut à notre football et à tous les intervenants qui y évoluent".

"Ce généreux et multiforme soutien s'est matérialisé et se matérialise encore aujourd'hui par la mise à disposition de nos équipes nationales de tous les moyens matériels et financiers requis, ajoute-t-il. Ce qui a permis à notre Equipe Nationale de faire un parcours très honorable en éliminatoires de la Coupe du Monde et de la Coupe Arabe et, à terme, de se qualifier, non sans brio, à leurs phases finales respectives".

Un soutien spécial de S.E.M le Président de la République

En dépit de la tenue des deux dernières éditions de la Coupe du Président, dans le contexte sanitaire complexe lié à la Covid-19, S.E.M le Président de la République a tenu à honorer toute la famille du football national de sa présence à ces deux éditions, dans un geste hautement significatif de l'intérêt tout particulier qu'il attache au sport en général et

au football, en particulier.

Sensible à ce geste, le Président de la FFRIM, Monsieur Ahmed Yahya, n'a pas manqué de témoigner, dans un post publié sur sa page Facebook, "sa profonde gratitude à S.E.M le Président de la République pour sa présence, par deux fois successives, à la finale de la Coupe. Ce qui, en soi, constitue la parfaite illustration de son soutien moral et matériel à toute la famille de notre football".

L'autre geste non moins marquant a incontestablement été les félicitations et les encouragements que S.E.M le Président de la République a tenu à adresser à nos joueurs et aux encadreurs suite à la qualification des Mourabitounes à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations « Cameroun 2021 ». Ce message a été apprécié à sa juste valeur par les joueurs, leur staff et toute l'opinion sportive nationale", reconnaît-il.

S.E.M le Président y a écrit en substance : « Toutes





AC | AÏSSATA LAM



AA | MARIEM CHEDAD



AA | HOULEYE DIBA



Aussi bien en Mauritanie que partout ailleurs sur le continent, l'évènement a été, à plus d'un titre, historique ».

Avec la réalisation d'un nouveau stade aux normes internationales requises à Nouadhibou, une partie de la compétition s'est jouée dans deux villes différentes (Nouakchott et Nouadhibou). Ce qui lui a valu une popularité certaine et un rayonnement plus important.

Un stade international et de nouvelles infrastructures...

Dans le domaine des infrastructures de catégorie 1, la réalisation du stade de Nouadhibou a été, incontestablement, la plus importante action entreprise. Sa réalisation a été supportée sur le budget de l'État Mauritanien avec le concours de la FFRIM, qui a offert la pelouse synthétique, dans le cadre de sa coopération avec la FIFA.

Les travaux ont été exécutés par le Génie Militaire dans les délais impartis et suivant les règles de l'art. Au terme de ces travaux, ce stade est aujourd'hui doté de toutes les commodités réglementaires nécessaires à un stade aux normes internationales.

Au niveau du siège de la FFRIM, un restaurant et une boutique de vente des produits dérivés de la Fédération ont été réalisés grâce à la collaboration entre la FIFA et la FFRIM.

Au jour d'aujourd'hui, le restaurant et la boutique sont opérationnels et offrent au public des services et des produits de qualité.

Le Stade Cheikha Boudiyya a connu une nouvelle extension avec la réalisation de nouvelles commodités dont des vestiaires, des bureaux, une pelouse rénovée, dont les travaux sont en cours, et l'augmentation des nouvelles pelouses annexes, pour en porter le nombre à trois.

Dans la même lancée, un centre médico sportif, le premier du genre chez nous, sera réalisé incessamment. La cérémonie de pose de la première pierre

de ce centre a eu lieu, le 8 Juillet 2021, sous la présidence effective du Ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement, Monsieur Moustapha Ould Dahi.

En sus de sa vocation première d'assurer la prise en charge des blessures et pathologies sportives, ce centre, financé par la FIFA, dans le cadre de son programme de financement FORWARD-cycle 2, contribuera sans nul doute au renforcement du dispositif sanitaire national, de manière globale.

Au même moment et grâce toujours à un financement dudit programme de la FIFA, un volet extension du siège actuel de la FFRIM est prévu, pour rendre ce siège davantage plus opérationnel et plus moderne. Les travaux de cette extension ont déjà commencé et se poursuivent suivant le planning initialement tracé.

Des compétitions régulières...

Parallèlement aux autres actions, l'organisation des compétitions nationales s'est poursuivie, tout au long des deux dernières années, de manière très régulière.

Cette régularité et les nettes améliorations de tous

ordres apportées ont eu pour résultats l'amélioration du niveau de participation de nos clubs aux compétitions inter-clubs de la CAF.

L'année dernière a vu le sacre de FC Nouadhibou, champion national pour la deuxième année consécutive, alors que la Coupe de S.E.M le Président de la République a été remportée respectivement par le FC Tevragh-Zeina et l'ASAC Concorde.

A l'orée de cette année 2021, l'Équipe Nationale U20 soulage le public sportif national par ses très bons résultats au tournoi de l'Union Nord-Africaine de Football (UNAF), qui vient de se tenir à Tunis, en se classant troisième dudit tournoi et en s'adjugeant le trophée du meilleur buteur de la Compétition, à travers le joueur Houcine SY. En prélude aux futures échéances, les Mourabitounes U23 dotés d'un nouveau staff et composés dans leur ossature des U20 ayant pris part à la CANU20 Mauritanie 2019 ont effectué un stage ponctué de rencontres amicales en Tunisie.

Ainsi, notre football donne, d'ores et déjà, les assurances nécessaires et des signes forts quant à la continuité de la performance sur le plan continental, au grand bonheur du public et du peuple mauritanien tout entier.



Réforme de la presse :

Réorganiser et professionnaliser le secteur

Par Ely Maghlah

Le secteur de la presse (publique et privée) revêt un intérêt particulier pour les pouvoirs publics.

La réorganisation de ce secteur qui, par le passé, a connu une déliquescence sans précédent, fait partie des engagements du président de la République Mohamed Ould Cheikh Ghazouani.

Pour envisager la réforme du secteur, dont les plus grands établissements publics sont dirigés par des cadres issus du métier, le gouvernement a procédé à une vaste concertation au sein de la profession.

Ce qui a conduit à la mise en place d'une Commission de réforme de la presse qui, après plusieurs mois de travail, a pu remettre son rapport à la plus haute autorité du pays. Les conclusions de ce document, actuellement entre les mains du Ministère de tutelle, devront conduire à la prise d'un ensemble de dispositions juridiques et structurelles qui constitueront, à court et à moyen termes, le socle solide de la réforme du secteur.



La Hapa contribue à la réforme



Selon Dr Houssein Meddou, président de la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel (Hapa), la presse mauritanienne a connu une importante évolution et ce en dépit du contexte caractérisé

notamment par des difficultés économiques et la crise de la pandémie de la covid19 qui a impacté négativement tous les secteurs socio-économiques du pays.

« C'est précisément, souligne le président de la Hapa, dans cette conjoncture, que les pouvoirs publics ont mis en place, en janvier dernier, une Commission pour la réforme de la presse qui a planché sur l'état des lieux et les solutions à apporter aux problèmes que connaissent nos médias pour les sortir de l'ornière. Grâce à son expertise, la Hapa a pu apporter une contribution importante aux travaux de cette commission », a-t-il souligné. A la lumière des recommandations émises par cette Commission, le gouvernement a pris l'engagement, en concertation avec la Hapa, de promulguer l'ensemble des textes issus des travaux de cette Commission, afin d'assainir le secteur et par conséquent étendre le champ de la liberté de la presse, a indiqué Dr Meddou.

Et le président de la Hapa de poursuivre : « Du point de vue des perspectives, le gouvernement procédera à la promulgation de l'ensemble des textes qui d'une part, organisent le métier du journaliste, et d'autres part élargissent et renforcent la liberté de la presse ».

Ces textes concernent, essentiellement la loi définissant le journaliste professionnel, la loi régis-

sant la Hapa pour accroître les compétences et le renforcement de cette institution, le décret portant sur la définition du service électronique, le décret sur les conditions de l'octroi de la carte de presse, la révision de la loi sur l'aide publique à la presse privée afin d'instaurer un système intégré de financement et la mise en place d'une maison de la Presse, etc.

Parallèlement à ces textes, les efforts des pouvoirs publics porteront également sur les sessions de formation au profit des journalistes pour renforcer leurs capacités et répondre à leurs préoccupations, a souligné le Président de la Hapa.

« L'enquête annuelle de la Hapa portant sur 237 médias et organismes de presse, dont 3 institutions médiatiques publiques, 8 Chaînes de TV, 51 Médias multimédias, 122 sites Web, 22 journaux, 8 agences de production audiovisuelle, 41 correspondants internationaux, révèle trois éléments essentiels », a rappelé le Président de la Hapa. Ces éléments, a-t-il expliqué, portent essentiellement sur le manque de formation des journalistes, et l'absence des femmes dans les médias (postes de responsabilité) et la nécessité de la maîtrise des outils médiatique et de techniques rédactionnelles dans les langues nationales.

Le SJM salue les avancées de la réforme



Pour Ahmed Taleb Maâloum, doyen du Syndicat des journalistes mauritaniens (SJM), le plus important c'est qu'il y a une attention particulière accordée par les plus hautes autorités du pays au secteur de la presse. La preuve en est qu'une Commission de réforme a été mise en place composée de représentants des journalistes, toutes générations confondues, et dirigée par un journaliste. Il s'agit d'une première dans l'histoire du pays.

Cette commission a pris contact avec l'ensemble des acteurs du secteur, notamment les établissements de presse publique et privée et les syndicats de la profession. A l'issue de ces concertations, la commission a élaboré son rapport qu'elle a remis au Président de la République Mohamed Ould Cheikh Ghazouani.

Le Chef de l'Etat a exprimé son engagement à prendre en considération et à respecter les recommandations de ce rapport. Ce qui exprime sans doute cette nouvelle orientation qui consiste à accorder un grand intérêt au secteur de façon générale.

Cette orientation est d'autant plus concrète si l'on remarque que les sociétés et organes de presse publics (AMI, Almouritaniya, Radio Mauritanie, Hapa) sont aujourd'hui dirigés par des journalistes. Par le passé les nominations des dirigeants de ces institutions étaient purement politiques. J'ajoute à cela que le ministère de tutelle est également dirigé par une personnalité qui n'est pas étrangère au secteur et qui a entrepris un ensemble d'actions qui concrétisent l'importance grandissante accordée au secteur. A ce titre, j'ai pris part à un atelier dédié à la presse électronique qui a conduit à l'élaboration d'une loi spécifique à cette presse. « Un autre atelier organisé à l'Académie diplomatique a concerné le professionnalisme du journaliste, à l'issue duquel un projet de loi avait été rédigé ou plus exactement révisé, avec ma participation ».

Nous estimons que l'organisation de la profession

passera d'abord par l'établissement d'une carte de presse qui renforce la crédibilité du journaliste et lui facilite l'accès aux sources de l'information et à certains droits.

De façon générale, quand le journaliste est mis dans des conditions de vie et de travail favorables, la qualité de son travail doit être appréciable et respectueuse de tous les critères professionnels.

Pour nous, poursuit le doyen du SJM, la loi 2016 a beaucoup contribué à la déliquescence du secteur, notamment à travers la création d'entreprises de production et l'accès illimité aux licences. Il est regrettable que la presse devienne un refuge pour tous ceux qui sont en panne d'initiative.

Au niveau du SJM, nous sommes confrontés à une réalité amère dans nos efforts visant à améliorer les conditions matérielles de la profession, car nous sommes en face d'une pléthore qui nous empêche de savoir qui est journaliste et qui ne l'est pas ! Selon le recensement de la Hapa, le nombre des journalistes pourrait atteindre les trois mille, c'est impossible, a-t-il relevé.

Nous avons un besoin urgent de trouver des solutions urgentes pour assainir le secteur en plus du grand problème des pigistes qui constituent la plus grande partie du personnel actif de nos médias et dont la situation administrative est peu reluisante. Nous avons également ces chaînes de télévision privées qui continuent à employer des journalistes en dehors de toute forme de contrat. Des responsables de ces chaînes avancent des raisons liées à l'absence de ressources (publicité, financement public) pour expliquer cette situation ! Nous revenons également la discrimination positive en faveur des femmes journalistes.

En définitive, nous fondons beaucoup d'espoirs sur la nouvelle orientation des pouvoirs publics visant la réforme du secteur de la presse.

Un engagement du Président de la république



Pour sa part Mohamed Ould Khayar, Conseiller du Ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports

et des relations avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement, chargé de la Communication institutionnelle, il y a lieu de souligner qu'en juillet 2020, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, a désigné une Commission Nationale pour la réforme du secteur de l'information.

« Au sein de cette commission, poursuit le Conseiller du Ministre, ont été représentées les différentes générations des professionnels des médias, avec pour mission de faire un diagnostic global du paysage médiatique national ». « Soucieux d'honorer son engagement envers les acteurs de médias, le Président de la République a expliqué devant la Commission que cette réforme doit préserver les libertés, dans une approche positive fondée sur le sens de la responsabilité, surtout au sujet des grandes questions nationales, dans une démarche participative et consensuelle », a ajouté M. Khayar. « Cette décision avait suscité l'adhésion de tous les acteurs du secteur et le gouvernement a offert à cette Commission les conditions matérielles et morales propices au bon accomplissement de sa mission, sans s'immiscer dans son travail », a-t-il souligné.

Après un semestre de concertations professionnelles fructueuses, la Commission a remis son rapport final, lequel comporte, en plus des lignes directrices, un diagnostic global de la situation médiatique nationale et des propositions de solutions, a mentionné Ould Khayar.

Dès lors, poursuit-il, notre Département s'est attelé à mettre en exergue la haute volonté du Président de la République de traduire, dans les faits, la pratique de la liberté de presse en toute conscience, d'emprunter la voie de la réforme dans un contexte en constante évolution, de répondre aux exigences de la professionnalisation et de la moralisation du secteur, dans le respect de nos valeurs.

Ainsi, le contenu du rapport de la commission a été décliné en mécanismes de réalisation étalés sur le court et moyen terme suivant cinq axes : Axe des stratégies et politiques nationales d'information ; Axe de contrôle et de régulation ; axe du financement des entreprises médiatiques ; axe du cadre institutionnel ; Axe des questions importantes nécessitant un approfondissement des études, a expliqué le Conseiller du Ministre.

Cadre juridique régissant les médias

S'agissant de la révision du cadre juridique, à un premier niveau, cela consistait à la mise en application de certains textes législatifs.

A titre d'exemple, la définition du service de la presse en ligne, prévue par l'ordonnance relative à la liberté de presse de 2006 et qui n'a jamais vu de textes d'application, vient de connaître, depuis le mois d'octobre dernier, l'adoption d'un décret d'application.



A un second niveau, des textes nouveaux sont en cours d'élaboration, cependant que d'autres, déjà existants, sont en cours de modification. Il s'agit, notamment d'un projet de loi régissant le statut du journaliste professionnel et dès sa promulgation, un texte d'application règlera l'octroi de la carte de presse du journaliste professionnel.

« Dans le domaine de la régulation un projet de loi est en cours et vise à modifier la loi relative à la HAPA, notamment en ce qui concerne sa structure interne, sa mission et le choix de ses membres sur des critères d'expertise, de spécialisation, d'expérience et de professionnalisme », a souligné Mohamed Ould Khayar.

Financement des institutions médiatiques

Par rapport à la question du financement des entreprises médiatiques, M. Khayar a affirmé qu'un projet de loi modifiant la loi relative à l'aide à la presse est déjà en phase de programmation. « Etant donné que le marché de la publicité actuel ne saurait être la seule source de financement des entreprises médiatiques publiques et privées, le projet de loi proposé vise à créer un mécanisme de financement indépendant dans lequel fusionnera l'actuel fonds d'aide à la presse privée, objet de nombreux griefs quant à sa clé de répartition, avec une partie du fonds de promotion de la publicité », a-t-il expliqué.

La Maison de la Presse

Concernant la Maison de la Presse, l'Etat a attribué cette année, un lot d'une superficie de 2000 m² et accordé une allocation budgétaire de 200 millions MRO destinés à la mise en place de cette structure.

Implication de professionnels à tous les niveaux



Selon Moussa Ould Bouhli, président de l'Association des journalistes mauritaniens (Ajm), « même



si la presse souffrait, depuis 2016 de tiraillement interne, les journalistes ont réussi à mettre en place un arsenal juridique, mais la profession a connu un recul à partir de 2019 qui l'a plongé dans la déliquescence ».

« Nous avons, poursuit le président de l'Ajm, organisé des journées de concertation qui ont abouti à un consensus autour de questions relatives à la profession, et aux entreprises de presse ».

« Nous avons alors reçu l'engagement de l'ancien président de la République d'appliquer à la lettre toutes les recommandations issues de ces journées, mais cela n'a pas été effectif », ajoute M. Bouhli.

« Le document d'ors prenait en compte un ensemble de disposition juridique et organisationnels qui pouvaient garantir une meilleure organisation du secteur », a-t-il rappelé.

« Le président Mohamed Ould Cheikh Ghazouani a bien voulu rester à l'écart des tiraillements qui mine la profession en désignant une commission chargée de la réforme dont les membres faisaient le consensus de tous les journalistes et acteurs des médias qui a pris en considération l'ensemble de documents dont disposaient les organisations de presse en vue d'élaborer son rapport », a mentionné Ould Bouhli.

« Même si on avait des réserves sur le rapport de la commission, nous avons préféré nous taire et d'espérer que les recommandations la commission puissent être mises en vigueur pour franchir un pas vers l'avant », a indiqué le président de l'Ajm.

« Quand ce rapport a été transmis au ministère de tutelle, des erreurs ont été commises dans le diagnostic des problèmes de la profession, notamment en matière de définition des priorités », a-t-il ajouté. Pour nous, dit Ould Bouhli la question de la carte de presse doit passer avant l'organisation des établissements de presse et de conditions requises pour appartenir à ces institutions. « Il faudra également mettre en place des règles strictes pour la presse écrite, l'audiovisuel et l'entreprise de presse », a-t-il précisé.

« Nous avons alors mentionné que l'investisseur

en matière de presse n'est pas obligatoirement un journaliste, mais il doit respecter les conditions de recrutement des journalistes en se référant aux textes en vigueur et avoir une caution bancaire lui permettant d'assurer le paiement des salaires de son personnel pendant, au moins une année en plus d'un budget de fonctionnement », a-t-il souligné.

Par rapport aux réformes déjà entreprises, le président de l'Ajm estime avoir un ensemble de réserves, notamment en ce qui concerne le projet de loi concernant le journaliste professionnel. « Nous estimons qu'il faut d'abord trouver le journaliste professionnel pour pouvoir légiférer à son sujet », a-t-il indiqué. On nous a promis d'apporter des changements en ce sens au projet de loi, mais nous continuerons à suivre cette question jusqu'à devant le parlement qui vote en dernier ressort la loi, a-t-il ajouté.

« En définitive, nous saluons toutes les dispositions prises par les pouvoirs publics en vue de mettre en place les conditions requises pour une presse professionnelle, notamment la désignation de la Commission de réforme des médias, loin des tiraillements internes, en plus des efforts consentis au niveau du ministère de tutelle pour la mise en application des recommandations consignées dans le rapport de cette commission », a-t-il souligné.

Par ailleurs, M. Bouhli, a mentionné que la commission chargée de ce dossier au niveau du ministère, n'a pas été constituée au regard de critères objectifs, car elle ne comprend pas de membres compétents en matière d'audiovisuel. « A cela s'ajoute le fait que les travaux au sein de la commission ont été conduits par personnes ayant rompu, depuis longtemps avec la profession et par conséquent ne sont plus capables de suivre l'évolution du secteur », a-t-il conclu.

En effet, la réforme des médias est un processus cumulatif et continu qui s'est renforcé grâce à l'intérêt que lui accorde les plus hautes autorités du pays et à la conjugaison des efforts de tous les acteurs publics et privés du secteur.

Les archives de l'AMI : Un miroir de la société mauritanienne

Sidi Moustapha Ould BELLALI

Le service des archives de l'AMI (Agence Mauritanienne d'information) fonctionne depuis la création en 1975 de l'AMP (l'Agence Mauritanienne de Presse). Il a pour mission de collecter, communiquer et mettre en valeur l'ensemble des documents d'archives produits dans les journaux Chaab et Horizons ... et assurer une structure logique et hiérarchique des documents ainsi qu'une conservation efficace et durable de ces documents quel que soit leur support. Les archives témoignent du passé. Elles apportent la preuve, l'explication et la justification à la fois des actions passées et des décisions actuelles. Et depuis quelque temps pour moderniser l'archivage, le service s'achemine peu à peu vers la numérisation.



Le service archive a continué, malgré la modestie et la faiblesse de ses moyens, à jouer son rôle d'informateur des journalistes et de couverture des besoins d'édition quotidiens à travers notamment les dépêches nationales, les informations et dossiers recueillis auprès de l'Agence Mauritanienne de presse, les agences internationales, les journaux et magazines auxquels il était abonné.

Première étape :

Pendant la période de l'Agence de l'AMP (l'Agence Mauritanienne de Presse), l'institution était limitée dans ses diffusions, ses moyens, elle donnait juste des d'informations sur la Mauritanie, les autorités, les événements nationaux et internationaux, grâce au savoir-faire des responsables des archives de l'époque, il prévalait une organisation stricte et cohérente. Il suffit au journaliste d'avoir un sujet et la référence dans les archives pour trouver facilement les coupures de presse et les dossiers spécialisés l'informant. Il peut être satisfait si le thème est disponible.

Durant cette période, le processus d'archivage était simple et modeste. Les documents archivés et les coupures quotidiennes étaient recueillis en fonction de leur importance économique, politique ou culturelle et classés dans des dossiers pour faciliter l'accès à la référence en cas de besoin.

Quand le journaliste voulait se référer à ces documents, il n'avait pas besoin de prendre beaucoup de

temps ou d'efforts, malgré la faiblesse des moyens de l'institution à l'époque. Les choses ont continué à marcher ainsi. Les agents du service sélectionnaient les documents officiels en fonction de leur importance à partir des brochures, des magazines, des journaux et des bulletins d'agence

Deuxième étape :

Et après la fusion de l'Agence et des journaux Chaab et Horizons et la création de l'AMI (Agence Mauritanienne d'information), l'archivage a pris de l'ampleur et son organisation s'est compliquée du fait qu'elle a désormais la lourde tâche de suivre trois institutions intégrées en une seule. Il était donc nécessaire de réfléchir sérieusement à la mise à jour de l'archive et sa réorganisation afin qu'elle puisse répondre aux nouvelles exigences. Malgré tout, l'archive continuait à fonctionner comme avant. Les fichiers se composent de coupures et d'enquêtes en fonction des pays et des thèmes et selon les organisations régionales et internationales. Il s'y ajoute des livres, des brochures et des publications. Et c'est pendant cette étape qu'on a commencé à penser à la création d'une bibliothèque affiliée aux archives. Ce qui était une excellente idée. C'est ainsi que le service a débuté à acheter des ouvrages de références nationales et des livres spécialisés qui ont contribué à fournir davantage aux chercheurs, aux employés locaux des informations sur des divers thèmes.

Cependant, le rôle de la bibliothèque a régressé du fait du « pillage » de son contenu, notamment par les employés de l'établissement qui ne rendent pas souvent les ouvrages prêtés.

La numérisation

Cette étape était très importante et exigeait des efforts particuliers en termes d'expériences et d'informations et de temps. Pour rendre effectif ce projet, l'agence a tenté à plusieurs reprises de le mettre en œuvre mais s'est chaque fois heurtée à des déficits de moyens et de savoir-faire. De ce fait l'agence s'est limitée à photographier et à conserver les journaux dans des ordinateurs. Ce qui n'est pas pratique du fait de leur inexploitabilité et de leurs accès difficiles. C'est pourquoi l'AMI travaille actuellement à l'organisation et à la mise en œuvre de ce projet, selon des méthodes et techniques modernes et scientifiques et ses priorités réside dans la recherche de partenaires pour mener à bien ce volet vital de l'archivage.

Malgré la modestie des capacités du service de l'archivage et de son contenu, force est de constater qu'il est resté un précieux recours pour beaucoup d'étudiants et de chercheurs qui y trouvent entièrement ou partiellement leur compte. En effet la plus part d'entre ses visiteurs consultent les journaux publiés par l'agence depuis sa création.

Toutefois il convient de souligner que le service des archives a besoin de plus d'attention et d'investissements pour répondre aux exigences professionnelles. C'est l'objectif poursuivi par l'actuelle direction générale.

Les photos

L'agence dispose d'archives variées et riches en images qui reflètent les différentes étapes de l'évolution de la Mauritanie. Mais cette richesse a été presque détruite pour l'abandon et la négligence dont sont l'objet les journaux dans les tiroirs où ils sont conservés sous formes de reliures, il convient de leur donner une meilleure organisation à même de les rendre plus accessibles.



Guelb Errichat :

L'incroyable trésor

Le visiteur attentif et curieux ne peut pas se soustraire à une randonnée au Guelb Errichat, surnommée « l'œil de l'Afrique » quand il se rend à Ouadane, ville ancienne à 80 km au Nord de Chinguetti et à 180 km d'Atar, chef-lieu de l'Adrar. Guelb Errichat (dôme Errichat), ce don merveilleux de la nature, se trouve justement dans cette zone du Nord de la Mauritanie, en plein désert, à 30 km au sud de la source d'un ancien cours d'eau appelé Oued Saguiet El Hanura.

Paru pour la première fois sur une carte en 1922, il est resté énigmatique pour les scientifiques malgré plusieurs séjours, notamment du Professeur Monod, le premier chercheur à s'y aventurer en 1934. Il a fallu attendre une mission spatiale américaine en 1965 pour faire découvrir, aux chercheurs intéressés à ce site magnifique, toute l'étendue de la structure de ce dôme, longtemps considérée comme une « énigme scientifique » et dont les immenses cercles sont superposés dans une superficie de 50 kilomètres de diamètre mais ne pouvant être observé pleinement que depuis l'espace.

Considéré depuis le début du 20^{ème} siècle comme le résultat d'un cratère provoqué par l'impact d'une météorite, en raison de sa forme circulaire, c'est seulement dans les années 2 000 que la communauté scientifique s'est résolue au constat suivant : « le dôme du Richat est le résultat d'un important phénomène volcanique datant de l'ère du crétacé, il y a 100 millions d'années. Le cratère d'un volcan a fini par s'effondrer sur lui-même après des millions d'années d'érosion, laissant place à cette structure circulaire composée de cristaux de quartz constituant les anneaux concentriques du dôme de Richat ».

Finie donc la théorie selon laquelle Guelb Errichat a des similitudes avec les vestiges de l'Atlantis, cité perdue de l'Atlantide dont parle Platon dans ses écrits et plus tard, après lui par le sociologue, historien et voyageur Ibn Khaldoun.

Les théoriciens de la similitude de Errichat avec les vestiges de l'Atlantide se fondent sur les arguments suivants :

- « Dans les dialogues de Platon, Critias et Timaeus, il décrit l'Atlantide comme trois zones alternées d'eau et deux de terre, qui pourraient facilement être transposées sur la structure physique de l'œil que nous connaissons aujourd'hui.
- Les montagnes avoisinantes étaient considérées comme des représentants des dieux et célébrées pour leurs rivières luxuriantes et leurs chutes d'eau.

On disait que ces montagnes se trouvaient au nord, à l'emplacement précis des montagnes de « l'œil du Sahara ». Lorsque vous regardez les images satellites de l'œil, vous pouvez voir la rivière et les lignes d'eau qui apparaissent dans le paysage.

- Platon a décrit la mer au sud de l'Atlantide et le désert qui entoure la région, qui apparaît également sur les images satellite.

- Il a été dit que l'eau douce coulait de l'île centrale de l'Atlantide, qui existe aussi dans le cercle central de l'œil.

- L'imagerie satellitaire montre que le temps a poussé de la boue à travers la région, ce qui pourrait facilement être attribué à un tsunami, l'un des nombreux aspects du système météorologique qui a simultanément détruit Atlantis.

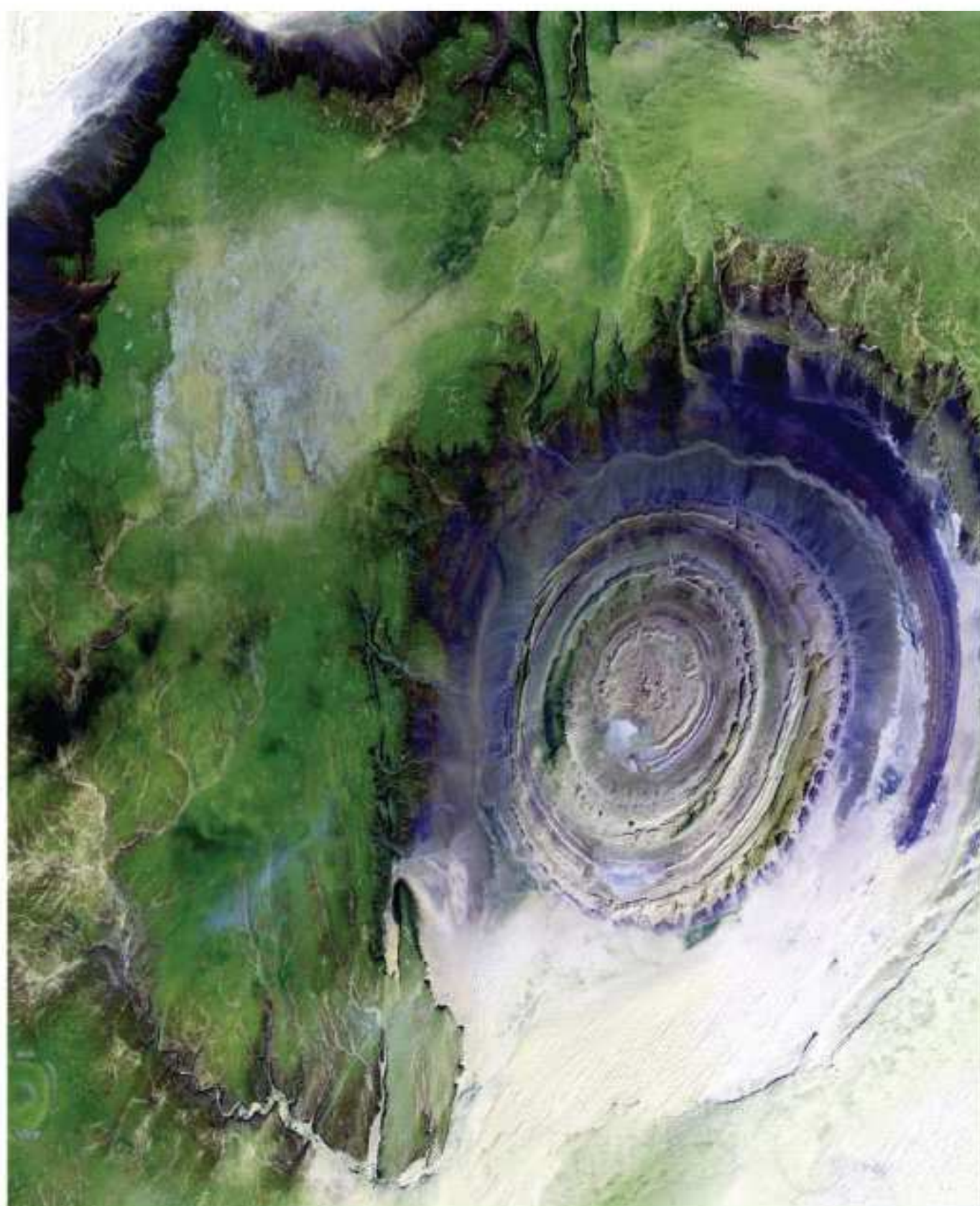
- La Mauritanie exporte du cuivre et de l'or, qui étaient abondants dans tout l'empire de l'Atlan-

tide».

Selon les célèbres Dialogues de Platon, qui ont donné naissance à la légende, cet empire qui a disparu depuis longtemps, s'étendait en Europe jusqu'en Italie et en Afrique jusqu'en Égypte il y a des milliers d'années. L'île géante aurait été effacée de la surface de la planète par une catastrophe naturelle « en un seul jour et une seule nuit de malheur ».

Peu importe l'origine de Guelb Errichat qui peut être controversée pour un certain moment encore, mais l'essentiel est que ce joyau de la nature en territoire mauritanien, mérite plus d'attention en raison de son intérêt scientifique, historique, touristique mais aussi et surtout parce qu'il s'agit d'un site fragile et difficile d'accès dont l'environnement doit, en toute urgence, être protégé au titre de sa valeur universelle de patrimoine de l'humanité.

YZ





ISO 9001

CERTIFICATION



مطبعة المزايا
Imprimerie Al Mazaya



Nous poussons toujours plus loin nos engagements envers vous.
L'imprimerie Al Mazaya est fière de vous annoncer l'obtention de
la certification **ISO 9001** version 2015.

Impression offset



Impression numerique



Impression banderoles



Nos Services

- Agenda
- Bloc Note Standard/ Personnalisé
- Cahier
- Carte de Visite
- Chemise à rabat
- Carnet de souche
- Dépliant
- Papier en-tête
- Impression personnalisée
- Etc



www.imprimerie-mazaya.com
43 33 01 23 - 43 33 02 03 | bonjour@imprimerie-mazaya.com